



BELGIQUE
La Libre

Entre espoirs et doutes

8 pages spéciales



VENDREDI 17 JANVIER 2025 - www.lalibre.be



*David Lynch
n'est plus,
le cinéma
se pare de noir*

p.40

L'ambigu
communautarisme turc
au PS et au MR

pp.10-11

L'ACTU

Le gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu devrait finalement se réunir vendredi pour un vote sur l'accord de trêve avec le Hamas assorti d'échanges d'otages captifs à Gaza contre des prisonniers palestiniens.

Ce jeudi, alors qu'on pensait la signature du Premier ministre imminente, Israël a accusé le Hamas de revenir sur certains points de l'accord...

Le mouvement islamiste a rejeté catégoriquement ces accusations, tandis que Benjamin Netanyahu faisait face à l'opposition d'une partie de son gouvernement.





L'ÉDITO

Par François Mathieu

Une lueur d'espoir au milieu des ruines

Assez! Assez de vies ont été perdues, trop de sang a coulé! Des dizaines de milliers de Gazaouis, majoritairement des femmes et des enfants, sont morts sous les bombes. Les otages israéliens encore vivants attendent un sauvetage que seul un cessez-le-feu rend possible.

À Gaza comme en Israël, les populations vivent dans un état de traumatisme constant, plongées dans un conflit enraciné dans des décennies de haine, mais dont l'accélération brutale en octobre 2023 a fait éclater l'urgence d'un changement de cap. Les discours politiques et les manœuvres dilatoires de dernière minute ne doivent pas occulter une réalité simple: il est impératif d'arrêter les combats, de partir de ces fondations pour bétonner un processus diplomatique, certes périlleux, qui permettrait enfin d'établir une paix sur le long terme.

L'intervention de puissances internationales, et plus particulièrement des États-Unis, démontre qu'en mettant la pression nécessaire sur les belligerants, il est possible de les amener, contre toute attente, à négocier et – on l'espère – à conclure des accords. La légitime défense, justement revendiquée par l'État hébreu après les ignobles massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023, ne peut être absolue.

Ce conflit a brisé trop de vies innocentes. Il a anéanti des territoires entiers, semant la terreur, mais aussi la haine dans les esprits, bien au-delà du Proche-Orient. Il a poussé des populations entières à se méfier les unes des autres. Il est essentiel que le temps politique reprenne ses droits. Aussi fragile soit-il, l'instauration d'un cessez-le-feu laisse entrevoir une lueur d'espoir au milieu de ce champ de ruines. Le ressentiment et la rancœur ne disparaîtront pas du jour au lendemain, mais il est du devoir de la communauté internationale, et en particulier les alliés historiques d'Israël, de soutenir sans faiblir cette première étape de pacification. Le temps des condamnations et des justifications belliqueuses est révolu.

Ce qui doit primer, c'est la restauration de l'humanité, des aspirations des populations israéliennes et palestiniennes à vivre en paix dans le cadre du droit international. Au-delà de cette trêve, il faut plus que jamais maintenir la pression pour encourager une solution à deux États qui se reconnaissent l'un l'autre, qui semble aujourd'hui inatteignable, mais qui est sans doute la seule voie vers une coexistence durable. Et dans le même temps veiller à mettre définitivement hors d'état de nuire les organisations terroristes comme le Hamas qui, dans la région, ont embarqué les populations dans leur entreprise sanguinaire. Le chemin sera long, parsemé d'obstacles, mais l'histoire des relations entre Israéliens et Palestiniens ne peut être celle d'une vengeance éternelle. Le processus de deuil, de pacification, de pardon et de reconstruction doit commencer maintenant. La pression internationale, qui a joué vertueusement ces dernières semaines, doit se poursuivre sans relâche.

L'IMPACT POLITIQUE EN ISRAËL

Le gouvernement israélien n'a toujours pas validé un accord qui l'embarrasse

Fanny Léonor Crouzet
Correspondante à Jérusalem

Depuis l'annonce de l'accord de cessez-le-feu par Donald Trump sur son compte X mercredi en fin de journée, l'heure est à la guerre des communiqués entre le gouvernement israélien et le Hamas. Jeudi en fin de matinée, le Premier ministre Benjamin Netanyahu accusait ainsi l'organisation au pouvoir à Gaza de rétropé-daler et de créer une *"crise de dernière minute"*, bloquant selon lui la route vers une validation de l'accord par le conseil de sécurité israélien. L'organisation islamiste répliquait quelques minutes plus tard à ces allégations via son site internet, réaffirmant *"l'engagement du Hamas envers l'accord de cessez-le-feu annoncé par les médiateurs"*, et formulant un appel à l'administration de Donald Trump afin qu'elle fasse respecter l'accord côté israélien.

L'extrême droite veut poursuivre la guerre

Plusieurs médias locaux ont également révélé que le Parti sioniste religieux, dirigé par le ministre des Finances Bezalel Smotrich, était réuni pour échanger sur son avenir dans l'optique d'un tel accord de cessez-le-feu. *"Nous ne sommes pas là pour nos sièges; nous sommes là pour changer l'ADN de l'État d'Israël"*, a ainsi déclaré le membre de la Knesset Tzvi Sukkot, laissant planer la menace d'un départ du parti du gouvernement pour marquer son opposition à une trêve, qualifiée mercredi soir par Benzalel Smotrich de *"mauvaise et dangereuse"* pour le pays.

Pour le ministre des Finances d'extrême droite, Israël ne pourrait pas se passer d'une guerre *"à large échelle jusqu'à victoire complète"* sur le Hamas, une fois la première des trois phases de l'accord accomplie. Pour rappel, celle-ci consisterait notamment en la libération sous 42 jours de 33 otages israéliens en échange du retour de toutes les femmes palestiniennes et jeunes de moins de 19 ans captifs de l'État hébreu depuis le 7 octobre. Une partie de ces personnes pourraient être expulsées à l'étranger.

Netanyahu sur le fil du rasoir

Le Parti sioniste religieux compte parmi ses fidèles alliés de croisade le ministre de la Sécurité nationale et suprémaciste juif Itamar Ben Gvir, occupé ces dernières heures, selon le média israélien *Kan News*, à regrouper des soutiens d'opposition à un cessez-le-feu. Sans une promesse de Benjamin Netanyahu sur la reprise des bombardements et opérations de l'armée israélienne sur le sol gazaoui à l'issue de cette première phase, l'extrême droite religieuse lâcherait donc le gouvernement et laisserait son Premier ministre, éclaboussé par plusieurs affaires de corruption et menacé d'une commission d'enquête sur l'échec sécuritaire et militaire du 7 octobre, à la merci des juges.

Benjamin Netanyahu n'a pourtant pas méningé ses efforts dans l'espoir d'un soutien de ses ministres les plus extrémistes. Dimanche der-

nier encore, il a convoqué les deux trublions pour une discussion. Une opération de charme sans grand succès d'après les déclarations postées depuis sur le compte X de Benzalel Smotrich, qui qualifiait mercredi l'accord en négociations de *"catastrophe pour la sécurité nationale de l'État d'Israël"*. Itamar Ben Gvir s'exprimait en ce sens un jour plus tôt, sur X également, rappelant qu'*"au cours de l'année écoulée, grâce à notre pouvoir politique, nous avons réussi à empêcher à maintes reprises que cet accord soit conclu"*.

Si Israël accepte aujourd'hui ces conditions, le mérite en revient entièrement à Donald Trump, juge Michael Milstein, chef du Forum des Études palestiniennes au Moshe Dayan Center de l'Université de Tel-Aviv. *"Pour Smotrich et Ben Gvir, il n'y a aucun doute: ils voteront coûte que coûte contre l'accord. L'enjeu principal est de savoir s'ils iront au bout de leur menace de quitter le gouvernement pour déstabiliser Netanyahu... Ils pourraient alors se lancer dans les élections"*, suppose le chercheur.

L'annexion des territoires palestiniens en contrepartie?

Concernant les tractations en cours au sommet du pouvoir israélien, Michael Milstein reste prudent mais avance une théorie: *"Ma supposition personnelle est que Benjamin Neta-*

nyahou, qui négocie avec l'extrême droite au moment où nous parlons, pourrait autoriser Benzalel Smotrich à étendre certaines colonies en échange de la promesse de rester au gouvernement."

Une telle négociation, cependant, supposerait l'appui du successeur de Joe Biden, Donald Trump, dont rien ne dit qu'il favorisera autant l'annexion de nouveaux territoires palestiniens

lors de son nouveau mandat à la Maison-Blanche qu'il ne l'a fait lors du précédent. *"Personne ne peut dire avec certitude quels sont les objectifs de Trump, observe M. Milstein. Il est, je crois, aujourd'hui concentré sur la normalisation des rapports entre Israël et l'Arabie saoudite, et si c'est bien le cas, Riyad réclamera comme préalable des discussions sur le futur du peuple palestinien."* À savoir sur un gel de la colonisation, d'une part, et la possibilité de la création d'un État palestinien, de l'autre.

Si ce genre de tractations vient à se confirmer, il ne fait aucun doute que Benzalel Smotrich, dont l'obsession est de déplacer les frontières d'un État juif bien au-delà de ses limites actuelles, quittera immédiatement le gouvernement. Et le chercheur de conclure: *"Il semble que Trump soit la clé de beaucoup de questionnements, de la situation à Gaza au futur de la Cisjordanie."*



Pour le ministre des Finances d'extrême droite, Bezalel Smotrich, Israël ne pourrait pas se passer d'une guerre *"à large échelle jusqu'à victoire complète"* sur le Hamas, une fois la première des trois phases de l'accord – la libération de 33 otages – accomplie.

LE SENTIMENT À GAZA



Des enfants palestiniens se rassemblent pour recevoir de l'aide alimentaire distribuée à Deir al Balah, dans le centre de la bande de Gaza, le 16 janvier 2025, après l'annonce d'une trêve dans le cadre de la guerre entre Israël et le Hamas.

AFP

Gaza célèbre l'annonce d'un accord de cessez-le-feu et pleure 81 morts de plus

Depuis les premiers échos d'un cessez-le-feu, des milliers de Gazaouis ont exprimé leur joie mercredi soir un peu partout dans l'enclave palestinienne. « La liesse a commencé dès la déclaration de Donald Trump, les gens sont sortis dans les rues, heureux de la nouvelle, » raconte le journaliste palestinien Rami Abou Jamous. Mais cette joie s'est vite estompée quand ils ont su qu'ils devaient attendre dimanche... Les habitants vont devoir puiser dans leurs dernières réserves de patience. Les trois jours qui viennent vont ici passer comme trois ans, personne ne veut mourir à la dernière minute. »

Ces dernières 24 heures en effet, 81 personnes ont été tuées et 188 blessées par des opérations israéliennes, selon un bilan dressé jeudi par le ministère de la Santé gazaoui, alourdissant encore le nombre de Palestiniens qui ont perdu la vie depuis le 7 octobre 2023. « Israël a bombardé la joie des Palestiniens et des Gazaouis. Ce qui s'est déroulé ces dernières heures rappelle les débuts de la guerre, alors que l'armée d'occupation bombardait des quartiers entiers... À Khan Younès, Deir El Balah, à Gaza Ville, les bombes sont parfois tombées sur des tentes qui hébergent des déplacés », détaille encore le journaliste, lui-même réfugié avec sa femme et son fils au centre de la bande de Gaza.

« Cet accord arrive bien trop tard, déplore pour sa part Inès Abdel Razek, directrice exécutive

du Palestine Institute for Public Diplomacy (PIPDI). Des plans similaires ont été acceptés par les Palestiniens début novembre, qu'Israël a constamment rejeté. » Si l'on faut évidemment se féliciter d'un arrêt des violences à Gaza, ne pas considérer globalement la question palestinienne, avec la Cisjordanie, Jérusalem, et le processus d'annexion des terres en cours, serait une erreur, analyse-t-elle encore.

La trêve n'est pas la paix

D'un point de vue palestinien, le projet d'une paix durable nécessite ainsi la mise en place de certains jalons: l'ouverture de Gaza et le retour de la libre circulation de l'aide humanitaire, de la presse et des experts dans l'enclave; la mise en place d'un processus politique mobilisant l'ensemble de la société palestinienne (toutes factions confondues, dont le Hamas); et la condamnation de l'État israélien en vertu du droit international pour les massacres commis à Gaza depuis le 7 octobre. « Le cessez-le-feu ne veut en aucun cas dire la paix et les droits des Pa-

lestiniens. Les bombes s'arrêtent, mais un génocide a été commis à Gaza », résume Inès Abdel Razek.

Si les Gazaouis touchent enfin du doigt l'espoir d'une nuit sans le vacarme incessant des bombardements et son lot de morts et de blessés, impossible selon Inès Abdel Razek d'envisager une paix durable sans une fin de la colonisation israélienne et la reconnaissance des droits du peuple palestinien – et ses nombreux réfugiés à l'étranger.

« Les accords d'Oslo ne devaient durer que cinq ans, à l'issue desquels les questions fondamentales devaient être réglées pour mener à la création d'un État palestinien, rappelle l'experte. Quarante ans plus tard, nous sommes encore dans cette étape intérimaire et nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'Israël aille vers les phases suivantes de l'accord actuel. On

ne peut créer qu'un cercle vicieux vers le retour à un génocide et à la violence si on n'adresses pas les racines du problème: l'apartheid israélien et ses systèmes d'oppression. »

Fanny Léonor Crouzet, à Jérusalem

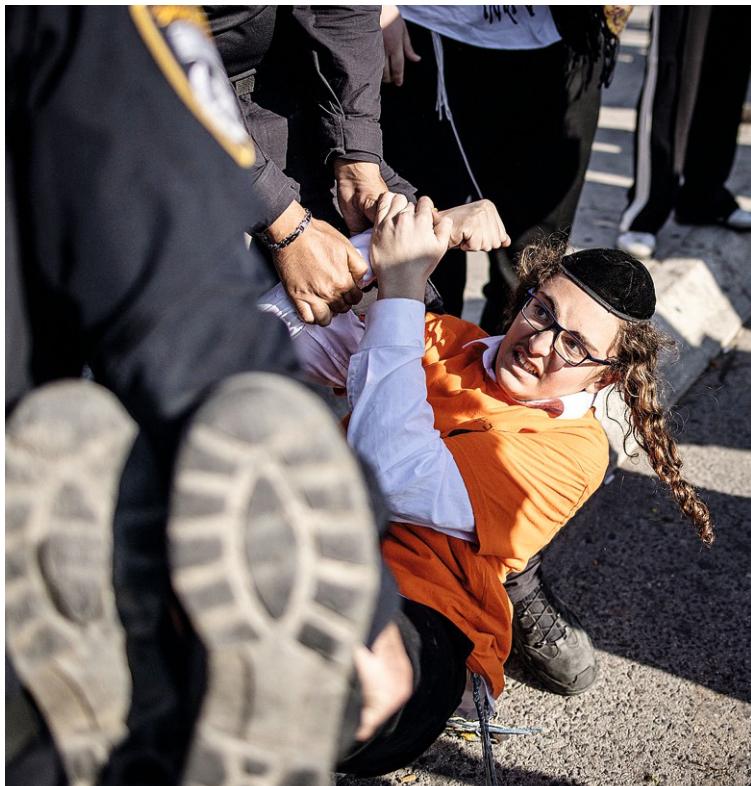
LES RÉACTIONS À JÉRUSALEM

Les Israéliens accueillent la trêve entre joie sobre et sentiment de trahison

Nicolas Rouger
Correspondant à Jérusalem

Deux manifestations se sont croisées jeudi soir à Jérusalem. Les groupes poussant pour une continuation de la guerre à tout prix se sont donné rendez-vous devant la Knesset. À moins de 2 kilomètres, place de Paris, des familles d'otages et des militants de gauche se sont retrouvés chandelles à la main, pour demander la fin de la guerre. Des deux côtés, des bus avaient été affrétés depuis tout le pays – et, pour les premiers, depuis les colonies de Cisjordanie. Devant le Parlement israélien, on dénonçait un *“accord de reddition”*, un retour à l'Israël du 6 octobre 2023, qui refusait de voir la réalité en face: seule la colonisation complète et totale de toute la Terre promise amènerait la sécurité aux Israéliens. De l'autre, les pancartes appelaient au vivre ensemble, au futur commun et à la libération de tous les otages.

Par un hasard de la géographie, la résidence du Premier ministre, au 35 rue de Gaza, est située à mi-chemin. Le choix de Benjamin Netanyahu, comme celui de la majorité silencieuse des Israéliens, est celui de l'accord qui, malgré les annonces de Donald Trump et Joe Biden, du Premier ministre qatari et du Hamas lui-même, n'était pas encore signé jeudi soir. Mais le chef du Likoud penche idéologiquement plutôt du côté de la droite extrême et celle-ci, qui tient



La police tente de disperser des manifestants bloquant la circulation à Jérusalem, le 16 janvier 2025, pour protester contre le cessez-le-feu.

une place de choix dans sa coalition gouvernementale et deux sièges au cabinet restreint de sécurité, n'a pas hésité à faire part de ses exigences.

Menaces de l'extrême droite

Le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, l'a annoncé des mardi: il quittera la coalition si l'accord est signé. Son camarade suprémaciste au ministère des Finances, Betzalel Smotrich, a menacé de le suivre si, après la première phase, le gouvernement ne reprenait pas la guerre. Beaucoup d'Israéliens de droite se sentent trahis par Donald Trump, qui aurait forcé la main de Benjamin Netanyahu, alors qu'aucun des objectifs de la guerre – l'anéantissement du Hamas, ainsi que le retour de tous les otages et d'un sentiment de sécurité chez les Israéliens – n'est atteint. Il faudra maintenant libérer environ 1 200 prisonniers palestiniens et sortir de Gaza, en laissant peut-être au mouvement islamiste la possibilité de se reconstruire.

“Il faut être clair: c'est un mauvais deal, admet Udi Goren, qui fait partie du Forum des familles d'otages. *Mais c'est le seul accord possible. Nous n'avons pas le choix.* L'association, qui regroupe depuis quinze mois les proches des Israéliens capturés par le Hamas, est devenue *“comme une famille élargie”*, explique Udi. Le corps de son cousin, Tal Haimi, tué dans son kibboutz de Nir Yitzhak le 7 octobre 2023, est encore à Gaza. *“Je suis rempli de joie pour ceux dont les proches dormiront peut-être la semaine prochaine dans la chambre voisine”*, explique le jeune homme, *“mais le reste d'entre nous vit avec la possibilité que cela ne soit jamais le cas”*.

Une transition épineuse

La question de la transition entre la première phase de l'accord (qui devrait voir le retour de vingt-trois otages vivants et des dépouilles de dix otages décédés contre le redéploiement des troupes israéliennes) et la deuxième phase (le retour du reste des otages vivants et le retrait complet de Tsahal) est épineuse. Les intermédiaires internationaux se disent très investis, le Premier ministre qatari insistant sur le fait qu'un mécanisme de veille strict sera mis en place au Caire, mais *“il y a deux jours, Benjamin Netanyahu nous a dit de but en blanc qu'il n'y avait pas de garantie que nous passions à la deuxième phase”*, dit Gil Dickman, membre du Forum.

BILAN DE LA GUERRE HAMAS-ISRAËL



Sources : AFP, Nations unies, Unrwa, armée israélienne - Photos : AFP

IPM GRAPHIC

LES PERSPECTIVES

Pour lui, seule une pression internationale soutenue pourra forcer le gouvernement israélien à tenir ses promesses. "L'effet Trump a été énorme. Le même accord était sur la table en mai 2024 après tout: la seule chose qui a changé depuis, c'est que Trump est président, et que Carmel est morte", dit Gil, dont la cousine faisait partie des six otages exécutés par le Hamas à l'approche de troupes israéliennes en septembre. "Trump est le héros des otages. Ou en tout cas de trente-trois otages: il doit maintenant utiliser ses leviers pour mettre un terme final à ce cauchemar."

En attendant, la trêve ne reste qu'une distante réalité. Israël a reconnu avoir frappé une cinquantaine de sites à l'intérieur de l'enclave, assurant comme d'habitude avoir pris "des précautions" pour ne pas frapper de civils. L'une des frappes aurait visé "un endroit où une des prisonnières incluse dans la première phase du cessez-le-feu était située", a averti le porte-parole de la branche armée du Hamas, Abu Obaida. Plus de 80 Palestiniens auraient été tués dans ces frappes, selon les autorités locales. Ces chiffres sont en phase avec la réalité morbide du conflit: les bombes tombent plus dru à l'approche d'un cessez-le-feu, jusqu'à la toute dernière minute.

Épinglé

Une trêve en trois phases

L'accord de trêve annoncé mercredi soir s'articule en trois phases qui doivent aboutir à la libération des 98 otages israéliens (en vie et décédés) toujours détenus par le Hamas, en échange de la libération de prisonniers palestiniens.

La première phase est censée entrer en vigueur ce dimanche et s'étaler sur 42 jours. Lors de celle-ci, 33 otages devraient progressivement être libérés par petits groupes: toutes les femmes civiles ou militaires, les enfants, mais aussi les hommes de plus de 50 ans. En contrepartie, entre un millier et 1 650 Palestiniens emprisonnés depuis le 7 octobre seront relâchés (les femmes et les hommes de moins de 19 ans), tandis que Tsahal se retirera pour se repositionner le long de la barrière de sécurité qui sépare l'enclave de l'État hébreu. L'armée israélienne doit également se retirer du couloir de Philadelphie, à la frontière égyptienne, pour permettre le passage de 600 camions d'aide humanitaire par jour.

Si ce cadre est respecté, les échanges entre les derniers otages et d'autres prisonniers palestiniens se poursuivront lors de la **deuxième phase**. La **troisième phase**, enfin, consistera à reconstruire les infrastructures de l'enclave.

Quelles perspectives d'avenir pour les Gazaouis ?

A près plus de 15 mois d'un conflit meurtrier, une trêve provisoire entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza semble enfin à portée de main. Accueilli avec enthousiasme par la communauté internationale, l'accord répond à l'urgence, mais reste entouré de zones d'ombre.

Les laborieux pourparlers (portés par le Qatar, l'Egypte et les États-Unis) n'ont, de fait, toujours pas mis de solution politique sur la table quant à l'avenir de l'enclave palestinienne et de sa gestion.

1 Cette guerre sera-t-elle la dernière entre le Hamas et Israël ?

Les Gazaouis connaîtront-ils enfin une paix durable avec Israël? "C'est certain que non, il y a suffisamment de précédents historiques pour pouvoir l'affirmer", juge Didier Leroy, chercheur du Centre d'études de sécurité et défense à l'Institut royal de défense militaire (IRSD). Malgré les pertes et les dommages conséquents qu'il a subis, "le Hamas, dans sa carrière proto-sociétale, est un phénomène qui n'est pas susceptible d'être anéanti", poursuit l'expert. Sa remise sur pied n'est, dès lors, qu'une question de temps, et d'hommes. Le groupe armé s'assurera en priorité de garder "son ascendant politique" sur la bande de Gaza pour rester, "même dans l'ombre, le mouvement sociopolitique qui pénètre le plus la population".

Il s'agira dans le même temps pour lui de reconstituer et de restructurer ses rangs, amputés de près de 18 000 combattants selon l'armée israélienne. Pour autant, "nous estimons que le Hamas a recruté presque autant de nouveaux militants qu'il en a perdu" depuis le début du conflit, déclarait le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken mardi. L'arsenal militaire sera lui aussi progressivement remis à flot, "dans un premier temps avec les moyens du bord, avant de pouvoir pleinement rétablir les artères d'approvisionnement en pièces détachées pour recréer des roquettes et des missiles plus sophistiqués", conclut Didier Leroy. Toute nouvelle attaque du Hamas, quelle qu'en soit la forme, entraînera néanmoins une réplique israélienne immédiate.

2 Quelle future gestion politique pour la bande de Gaza ?

Face à la capacité de résilience du Hamas, un horizon politique stable apparaît donc comme l'unique perspective de paix durable pour les Palestiniens. La question de la gouvernance de la bande de Gaza après la guerre reste néanmoins toujours en suspens. Et pourrait, à moyen terme, provoquer de nouvelles tensions. Car sur ce point précis, la donne n'a pas changé côté israélien. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu continue d'exclure tout retour au pouvoir du mouvement palestinien dans l'enclave. Le "jour d'après" devrait inclure un rôle substantiel pour l'Autorité palestinienne (AP) de Mahmoud Abbas, déclarait pour sa part Antony Blinken mercredi. Pourtant, l'entité gouvernementale "est totalement démolisée, dévitalisée et coupée des forces vives de sa so-

ciété", argue Didier Billion, directeur adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Pour y pallier, Washington évoque la mise sur pied d'une "mission de sécurité intérimaire" directement supervisée par les Nations unies. L'administration comprendrait plusieurs puissances étrangères ainsi que du "personnel palestinien approuvé" et rendrait le contrôle du territoire à Abbas "aussi tôt que cela sera possible". Dans ce contexte, la prochaine libération de près d'un millier de prisonniers palestiniens "inclura sûrement un ou plusieurs responsables politiques d'envergure", note M. Billion. Marwan Barghouti pourrait potentiellement figurer parmi les détenus libérés. Surnommé le "Mandela palestinien" pour son combat militant, il apparaît depuis plusieurs années comme un président potentiel de l'Autorité palestinienne. "Mais peu importe la façon dont la future gestion de Gaza se décline, le Hamas devra aussi avoir son mot à dire car il est une partie du problème et donc de la solution", conclut Didier Billion.

3 L'enjeu central de la reconstruction

Enjeu majeur du "jour d'après", la reconstruction de Gaza devrait débuter lors de la phase 3 du plan de cessez-le-feu. Tout reste à faire au sein de l'enclave palestinienne.

Face à la capacité de résilience du Hamas, un horizon politique stable apparaît comme l'unique perspective de paix durable pour les Palestiniens dans la bande de Gaza.

Les Nations unies ont estimé que la reconstruction du territoire, dont plus de la moitié du bâti a été détruite, prendrait jusqu'à quinze ans et coûterait plus de 50 milliards d'euros. Exsangue, l'économie palestinienne est incapable de prendre à sa seule charge une telle somme et sera sûrement contrainte de s'appuyer sur des bailleurs externes. "Il faudra mettre en œuvre un plan international pour tout reconstruire, acquiesce Didier Billion, mais il est certain que les États arabes du Golfe auront un rôle déterminant dans ce processus." Parmi eux, l'Arabie saoudite avance déjà ses pions. Riyad a plusieurs fois laissé entendre qu'il souhaite jouer un rôle central dans la recomposition régionale. Pour autant, la monarchie saoudienne a plusieurs fois averti que l'ère des financements sans contrepartie était terminée. "Il est clair que le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) va jouer un jeu politique afin de satisfaire ses propres exigences", rejoint Didier Billion. Soit monnayer la mise en place d'un processus politique visant à la création d'un État palestinien en échange d'un quelconque engagement financier. La solution à deux États a pourtant toujours été un point de non-retour pour l'actuel gouvernement israélien et Benjamin Netanyahu. Mais le retour à la présidence américaine de Donald Trump le 20 janvier pourrait bien redistribuer les cartes. De fait, le milliardaire "entretenait de très bonnes relations avec Riyad et plus particulièrement avec MBS" lors de son précédent mandat, rappelle M. Billion.

Soucieux de se présenter en faiseur de paix au Proche-Orient, le futur locataire de la Maison-Blanche pourrait bien contraindre le gouvernement israélien à reconsiderer sa fameuse "ligne rouge".

Suzy Wolfarth

LE RÔLE DES ÉTATS-UNIS

Trump et Biden se disputent les lauriers

Le accord de cessez-le-feu à Gaza "n'a pu être conclu qu'à la suite de notre victoire historique en novembre", a posté le président élu des États-Unis, Donald Trump, sur les réseaux sociaux, s'en attribuant le mérite avant l'annonce officielle par Joe Biden. Ce dernier, encore Président en exercice pour quelques jours, a vanté un texte (qui reste tout de même à signer...) conforme à celui qu'il avait mis sur la table dès le mois de mai, dont il explique l'acceptation par la "pression extrême" exercée sur le Hamas, l'"équation régionale changée" et le travail de sa diplomatie. À une journaliste qui lui demandait qui, de lui ou de son successeur, devrait être crédité du résultat (à confirmer), le Démocrate a répliqué, avant de tourner les talons: "C'est une blague?"

Le fait est que Donald Trump souhaitait cet accord, qui lui permet de relancer les accords d'Abraham, conclus durant son premier mandat et destinés à normaliser les relations entre Israël et les pays arabes. Il a fait savoir que la libération des otages devait intervenir avant la cérémonie d'investiture du 20 janvier – ce qui reste hypothétique. Faute de quoi, il promettait l'"enfer" au Hamas. Mike Waltz, futur conseiller pour la sécurité nationale du Président élu, a travaillé en collaboration avec celui de Joe Biden, Jake Sullivan.

Rencontre cruciale

De même, l'envoyé spécial de Donald Trump dans la région, Steve Witkoff, a appuyé Brett McGurk, son homologue auprès du président Biden. Le quotidien israélien *Haaretz* a révélé, mardi, que Steve Witkoff a appelé le cabinet du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, vendredi 10 janvier, pour annoncer son arrivée le lendemain à Jérusalem. Alors qu'on lui proposait une rencontre, après la fin du shabbat, samedi soir, M. Witkoff a rétorqué que le jour de repos rituel était le cadet de ses soucis.

Les représentants de l'administration Biden ont déclaré que ladite réunion samedi entre Steve Witkoff et Benjamin Netanyahu avait été cruciale pour conclure l'accord, selon le *Washington Post*. Bon prince, l'homme de Donald Trump a concédé que l'administration Biden avait été le "fer de lance" des pourparlers. Tout le monde a en mémoire le précédent de la libération des otages américains en Iran, en 1981, détenus à Téhéran pendant 444 jours. Leur sort a pesé sur la défaite électorale du Démocrate Jimmy Carter, décédé le 29 décembre dernier. Les otages avaient été libérés le 20 janvier 1981, douze minutes après l'adresse inaugurale du président républicain Ronald Reagan.

A. Lo.

L'AIDE HUMANITAIRE ET LA RECONSTRUCTION

Rendre Gaza à nouveau viable, un chantier titanesque

Le monde retient encore son souffle, alors que l'accord de cessation des hostilités à Gaza annoncé mercredi soir n'était toujours pas formellement avalisé par le gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu. Outre la libération de 33 otages israéliens en échange d'un millier de prisonniers palestiniens, dans une première phase de trêve à partir de ce dimanche, l'accord prévoit une augmentation importante de l'aide humanitaire distribuée dans une enclave exsangue après plus de 15 mois d'affrontements sanglants.

Mais rien n'est garanti sur le long terme. L'enjeu réside surtout dans l'établissement d'un environnement post-conflit pour stabiliser la situation et éviter au maximum un nouveau plongeon dans les affres de la violence. C'est une tâche titanesque, qui ne peut se contenter de changements superficiels.

Alors viendra le temps d'un immense défi: celui de la reconstruction de l'enclave. Celle-ci a vu la moitié de ses infrastructures anéanties par les bombardements israéliens, selon les Nations unies, qui estiment qu'un tel chantier coûtera plus de 50 milliards d'euros et prendra jusqu'à 15 ans.

Défi humanitaire

Il y a eu "d'immenses destructions", confirme Tamara Alrifai, directrice des relations extérieures et de la communication de l'Unrwa (l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens). "La quasi-totalité de la population de Gaza a perdu sa maison. Les routes sont détruites et remplies partout de décombres, y compris d'engins non explosés. Le déblaiement [et] la reconstruction nécessiteront un effort monumental et des investissements de la part des donateurs et de la communauté internationale."



Des Palestiniens se rassemblent pour recevoir de l'aide alimentaire distribuée dans le centre de la bande de Gaza, le 16 janvier 2025.

La porte-parole ajoute que l'accès à la nourriture et l'eau potable représente également "un défi majeur. Il faut augmenter considérablement l'aide humanitaire, fournie au compte-gouttes jusqu'à présent".

Parce que "la situation humanitaire reste sombre à Gaza", pour reprendre les termes de la présidente de la Commission Ursula Von der Leyen, l'Union européenne (UE) a annoncé ce jeudi un nouveau paquet d'aide humanitaire à hauteur de 120 millions d'euros (6% de son budget humanitaire pour 2025): assistance alimentaire et sanitaire, aide en matière de sécurité, d'abris et d'hygiène (comme l'assainissement de l'eau). Au total, depuis 2023, plus de 450 millions d'euros ont été alloués par l'UE en soutien à la population palestinienne.

Remise en marche

Avant cette guerre, la bande de Gaza était déjà minée par la pauvreté et le chômage, en partie à cause du blocus israélien imposé depuis 2007 (après que le Hamas, vainqueur des législatives palestiniennes, a pris le pouvoir dans l'enclave). Depuis le 7 octobre et le début du conflit actuel, 1,9 million de personnes – soit 90% de la population – ont en outre été déplacées. Environ 46 700 auraient perdu la vie, en majorité des civils. Un nombre de décès qui est "probablement beaucoup plus élevé en raison de l'effondrement du système de santé, des épidémies et de l'accès très limité à la nourriture, à l'eau et aux abris", estime Médecins sans frontières (MSF) sur son site.

"Les habitants de Gaza ont besoin de tout!" s'exclame Tamara Alrifai. Reconstruire leurs maisons, les routes, les hôpitaux, les écoles, les réseaux d'eau et d'égouts. Pour l'Unrwa, le principal défi consiste à ramener plus de 650 000 enfants à l'école, qui ont perdu au moins deux ans d'apprentissage." Seuls 17 des 36 hôpitaux gazaouis sont partiellement fonctionnels, d'après un rapport de MSF. L'Organisation mondiale de la santé estime qu'il faudra au moins 12 milliards d'euros pour reconstruire le système de santé à Gaza.

L'importance de l'Unrwa

L'Unrwa s'inquiète toutefois de deux lois israéliennes mettant fin à ses opérations en territoire palestinien, qui vont entrer en vigueur le 29 janvier. Or l'agence a un "rôle essentiel" dans la région et "ne peut pas être remplacée", a rappelé jeudi Hadja Lahbib, la commissaire européenne chargée de la Préparation et de la Gestion des crises, à un groupe de médias européens, dont *La Libre*. La Belge "aimerait vraiment que les autorités israéliennes reconSIDéRer la mise en œuvre de la loi, parce que nous savons tous que cela va mener à une situation catastrophique sur le terrain. Nous ne devons pas oublier qu'Israël, en tant que puissance occupante et en tant que partie au conflit, [a l'obligation] d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à la population".

"La société de Gaza, et d'Israël, est profondément traumatisée, conclut Tamara Alrifai. Quinze mois de tueries, c'est beaucoup trop long. Plus vite la guerre prendra fin et plus vite les gens pourront retrouver un peu de répit et de normalité, mieux ce sera."

Charlotte de Condé et Ole B



LA CLASSE A

CONDITIONS SALON EXCLUSIVES

Optez pour l'élegance sportive
de la Classe A Star Edition, généreusement équipée.
Bénéficiez dès maintenant de conditions Salon exclusives,
avec en plus 3 200 € d'avantage Star Edition.*



À partir de
259 €
/mois HTVA en Renting.*

0,7 - 9,0 L/100 KM • 17 - 205 G/KM CO₂ (WLTP).

Contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule. Informations environnementales AR 19/3/2004 : www.mercedes-benz.be - Donnons priorité à la sécurité.
Le modèle présenté peut comporter des options. *Plus d'info sur www.mercedes-benz.be

Au prix de dérapages, les partis utilisent la communauté turque comme réservoir à voix

■ Les partis politiques bruxellois, dont le PS et le MR, accueillent sur leurs listes des candidats dont les positions nationalistes turques, ou relatives au génocide arménien, ne collent pas avec leur propre ligne idéologique.

C'est une affaire comme il s'en produit régulièrement en Région bruxelloise. En ce début d'année, la photo d'un candidat socialiste de Saint-Josse parvient à la DH. On y voit Turgay Yuksel mimant de la main une tête de loup, symbole des Loups gris, une organisation ultranationaliste qui soutient le MHP, un parti d'extrême droite turque. Quelques jours plus tôt, le PS de Saint-Josse avait annoncé en grande pompe le renfort de ce candidat sur sa liste communale. Les électeurs tennoodois, en effet, retourneront aux urnes ce 9 février, après l'annulation du résultat de l'élection du 13 octobre en raison de soupçons de fraude électorale. Entre-

temps, le chef de file du PS tennoodois, Philippe Boïketé, a décidé d'exclure Turgay Yuksel de sa liste, assurant ne pas avoir été au courant de ce lien entre son candidat et le groupe d'extrême droite turque.

"Ce qui s'est produit à Saint-Josse s'est déjà produit ailleurs. Il est arrivé à de multiples reprises, lors de la confection des listes, que des cas de candidats suspectés d'allégeance aux loups gris soient médiatisés, observe Hassan Boussetta, politologue et sociologue à l'Université de Liège. Même si le choix des candidats est, in fine, de la responsabilité des partis, il faut comprendre que, quand un candidat est mis sur une liste locale, les sections ne peuvent pas lui demander d'extrait de casier judiciaire ni tout savoir de lui, comme



© BERNARD DEMOULIN

Emir Kir, bourgmestre de Saint-Josse, aux côtés de Safa Akyol, membre du MR, lors d'une manifestation de soutien organisée par des citoyens tennoodois.

par exemple s'il a figuré sur une photo compromettante."

Cette affaire illustre toutefois la tension qui traverse différents partis, écartelés entre les valeurs portées par certains candidats, la ligne officielle et la volonté de performer électoralement dans certaines communautés.

"Historiquement, le PS a été le premier à recruter de manière quantitative des candidats issus de l'immigration. Ecolo a suivi assez rapidement. Selon plusieurs études, le fonctionnement politique, au sein de la communauté turque, était alors assez vertical. Il y avait une forte concertation au sein des organisations communautaires turques, pour pousser certains candidats. Mais cette analyse est moins évidente aujourd'hui, car la communauté turque est désormais impliquée dans tous les partis", reprend Hassan Boussetta.

"Notre peuple n'oubliera pas..."

Il reste toutefois, manifestement, difficile pour un élu d'origine turque de s'opposer aux décisions du candidat le plus populaire de la communauté. Sait Köse, un élu schaerbeekois, en a fait l'expérience, après avoir été confronté à de fortes pressions lorsqu'il avait annoncé son soutien au MR. Par ce ralliement, il s'opposait de facto au PS d'Hassan Koyuncu, en passe de devenir bourgmestre de Schaerbeek. Sait Köse avait finalement rétropédalé, face à la pression de membres de sa communauté. "Notre peuple n'oubliera pas!" avait alors commenté en turc Ibrahim Domnez (PS), conseiller communal et député bruxellois, dans un message sur Instagram.

"Le problème est que les partis politiques, et ce n'est pas seulement le cas du PS, ont tous pris l'option du communautarisme en recrutant des candidats dans les quartiers, sans se soucier de l'emprise que peuvent y avoir sur certains candidats plusieurs organisations communautaires, dont la Diyanet (Association internationale religieuse islamique turque, NdlR), dénonce Mustafa Sari, ancien administrateur de la Maison des Turcs à Liège. Les partis feignent aussi d'ignorer les liens de certains candidats avec l'AKP, le parti d'Erdogan. Pourtant, qu'est-ce que ce parti peut bien avoir avec l'idéal socialiste?"

Des candidats MR sur la liste d'Emir Kir...

Le MR a lui aussi cédé à la tentation communautaire en Région bruxelloise. "Alors que le MR se plaint de l'islamisme politique, on peut s'interroger sur le cas de Safa Akyol et Hennan Oflu", pointe Ahmed Mouhssin, candidat Ecolo à Saint-Josse.

Hennan Oflu a été élu député bruxellois sur les listes MR le 9 juin. Or, ce Tennoodois est aussi un ancien soutien de l'UETD (l'Union des démocrates turcs d'Europe), un organe qui soutient l'AKP et le régime Erdogan à travers l'Europe.

Le MR a aussi enregistré le renfort de Safa Akyol, un ancien élu PS de Saint-Josse, proche d'Emir Kir, qui fut lui aussi sympathisant des jeunesse pro-Erdogan. Il s'était notamment opposé à la commémoration en Belgique du centième anniversaire du Génocide arménien.

"Ce sont des faits qui datent d'il y a 12 ans, et j'ai fait mon mea culpa, contrairement à d'autres personnalités belgo-turques qui refusent de répondre aux journalistes, indique Safa Akyol à *La Libre*. J'étais en recherche d'identité et mes positions actuelles sont bien différentes."

La question qui se pose avec ce type de transferts rappelle le débat qui a suivi le transfert de Noa Pozzi, ex-tête de liste du parti d'extrême droite Chez, au MR. Un parti démocratique doit-il, ou non, accorder une seconde chance à des candidats qui ont soutenu des positions problématiques?

"Au-delà de ces questions, le plus surprenant, est d'analyser le cas de Safa Akyol et d'Ismail Luahabi qui deviendra peut-être bientôt député bruxellois MR (NdlR: Ismail Luahabi est suppléant d'Angelina Chan, pressentie comme échevine à Schaerbeek, lorsque la majorité communale y sera formée). Ils sont tous deux membres du MR mais sont présents sur la liste du bourgmestre d'Emir Kir (qui se dit socialiste), lors des élections communales de Saint-Josse, reprend Ahmed Mouhssin (Ecolo). Et ce, alors qu'il y a pourtant un cartel Engagés-CD&V-MR qui se présente dans la commune. C'est la première fois que je vois ça!"

Ahmed Mouhssin, comme d'autres au sein du PS, fait état d'un deal passé entre Emir Kir et le MR, pour que le bourgmestre de Saint-Josse soutienne les libéraux à la région, afin que le MR le soutienne aux communales en retour.

Une visite de "courtoisie" à Emir Kir

"C'est inexact, dément cependant Emir Kir à *La Libre*. "Ismaël Louhaba et Safa Akyol m'accompagnent depuis 20 ans. Lors de ces élections, nous serons la seule liste à reconduire tous les candidats. Il s'agit pour l'essentiel de gens de gauche, car je rappelle que le projet que je porte est la plus à gauche du pays, mais il y a aussi des membres du MR."

Le bourgmestre de Saint-Josse reconnaît toutefois avoir rencontré Georges-Louis Bouchez, président du MR, comme en attestent des photos prises l'an dernier dans un restaurant.

"Il y a eu pas mal de fantasmes sur nos relations avec Emir Kir, durant les élections régionales, assure une source libérale. La vérité, c'est que Saint-Josse est comme une petite principauté. Si tu espères que tes affiches de campagne ne soient pas déchirées et que tu veux faire campagne en toute sécurité, il faut d'abord aller rendre une sorte de visite de courtoisie à Emir Kir. Certains élus MR, dont Georges-Louis Bouchez et David Leisterh, ont eu des contacts avec lui dans ce cadre, mais d'autres élus d'autres partis l'ont fait aussi."

La recette communautaire socialiste n'est toutefois pas si facilement reproductive. La tentative du MR de jouer cette carte lors des élections régionales et communales n'a guère été un succès, au vu des scores décevants des candidats issus de la diversité sur les listes libérales.

Une position politique schizophrénique

Au PS, en revanche, certains candidats d'origine turque obtiennent des scores impressionnantes. Dans des communes comme Schaerbeek ou Saint-Josse, leur apport est même décisif pour tout parti qui y ambitionne la victoire.

Certains de ces élus belgo-turcs ont toutefois, en certaines occasions, donné l'impression d'adopter une position politique un brin schizophrénique: en phase avec les positions de gauche du PS dans la politique communale ou régionale, tout en appliquant une forme d'alignement avec Ankara sur des thèmes internationaux comme le génocide arménien.

"Dans la communauté turque, les élus disposent de très peu de marge de manœuvre sur une question

comme le génocide arménien, pointe le professeur Hassan Boussetta. Il y a très peu d'élus d'origine turque, à part Zuhal Demir (N-VA), qui y vont franco sur le sujet. Beaucoup sont tétanisés par la crainte d'une défaite électorale au sein de leur communauté. Mais par ailleurs, je ne pense pas que cela ait d'impact sur leur ligne politique en interne, au sein de leur parti. En matière d'idéologie, la ligne d'un parti reste le règne."

Mahinur Özdemir, ministre turque de la Famille

Au sein de la communauté turque, plusieurs candidats ont, à diverses reprises, tenu des positions peu compatibles avec la ligne de leur parti.

En 2006 déjà, la question agite le débat politique bruxellois, lorsqu'un élu réputé proche des Loups gris est élu à Schaerbeek sur la liste tirée par Laurette Onkelinx, candidate bourgmestre.

En avril 2015, la députée bruxelloise et conseillère communale à Schaerbeek Mahinur Özdemir, est exclue du CDH pour avoir refusé de reconnaître l'existence du génocide arménien. Quelques années plus tard, en 2023, la même Mahinur Özdemir allait devenir ministre de la Famille du président Recep Tayyip Erdogan, en Turquie.

Le cas d'Emir Kir, qui avait refusé de reconnaître le génocide arménien perpétré dans l'Empire Ottoman, épouse certaines similitudes. En mai 2015, le très populaire bourgmestre de Saint-Josse est rappelé à l'ordre par son parti pour avoir brillé par son absence lors de la minute de silence commémorant le génocide arménien à la Chambre des représentants.

Quelques jours plus tard, toujours en 2015, trois députés du Parti socialiste, dont Hassan Koyuncu, actuellement favori pour devenir bourgmestre de Schaerbeek, sont félicités par un journaliste turc pour avoir empêché le Parlement bruxellois d'observer une minute de silence en hommage aux victimes du génocide arménien. Le PS avait démenti, rappelant qu'il reconnaissait "sans ambiguïté" le génocide arménien. Au final, Sevket Temiz et Hasan Koyuncu feront l'objet d'un "rappel à l'ordre" de Laurette Onkelinx, selon son porte-parole.

En 2015, Emir Kir est exclu du PS par le comité de vigilance du parti, en raison de sa rencontre avec des maires appartenant au MHP, un parti nationaliste turc d'extrême droite.

Dans le cas Emir Kir, comme plus tard celui de Turgay Yuksel, le PS a tranché dans le vif. D'autres cas sont plus épineux.

Hassan Koyuncu compare le PS et l'AKP

Le député bruxellois Hassan Koyuncu, possible futur bourgmestre de Schaerbeek, s'était ainsi exprimé, en 2020, dans un média turc de manière très positive vis-à-vis du régime Erdogan en estimant que "les expatriés voient les évolutions positives en Turquie et préfèrent l'AKP".

"Alors que les Turcs soutiennent les partis de gauche en Europe pour des raisons comme les droits sociaux, la santé et l'économie, ils voient que le parti AKP a atteint cet objectif en Turquie", avait-il encore déclaré.

Le propos peut surprendre venant d'un socialiste. Rappelons toutefois qu'en 2023, près de trois quarts des Turcs de Belgique ont voté pour Recep Tayyip Erdogan.

"D'une manière générale, ce qu'on raconte sur le vote ethnique ne tient souvent pas la route. Il ne faut pas prendre les électeurs de la diversité pour des imbéciles, avertit Hassan Boussetta. Ils font des choix à plusieurs variables et l'ethnicité du candidat, certes, peut être un élément, mais ce n'est pas le seul."

Adrien de Marneffe



© BERNAUD DEMOULIN

Les bourgmestres Engagés bruxellois, Benoît Cerexhe (Woluwe-S-P), Christian Lamouline (Berchem), Jean-Paul Van Laethem (Ganshoren) et Claire Vandevivere (Jette).

Les bourgmestres Engagés s'opposent à toute fusion des zones de police à Bruxelles

Ils prennent position à rebours de Maxime Prévot, qui s'est dit ouvert à une possible fusion des zones de police.

Si la capitale continue de tourner tant bien que mal, après sept mois sans gouvernement bruxellois de plein exercice, elle le doit en partie aux mandataires locaux, qui s'activent dans les 19 communes de la capitale. Les quatre bourgmestres Engagés de la capitale (Benoît Cerexhe à Woluwe-Saint-Pierre, Claire Vandevivere à Jette, Christian Lamouline à Berchem-Sainte-Agathe, et Jean-Paul Van Laethem à Ganshoren), ont toutefois décidé de monter au créneau, pour tirer la sonnette d'alarme.

“Nous sommes très inquiets de ce qui ressort des discussions en cours au niveau fédéral, mais aussi de la super note institutionnelle régionale bruxelloise, qui préconise la fusion des zones de police, des CPAS et des communes. Nous y sommes résolument opposés!”, tonne Benoît Cerexhe. “On ne dit pas cela parce que nous serions des petits barons assis sur leur pouvoir communal, mais parce que ces positions, prises par des personnes comme Georges-Louis Bouchez, relèvent d'un fantasme de la rationalisation, comme si la sécurité allait s'améliorer en éloignant la police du citoyen. Les seules études réalisées sur la question pointent juste-

ment le fait que ces fusions n'iraient pas dans le sens d'une plus grande efficacité.”

Ce message semblait assez bien partagé, mardi matin, en conférence des bourgmestres bruxellois.

Les bourgmestres pas d'accord avec Maxime Prévot

Cette vision institutionnelle n'a pas encore descendu l'axe E411. Mardi sur BX1, Maxime Prévot, président des Engagés, s'est déclaré “plus ouvert à la fusion des polices pour l'opérationnel, pour l'optimisation des zones”. Il estime “surprenant” le “statu quo derrière lequel certains campent”.

“Visiblement, notre message n'est pas suffisamment bien passé auprès des négociateurs”, constate Claire Vandevivere, bourgmestre de Jette.

“Parfois, les négociateurs n'ont pas une connaissance aussi fine des zones de police bruxelloises que les bourgmestres bruxellois”, regrette Benoît Cerexhe. “La réforme des zones de police ne repose sur aucune analyse objective. Et elle ne répond pas au problème fondamental, qui est le sous-financement des zones de police. Notre zone de police (Bruxelles Ouest) est la 5^e du pays en termes de population, mais elle est la 57^e au niveau du financement (NdlR: par habitant). Le financement fédéral n'est pas équitable pour Bruxelles. Il faut revoir la norme KUL (NdlR: norme de financement de la police fédérale)”, révèle Christian Lamouline, bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe.

“Les francophones doivent se mobiliser pour défendre Bruxelles, et résister aux visées institutionnelles de la N-VA, et des partis flamands en général.

La fusion des zones de police n'est que la première étape.”

Benoît Cerexhe

“Nous voulons aussi souligner l'ambivalence des voix qui nous parlent de rationalisation, des transferts de compétences vers la Région bruxelloise, tout en nous discréditant...” reprend la bourgmestre de Jette. “Mais nous ne sommes pas opposés à toute réforme. Si on fusionne chaque commune avec son CPAS, ce serait déjà un pas énorme.”

“Les francophones doivent se mobiliser”

Rappelons que les 19 communes bruxelloises, lors de la création de la Région bruxelloise, avaient été pensées comme une base arrière pour pouvoir quand même administrer la capitale en cas de blocage communautaire. Pour Benoît Cerexhe, cet héritage doit être préservé. “Les francophones doivent se mobiliser pour défendre Bruxelles, et résister aux visées institutionnelles de la N-VA, et des partis flamands en général. La fusion des zones de police n'est que la première étape. Ces fusions permettraient aux partis flamands de renforcer leur pouvoir à Bruxelles via la Région, où ils sont mieux représentés que dans les communes.”

Pour Jean-Paul Van Laethem, bourgmestre de Ganshoren, les prises de position néerlandophones constituent un leurre. “Le sujet principal, c'est la crise financière de la Région, qui fait face à un déficit budgétaire de 14 milliards d'euros. Et les fusions des zones de police ou des communes ne répondront pas à cette problématique.”

“Je suis surpris que, dans la note des partis néerlandophones, on ne trouve rien sur la réforme de l'administration régionale”, conclut Christian Lamouline. “La région a arrosé une série d'organismes (lire aussi en page 27), dont on devrait aujourd'hui analyser l'efficience, mais cela, on n'en parle pas...”

Adrien de Marneffe



[SPORTY] JOY.

BMW JOY DEALS.



**La BMW X1
à partir de 249 €**

par mois hTVA,
en location pour les professionnels.*



Donnons priorité à la sécurité. Informations environnementales (AR 19/03/04): bmw.be

0,7-8,2 L/100KM • 16-186 G/KM CO₂ (WLTP)

* Infos et conditions sur bmw.be

LA JOURNÉE

Plus de 39 000 demandes d'asile en 2024 en Belgique, surtout des Palestiniens

39 615 personnes ont demandé l'asile en Belgique l'an dernier, une hausse notable (de 12 %) par rapport à 2023, communique jeudi le cabinet de la secrétaire d'État à l'Asile et la migration Nicole de Moor (CD&V). Le nombre de personnes issues des territoires palestiniens a fortement augmenté (+74 %) parmi les demandeurs. Elles sont d'ailleurs le premier groupe en termes de nationalité, devant la Syrie, l'Érythrée et la Turquie. Une très grande part de ces 39 615 demandeurs d'asile, soit 15 685 personnes, avaient en réalité déjà entamé une procédure dans un autre pays européen.

Le gouvernement De Croo va préparer une nouvelle tranche de douzièmes provisoires

Le gouvernement en affaires courantes va préparer une nouvelle tranche de douzièmes provisoires, afin d'assurer la continuité des services de l'État pour le deuxième trimestre de l'année 2025. En l'absence de gouvernement de plein exercice, aucun exécutif ne dispose actuellement du pouvoir de constituer le budget fédéral. Dans ce contexte, la Chambre a adopté fin décembre les "douzièmes provisoires" pour les trois premiers mois de 2025. Cette technique consiste à débloquer mois par mois un douzième du dernier budget adopté par la Chambre, auquel s'ajoute l'indexation. "Le premier paquet de douzièmes ne suffira pas", a indiqué le Premier ministre démissionnaire Alexander De Croo jeudi en séance plénière de la Chambre. Et ce, même si un accord de gouvernement est conclu rapidement. "Il est impossible que tout soit voté au sein de cette assemblée d'ici au 31 mars", a-t-il observé, en réponse à des questions parlementaires.

Le Roi reporte de quelques jours son discours de Nouvel An au Palais royal

La traditionnelle réception de Nouvel An du Roi n'aura pas lieu fin janvier mais le 4 février. À cette date, au Palais de Bruxelles, le chef de l'État prononcera son discours devant les Corps constitués, c'est-à-dire les forces vives de notre pays. Pourquoi ce léger changement d'agenda ? La raison est liée aux actuelles négociations en vue de la constitution du prochain gouvernement fédéral. Le formateur Bart De Wever sera reçu en audience par le Roi le 31 janvier pour présenter son dernier rapport. La majorité "Arizona" pourra-t-elle voir le jour ? On devrait être fixé à ce moment. Par prudence, la cérémonie de Nouvel An au Palais n'aura lieu qu'après cette échéance, en attendant d'y voir plus clair sur la situation politique. Si un blocage devait subsister, il se dit que le Roi pourrait subtilement et diplomatiquement hausser le ton à l'égard des partis associés aux discussions.

Des associations pointent des erreurs dans la modification du calendrier de la LEZ

Des erreurs juridiques entachent l'ordonnance repoussant de deux ans la prochaine phase du dispositif de basses émissions à Bruxelles (LEZ), affirment plusieurs associations. À leurs yeux, le report est caduc. Le Parlement bruxellois avait, in extremis, validé en octobre dernier, une ordonnance reportant de deux ans la prochaine phase de restriction de la LEZ. Il semble que cette apparente précipitation a entraîné quelques erreurs... Un texte réparateur sur le plan juridique devra être adopté rapidement, entend-on.



Au soir de sa vie, Roeland Raes aurait reconnu la réalité de la Shoah.

BELGA

Au Parlement flamand, une minute de silence suscite l'embarras

■ La gauche a quitté l'hémicycle lors de l'hommage à Roeland Raes, négationniste du parti flamant.

■ L'usage d'observer "une minute de silence" a plus d'un siècle. Il a été introduit par la France pendant la première cérémonie de commémoration de l'Armistice "14-18". Et dans notre pays, le parlement flamand ne déroge pas à cette tradition en choisissant d'honorer la mémoire d'un député décédé. Ce fut le cas mercredi, en séance plénière.

Un homme condamné en 2010

La nouvelle présidente Freya Van den Bossche (Vooruit) avait invité les députés à respecter la règle en mémoire de Roeland Raes, ancien vice-président du Vlaams Blok décédé fin novembre. Et cela, même si le défunt était un négationniste condamné en 2010 par la cour d'appel de Bruxelles suite à ses propos concernant la Shoah, prononcés en 2008 à la télévision néerlandaise. Aux yeux de Freya Van den Bossche cependant, la minute de silence était légitime car "une personne est davantage que la condamnation qu'elle encourt".

Cette demande a néanmoins provoqué l'indignation de bon nombre d'élus de Groen, Vooruit et du PTB. Ces derniers n'ont pas hésité : ils ont quitté l'hémicycle, préférant pratiquer la politique de la chaise vide plutôt que d'incliner la tête en mémoire de leur ancien collègue.

L'ancien sénateur d'extrême droite était un négationniste condamné en 2010 par la cour d'appel de Bruxelles suite à ses propos concernant la Shoah.

"À l'époque où l'Histoire se répète et qu'une fois de plus, des dizaines de milliers de personnes sont victimes d'un génocide (à Gaza, NdlR), cet hommage est tout simplement choquant", a justifié Mieke Schauvliege (Groen). Quant à Egbert Lachaert de l'Open VLD, il a déclaré ne pas vouloir faire d'esclandre. Les élus libéraux sont restés dans l'hémicycle, mais ne se sont pas levés.

Un souhait de la famille

La minute de silence au parlement flamand était, semble-t-il, un souhait de la famille du défunt. Roeland Raes est mort le 28 novembre à l'âge de 90 ans à Aalter, une commune de Flandre-Occidentale où il résidait. Il fut aussi le fondateur (en

1976) du mouvement Voorpost, entité politique qui revendique d'unifier l'ensemble des territoires de langue néerlandaise en Europe. Cet ancien membre de la Volksunie avait, avec Karel Dillen, fondé le Vlaams Blok en 1978.

L'ancien élu avait, une fois de plus, créé la polémique en septembre dernier lorsqu'on découvrit que son nom figurait sur les listes du Vlaams Belang pour les communales d'octobre 2024. Ce flamant qui avait aussi mis en doute l'authenticité du journal d'Anne Frank est resté membre du Vlaams Belang. Il finit par renoncer à figurer sur les listes communales "afin de ne pas nuire à son parti". Au soir de sa vie, il a tenté de tourner la page de son passé controversé et aurait reconnu la réalité de la Shoah.

J. He.

COMMENTAIRE

Chevalier ou chevalière ?

Par Francis Van de Woestyne

Christie Morreale, ancienne ministre wallonne de l'Emploi, est aujourd'hui cheffe du groupe socialiste au Parlement wallon et députée de la FWB. Il y a une mention qui ne figurera jamais sur son CV: celle de *Chevalier* de l'ordre de Léopold. Elle a décliné l'octroi de cette distinction honorifique face à l'impossibilité de féminiser ce titre. Elle explique: "Depuis 1993, quand j'avais 16 ans, on a féminisé les titres et fonctions en Communauté française. Mais en 2025, alors que j'ai 47 ans, on me propose toujours d'être *Chevalier*, et pas *Chevalière*. Il faut vivre avec son temps quand même!" Elle raconte: "J'ai demandé que l'on sensibilise le Palais royal, on va avoir une Reine en Belgique. Pourtant, ma demande a été rejetée, à plusieurs reprises. J'en avais d'ailleurs parlé aux vœux du Palais royal. Je pensais qu'en cinq ans, on aurait évolué. Pas du tout, malheureusement..." Ce n'est donc pas la distinction – d'ailleurs naturelle chez elle – que Madame Morreale refuse, c'est le titre masculin qu'on lui propose.

Le problème qu'elle soulève appelle plusieurs remarques. Malgré certains progrès, nous continuons à vivre dans une société marquée par le patriarcat. Mais féminiser n'est pas aussi simple. Si Christie Morreale souhaite que sa distinction soit féminisée, la nomination n'est pas évidente. Souhaite-t-elle être *chevalière*? Une chevalière est une bague à large chaton plat sur lequel sont gravées des armoiries, des initiales. Il faudrait donc trouver une autre appellation: chevaleresse? La féminisation de la profession d'avocat n'est guère plus aisée. Comment s'adresser à une avocate: Maître ou Maitresse? Comment nommer une femme qui représente son pays à l'étranger: Madame l'ambassadrice alors que ce titre est porté par la femme d'un ambassadeur? Autre précision. Si le Roi est bien compétent pour l'octroi des distinctions honorifiques et des faveurs nobiliaires sous couvert du ou de la ministre des Affaires étrangères, la fixation du cadre légal dépend du législateur. Conformément à la prérogative constitutionnelle, le chef de l'Etat accorde des faveurs nobiliaires. Et là, le féminin existe bel et bien. Il accorde généralement le titre de baron ou de baronne, plus exceptionnellement le titre de comte ou comtesse. Il s'agit de titre de noblesse qu'il ne faut pas confondre avec les distinctions honorifiques comme celle qui est proposée à Madame Morreale. Celles-ci sont presque automatiquement accordées à des personnalités qui ont œuvré pendant un certain nombre d'années pour le bien commun. Il en existe trois: l'ordre de Léopold II, l'ordre de la Couronne et l'ordre de Léopold. Et dans chacun de ces ordres, il y a plusieurs degrés (commandeur, officier, chevalier, etc.). Si l'on veut féminiser ces grades, il suffit donc qu'un ou une parlementaire dépose une proposition de loi en ce sens. Cela ne saurait tarder... Le groupe PS au Parlement fédéral va s'en charger. Mais apparemment, les formulations féminines n'ont pas encore été définies. Des suggestions? Envoyez-les au boulevard de l'Empereur, 24 à 1000 Bruxelles.

Les Belges plébiscitent la vaccination en pharmacie

■ Selon un sondage, trois quarts des Belges y sont favorables. Les médecins y restent, eux, fermement opposés.

Lancée pour lutter contre la pandémie de Covid, étendue ensuite à la grippe, la pratique de la vaccination en pharmacie séduit les Belges. Selon un sondage iVOX (réalisé sur un échantillon de 1000 Belges, représentatif de la population), plus de trois quarts des personnes interrogées (77%) estiment que la possibilité offerte aux pharmaciens d'administrer le vaccin contre la grippe représente une plus-value. Ce chiffre est en "housse de 10% par rapport à l'année dernière", souligne le réseau de pharmacies Multipharma, commanditaire du sondage.

Cela dit, 38% des sondés trouvent que seuls les médecins et infirmiers devraient pouvoir administrer un vaccin. Ce chiffre est a priori contradictoire avec les précédents. On peut supposer que ces personnes imaginent que le médecin ou l'infirmier se déplacera en pharmacie pour effectuer la vaccination, mais la mesure décidée par le gouvernement sortant prévoit bien d'autoriser le pharmacien lui-même à effectuer l'injection.

La pharmacie du XXI^e siècle

"Les tâches du pharmacien vont au-delà de la délivrance de médicaments, commente Multipharma. De plus en plus de patients font appel à ce professionnel de la santé pour l'administration de vaccins, le dépistage du diabète, etc. Le pharmacien reçoit, pour certains de ces services, un honoraire qui est indépendant de la délivrance des médicaments et sert à l'indemniser pour le temps qu'il y consacre (c'est le cas pour la vaccination, NdlR). La rémunération du pharmacien évolue donc vers un système basé sur les prestations et moins sur la marge économique tirée de la vente de produits."

"Quand on fait un acte de vaccination, on voit le patient dans sa globalité, contrairement au pharmacien."

Luc Herry

Vice-président de l'Absym.

Les vaccins pour enfants sont, en fait, fournis gratuitement aux médecins par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française), qui en assume le coût. Tandis que les vaccins contre la grippe sont à charge des patients. Si les médecins en stockent à leur cabinet, ils devraient les vendre à leurs patients, ce qui est légalement interdit.

"Comme les pharmaciens ont été habilités à administrer des vaccins, on devrait être habilités à vendre des vaccins", dit Luc Herry. À la limite, dans ce cas-là, on pourrait accepter la vaccination en pharmacie. Mais alors la suite, ce sera quoi? On continuera à nous enlever des activités." L'Absym s'était d'ailleurs récemment opposée aux tests de dépistage des streptocoques lancés en officine.

Antoine Clevers

La vaccination en pharmacie avait débuté à l'époque du Covid.

Des trafiquants vietnamiens lourdement condamnés

■ Les migrants pris en charge étaient cachés dans des "caissons" fabriqués à cet effet.

C'était une filière vietnamienne de trafic d'êtres humains bien rodée. Chacun des dix prévenus avait son rôle en Belgique. Il y avait des chauffeurs, des logisticiens, des hébergeurs, des employeurs et des personnes qui collectaient l'argent, a relevé jeudi la juge lors de la lecture du jugement.

Les deux principaux membres de cette filière démantelée à Bruxelles ont été condamnés jeudi à des peines de six ans de prison et à une amende de 80 000 euros pour l'une et de 120 000 euros pour l'autre. Ce qui pour Mme Laura Jouveneu, avocate de Myria (centre fédéral migration) qui était partie civile, est un signal fort.

L'action des prévenus s'inscrivait dans un trafic d'êtres humains plus large entre le Vietnam et le Royaume-Uni. Ces cinq hommes et ces cinq femmes avaient pour la plupart des liens familiaux. Quasi tous avaient obtenu la nationalité belge. Ils prenaient en charge en Belgique des Vietnamiens désireux de rejoindre le Royaume-Uni. Ces candidats à l'exil devaient payer,

20000

Euros

Montant estimé payé par les migrants pour leur transport entre Vietnam et Royaume-Uni.

pour l'ensemble de leur trajet, quelque 20 000 euros.

Le volet belge a été découvert en 2020, à l'occasion du confinement après l'apparition du Covid. Des taxis, avec à leur bord des Vietnamiens sans papiers, ont été interceptés. Des écoutes et des observations ont été menées.

Dans les conversations, il était notamment question de fabrication de "caissons", pour dissimuler les migrants, parfois enroulés dans du plastique, dans des camions. On parlait d'utilisation d'aérosols pour que les chiens ne débusquent pas

grâce à leur flair les migrants cachés. Ce qui, pour le tribunal, atteste d'un mépris pour l'intégrité physique des victimes, considérées comme des objets.

L'enquête a permis d'établir que plusieurs dizaines de personnes ont bénéficié des services de la filière belge. Certains de ces migrants sont restés quelques mois en Belgique où ils ont travaillé dans des ongleries ou des restaurants et même comme nounou pour rassembler de l'argent leur permettant de poursuivre leur trajet vers le Royaume-Uni.

Pour leur défense, les prévenus parlaient d'entraide entre compatriotes. Le tribunal, qui a mis en avant leur appât du gain, n'en a pas cru un mot.

J. La.

La Cour européenne des droits de l'homme débute la FGTB

■ Elle confirme que le droit de grève ne peut justifier un blocage d'autoroute.

C'est un coup dur pour la FGTB. La cour européenne des droits de l'homme a débouté Thierry Bodson, président de la FGTB, et quinze militants qui contestaient leur condamnation pour entrave méchante à la circulation.

La cour d'appel de Liège leur avait infligé en 2021 des peines de 15 jours ou un mois de prison avec sursis et des amendes allant jusqu'à 2 100 euros pour le blocage de l'autoroute E40 à hauteur du pont de Chezette lors d'une grève contre le gouvernement Michel le 19 octobre 2015. Des pales avaient été incendiées, causant des dommages au bitume. On avait enregistré 400 km d'embouteillage.

Les mondes syndicaux et associatifs ont vu dans cet arrêt une menace contre le droit de grève dans l'espace public. Ils étaient d'autant plus inquiets que cet arrêt

renforçait une jurisprudence réprimant des actions lors de mouvements sociaux. Le 7 janvier 2020, la cour de cassation avait validé la condamnation du président de la FGTB d'Anvers pour le blocage du port. D'où le recours de la FGTB – rejointe par la Ligue des droits humains – à Strasbourg.

Dans son arrêt jeudi, la Cour européenne des droits de l'homme note que les syndicalistes n'ont été condamnés ni pour avoir mené une action de grève, ni pour avoir exprimé leurs opinions, mais pour s'être associés à un blocage de la circulation. Elle précise qu'elle ne saurait cautionner sans réserve la thèse selon laquelle le droit de grève inclurait le droit pour un syndicat ou ses membres de pratiquer des blocages de la voie publique. Elle note qu'il y avait d'autres moyens de faire valoir ses revendications et que les peines prononcées ne sont pas disproportionnées.

Dans une réaction, la FGTB a qualifié l'arrêt d'"extrêmement décevant et inquiétant". Elle évoque "une grave restriction" du droit de manifestation et "la confirmation d'une tendance à la pénalisation de ce droit".

J. La.

EN BREF

Affaire Reynders

La BNB enquête sur la gestion du compte bancaire de Didier Reynders par ING

La Banque Nationale de Belgique (BNB) a ouvert une inspection à l'encontre d'ING Belgique quant à la gestion de la banque autour du compte à vue de Didier Reynders, révèle jeudi Le Soir. La banque belge aurait été au courant dès 2018 des dépôts réguliers en liquide de l'ancien commissaire européen, soupçonné de blanchiment d'argent. Tant la banque que la BNB ont refusé de commenter l'information du Soir. Présumé innocent, Didier Reynders rejette, depuis décembre, toute qualification de blanchiment. (Belga)

Judiciaire

Une élève victime d'un coup de couteau à l'Athénée royal de Waremme

Une élève de l'Athénée royal de Waremme a été victime d'un coup de couteau jeudi, à la suite d'un "incident" avec un autre élève. Les faits se sont déroulés en classe, durant un cours. La victime, touchée au dos, n'aurait pas été gravement blessée. Quant à l'auteur du coup de couteau, ce serait un élève de deuxième secondaire qui aurait apporté à l'école un couteau de cuisine, selon Sudinfo. (Belga)

Enseignement

Le masque fait (en partie) son retour dans les écoles

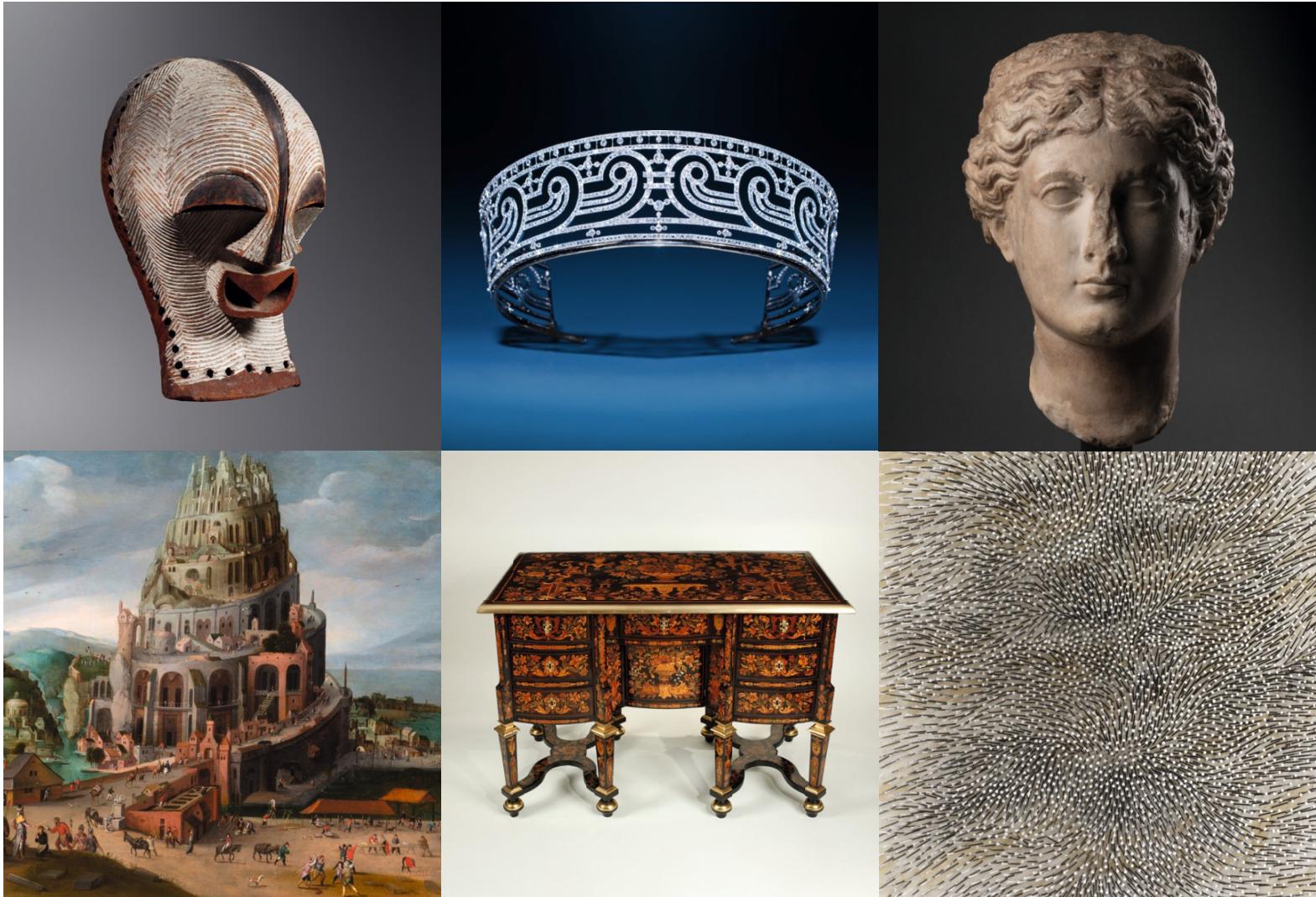


Les cas de grippe se multiplient et le Risk Assessment Group (RAG) a déclaré le niveau d'alerte en code orange. Une nouvelle circulaire à destination des écoles va encore plus accentuer cette impression. Parmi les recommandations, on retrouve le fait de se laver régulièrement les mains, de bien ventiler les espaces intérieurs ; d'éternuer ou tousser dans un mouchoir à usage unique... Le port du masque ne concerne pas les enfants de moins de 18 ans. Les adultes malades sont priés de porter un masque pendant cinq jours une fois que les symptômes s'atténuent.

Attaque de chiens

L'union vétérinaire plaide pour un réseau de vétérinaires communaux

Après le décès d'un enfant de 7 ans des suites d'une attaque de chiens la semaine dernière à Quévy (Hainaut), l'Union professionnelle vétérinaire (UPV) appelle les autorités régionales à se pencher sur la mise en place d'un observatoire de la santé animale et sur le développement d'un réseau de vétérinaires communaux "dont la disponibilité, la proximité avec la population et les connaissances en droit communal préviendreraient de nombreux dérapages locaux". Des contacts ont été pris en ce sens avec le gouvernement wallon. (Belga)



BRUSSELS EXPO | 26 JAN - 2 FEB 2025

th edition

BRAFA ART FAIR

GUEST OF HONOUR: JOANA VASCONCELOS

www.brafa.art

DELEN

PRIVATE BANK

“Un moment difficile” : Joe Biden face au crépuscule de sa présidence

États-Unis Le lundi 20 janvier, le Président cédera sa place à un homme qu'il considère comme une menace pour la démocratie. En attendant, il cherche à sauver les meubles.

Alexis Buisson
Correspondant aux États-Unis

Chaque présidence est singulière. Celle de Joe Biden l'aura été du début jusqu'à la fin. Président le mieux élu de l'histoire du pays avec 81 millions de voix, il est entré en fonction lors d'une cérémonie d'investiture restreinte, Covid oblige. Quatre ans plus tard, il remettra les clefs de la Maison-Blanche à l'homme qu'il a qualifié de “menace pour la démocratie”, quelques mois après sa décision inédite de se retirer de la course à sa propre succession à la suite d'une rébellion au sein de son propre parti. “C'est un moment difficile pour lui car son héritage va être remis en question. Le retour de Donald Trump est un aveu d'échec pour lui”, résume Sonia Dridi, correspondante à Washington de la RTBF et de France 24 et auteure de la biographie *Joe Biden, le pari de l'Amérique anti-Trump* (Ed. du Rocher).

Après l'abandon de sa candidature, il avait promis de travailler jusqu'au terme de son mandat, qui s'achèvera officiellement le lundi 20 janvier à midi (heure de Washington) quand Donald Trump prêtera serment sur les marches du Capitole, sous les yeux du Démocrate et de la vice-présidence Kamala Harris. Il a tenu parole. Depuis novembre, il a multiplié les décrets et autres actions destinées à consolider son héritage dans les domaines de la protection environnementale, des relations internationales ou encore de l'économie.

Il a notamment retiré Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme, autorisé Kiev à utiliser des missiles longue portée pour frapper à l'intérieur de la Russie, proposé des règles sur l'exportation de technologies d'intelligence artificielle et s'est opposé au rachat de l'aciérie US Steel par une entreprise japonaise au nom de la sécurité nationale. Il a aussi poursuivi ses efforts d'élimination des dettes étudiantes, portant à cinq millions le nombre d'Américains ayant bénéficié des mesures de son gouvernement en la matière, et commué la peine de presque tous les individus condamnés à mort par la justice fédérale en prison à perpétuité. Mercredi, il a annoncé un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas “développé et négocié par mon administration”.

Détricoter les décrets

Si cet accord a été conclu en coordination avec l'équipe de Donald Trump, d'autres actions du Démocrate visent à lui mettre des bâtons dans les roues. À l'image de l'allongement du “Temporary Protected Status” (TPS), un programme humanitaire qui protège de l'expulsion près d'un million de migrants issus du Soudan, d'Ukraine, du Salvador et du Venezuela.

Le Républicain, qui a promis de vider le pays des millions de personnes qui y vivent en situation irrégulière, est opposé à ce programme créé dans les années 1990. “Ils disent qu'on va avoir une passation de pouvoir en douceur. Mais ce ne sont que des mots”, a soufflé le milliardaire lors d'une récente conférence de presse, promettant d'annuler ces décisions. Comme nombre d'entre elles prennent la forme de décret, le locataire de la Maison-Blanche peut facilement revenir dessus, contrairement aux lois, que seul le Congrès peut amender ou abroger. “Ce n'est pas inhabituel de voir un nouveau gouvernement essayer de remettre en cause les actions de

dernière minute de son prédécesseur, notamment sur les dossiers où les deux administrations sont en conflit”, rappelle Heath Brown, professeur à l'université John Jay College et auteur d'un ouvrage sur la passation de pouvoir chaotique de 2020-2021, marquée par le refus de Donald Trump de reconnaître sa défaite.

L'expert souligne toutefois qu'il existe un domaine sur lesquels les nouveaux présidents ne peuvent pas faire machine arrière : les nominations des juges fédéraux. Nommés à vie, ils sont chargés de trancher les litiges autour de la constitutionnalité des actes de l'exécutif et des lois fédérales. En sélectionnant des juristes plus ou moins progressistes ou conservateurs, un président peut ainsi peser sur le cours de la justice fédérale sur le long terme. En la matière, Joe Biden a été plutôt performant. Il en a nommé 228 (contre 226 pour Donald Trump). Parmi eux figure un nombre record de femmes et de personnes non blanches. C'est l'un des aspects méconnus du bilan du Démocrate.

“Frustrant”

Joe Biden laissera aussi derrière lui une série de lois conséquentes, comme les investissements historiques dans la lutte contre le changement climatique contenus dans la loi “Inflation Reduction Act” (IRA) ou encore son plan de modernisation des infrastructures, adopté par des parlementaires des deux partis. Problème : les résultats de ces réussites législatives tardent à se manifester. Ainsi, les 42 milliards de dollars promis aux États dans la loi de 2021 sur les infrastructures pour développer l'Internet à haut débit en milieu rural ne seront pas délivrés avant 2025... sous la présidence de Donald Trump donc.

“Vu son ego, il (Joe Biden) est convaincu d'avoir été un bon président et de ne pas avoir été compris des Américains. Je pense que c'est frustrant pour lui de se dire que la population aurait pu ressentir plus tôt l'impact de ses mesures si elles avaient été prises avant”, avance Sonia Dridi. Joe Biden “aurait dû plus se concentrer sur l'inflation et la peur de l'immigration incontrôlée, qui étaient les sujets de préoccupation immédiats du pays”, regrette Emily Gutierrez, une Démocrate de New York. Comme d'autres, elle lui en veut de ne pas s'être retiré plus tôt de la course à la Maison-Blanche au profit de sa vice-présidente Kamala Harris. “Il avait quatre ans pour la mettre en selle, mais ne l'a pas fait”, regrette-t-elle. Et le fait qu'il ait confié récemment au journal USA Today qu'il aurait pu battre le Républicain tout en admettant qu'il “ne savait pas” s'il aurait eu la vigueur pour compléter un second mandat a accentué la frustration d'Emily. “Il porte une lourde responsabilité dans le retour de Trump”, tranche-t-elle.

Joe Biden terminera son mandat – et un demi-siècle de carrière politique – avec 37 % d'opinions favorables, selon une moyenne de sondages compilés par le site FiveThirty-Eight. C'est à peu près le même niveau que Donald Trump après l'attaque du Capitole par ses partisans, le 6 janvier 2021. “Biden a accompli énormément de choses”, relativise Cindy Rugeley, professeure de sciences politiques à l'Université du Minnesota. “Je ne serais pas surprise qu'il bénéficie du même mouvement que George W. Bush. Celui-ci était contesté quand il a quitté le pouvoir, mais son bilan et sa réputation ont repris des couleurs avec le temps.”

“Ils disent qu'on va avoir une passation de pouvoir en douceur. Mais ce ne sont que des mots.”

Donald Trump
Président élu des États-Unis



Le président Joe Biden dans le Bureau ovale à l'occasion de son discours d'adieu, le 15 janvier 2025.

AP

Avant Donald Trump, la dernière mise en garde de Joe Biden

Une oligarchie est en train de prendre forme en Amérique." Le débit avait beau être plus lent et la voix plus faible qu'il y a quatre ans, Joe Biden n'a pas mâché ses mots dans son discours d'adieu, mercredi 15 janvier.

Assis derrière le *Resolute Desk*, le bureau présidentiel à la Maison-Blanche, rosaire et stylo à la main, photos de sa famille derrière lui, le Président, 82 ans, s'est posé en grand-père de la nation. Il a profité de cette allocution des présidents sortants pour lancer un dernier avertissement à ses compatriotes sur les dangers qui pèsent sur leur démocratie, à quelques jours du retour au pouvoir de l'homme – Donald Trump – qu'il s'était juré de jeter aux oubliettes de l'histoire.

Attaques en règle

Sans mentionner le nom de ce dernier pendant son intervention de dix-sept minutes, le Démocrate a notamment dénoncé "la concentration du pouvoir entre les mains de quelques riches individus" qui met à mal la démocratie et les institutions. Allusion à son successeur, bien entendu, mais aussi aux personnalités très fortunées qui l'entourent et pèsent sur ses choix. À commencer par l'entrepreneur Elon Musk, l'homme le plus riche de la planète qui a intégré son cercle rap-

roché après avoir participé au financement de sa campagne victorieuse et a été chargé d'une mission pour réduire drastiquement les dépenses fédérales.

Il a également mis en avant les "réels dangers" que pose la convergence de "la richesse, du pouvoir et de la technologie". "Dans son discours d'adieu, le président Eisenhower a évoqué les risques du complexe militaro-industriel. [...] Six décennies plus tard, je suis également préoccupé par la montée potentielle d'un complexe technico-indus-

triel, a-t-il prévenu. Les Américains sont ensevelis sous une avalanche de désinformation et de dé-sinformation, la presse libre est en train de s'effondrer... Certains réseaux sociaux renoncent au fact-checking." Une référence à la récente annonce de Mark Zuckerberg, le PDG de Meta, sur l'abandon de son dispositif de vérification mené par des organismes de presse indépendants au profit de notes écrites par les utilisateurs. Ce geste a été vu comme un cadeau à Donald Trump.

Limitation dans le temps du mandat des juges à la Cour suprême, interdiction de l'argent issu de sources secrètes inondant les campagnes électorales ("dark money"), réforme de la fiscalité pour que les plus riches "paient leur part"... Le Président

Dans son discours d'adieu, une tradition pour les présidents sortants aux États-Unis, Joe Biden a averti ses compatriotes de l'émergence d'une "oligarchie" incarnée par son successeur, Donald Trump.

soriant a tracé plusieurs chantiers, tout en se montrant peu bavard sur son propre bilan, y compris le cessez-le-feu annoncé quelques heures plus tôt entre le Hamas et Israël.

Il a notamment plaidé pour amender la Constitution du pays afin de "clarifier qu'aucun président n'a d'immunité pour les crimes commis quand il est en fonction". Là encore, c'était une attaque évidente contre Donald Trump, poursuivi pour sa tentative présumée d'inverser les résultats de la présidentielle de 2020 et devenu le premier président de l'histoire américaine à avoir été condamné au pénal – dans une affaire de maquillage de comptes d'entreprise pour dissimuler un scandale sexuel pendant la campagne de 2016. "Le pouvoir du Président ne devrait pas être absolu", a repris Joe Biden.

"Grand honneur"

Sans surprise, il n'a pas évoqué sa propre responsabilité dans le retour de son rival au pouvoir, lui qui s'est représenté pour un second mandat alors qu'il avait promis de céder la place à une nouvelle génération de leaders.

Son allocution marquait la fin de la carrière politique de ce gamin bêgue de Pennsylvanie, commencée il y a un demi-siècle comme simple élu local. "Après cinquante ans au milieu de tout cela, je sais que croire dans l'idée de l'Amérique signifie de respecter les institutions qui gouvernent une société libre." Et de conclure: "Merci pour ce grand honneur." Une page se tourne.

A.B., aux États-Unis

0%
janvier 2025

importantes remises sur le mobilier
d'exposition dans notre showroom

Rue de Stalle 210 - 1180 BRUXELLES

moins 15% sur toutes nouvelles
commandes avant le 31/01/2025

DR DominiqueRigo
CONTEMPORARY INTERIORS SINCE 1974



COMMUNE D'ETALLE

Province de Luxembourg



Annexe n°26

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'Administration communale d'Etalle, dont les bureaux se trouvent à 6740 Etalle, Rue du Moulin 15.

Le terrain concerné est situé à 6740 Etalle (Sainte-Marie), Lieu-dit « Le Haloup », et cadastré ETALLE 4 DIV/SAINTE-MARIE/ section A n° 337A, 322C, 471A et section C n° 280R, 280M, 279, 278.

Le projet consiste en l'implantation d'une passerelle sur le bras mort de la Semois et présente les caractéristiques suivantes :

L'enquête publique est réalisée pour les motifs suivants :

- Demande visée à l'article R.IV.40-1, §1er, 7 du Code du Développement Territorial : demande d'ouverture, de modification ou de suppression de la voirie communale ;
- Demande visée à l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : dérogation au plan de secteur ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Moulin 15 à 6740 Etalle; les jours ouvrables de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Velter Christelle, téléphone : 063/45.01.24, email : christelle.velter@etalle.be

L'enquête publique est ouverte le 17/01/2025 et clôturée le 17/02/2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : 6740 Etalle, Rue du Moulin 15 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : christelle.velter@etalle.be

- remises à Madame Velter Christelle dont le bureau se trouve à l'Administration Communale ; l'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamations et observations - Implantation passerelle ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Velter Christelle ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration Communale, Rue du Moulin 15 à 6740 Etalle, le 17/02/2025 à 11 heures.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M. Cédric Coeurderoi, Commissaire Voyer pour la Province du Luxembourg, téléphone : 0495/87.07.73, email : c.coeurderoi@province.luxembourg.be

Fait à Etalle, le 10 janvier 2025

Le Directeur général
P. Koeune

Le Bourgmestre,
H. Thiry

La politique migratoire européenne épingle dans un rapport

Droits humains L'association Human Rights Watch appelle les démocraties à prendre leurs responsabilités.

Le ton de Tirana Hassan est cinglant quand elle introduit le rapport annuel de l'association Human Rights Watch (HRW), dont elle est la directrice exécutive. « Les gouvernements du monde entier sont appelés à démontrer leur engagement en faveur des droits humains, de la démocratie et de l'action humanitaire. Nombreux sont ceux qui ont échoué à ce test. » Le verdict, sans appel, est annoncé d'emblée pour la centaine de pays analysés dans le compte rendu de 500 pages paru ce jeudi.

Les pays européens n'y échappent pas (la Belgique non plus, bien qu'aucun chapitre ne lui soit dédié). En effet, « l'année écoulée a une fois de plus mis en lumière une réalité souvent ignorée », poursuit Tirana Hassan. « Les démocraties libérales ne sont pas toujours des défenseurs fiables des droits humains, que ce soit dans leur pays ou à l'étranger. » Beaucoup d'États membres sont pointés durement dans le rapport : France, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce, Hongrie, Pologne...

Une grande partie du chapitre sur l'Union européenne (UE) se penche sur sa politique migratoire. « Il existe un fossé entre la rhétorique de l'Union européenne sur les droits humains et les lois et pratiques souvent inadéquates, et parfois abusives, des États membres », peut-on lire dans le rapport. L'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur du Pacte sur la migration et l'asile, qui sera pleinement applicable à partir de juin 2026. HRW cible, entre autres, le mécanisme de relocation des migrants dans un pays tiers pour soulager un État membre sous pression.

Traitements inhumains des migrants

Pour l'association, les personnes renvoyées vers des pays de transit « risquent d'être victimes d'abus ou d'être refoulées en chaîne ». Le rapport explique que des « atrocités [sont] commises à grande échelle contre les migrants en Libye » (détenions arbitraires, torture, travail forcé), que les enfants réfugiés n'ont pas accès aux écoles publiques en Égypte et que des « expulsions collectives illégales et abusives de centaines de migrants » sont opérées par la Tu-

nisie aux frontières algériennes et libyennes.

HRW accuse l'UE de s'être « largement abstenu de dénoncer les violations des droits des migrants dans [ces] pays avec lesquels elle a conclu [des] partenariats » pour contrôler le flux des migrants. Le tout avec la complicité de Frontex, l'Agence européenne de surveillance des frontières, qui est également épingle dans le rapport. Cette dernière s'est félicitée mardi d'avoir enregistré une baisse de 38 % des franchissements irréguliers des frontières en 2024 (soit 239 000 entrées, le niveau le plus bas depuis 2021). HRW estime que c'est « avec le soutien des avions de Frontex » que l'Italie et Malte (pour ne citer que ces deux pays) ont réussi, en coopérant avec les forces libyennes, à intercepter et renvoyer des bateaux de migrants. En d'autres termes, à mettre en place une stratégie de refoulement illégal, car contraire au droit international et à la convention de Genève relative au statut des réfugiés.

« Dissuasion mortelle »

Benjamin Ward, directeur européen de HRW, estime que « les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont confrontés à la violence [...] et même à la mort en raison de l'accent mis par l'UE sur les politiques de dissuasion et d'externalisation ». Le rapport dénonce une politique migratoire européenne « de plus en plus axée sur la dissuasion mortelle ». L'association s'inquiète du manque d'enquêtes appropriées et indépendantes sur la non-assistance aux migrants en détresse, les mauvais traitements et les abus constatés en Méditerranée. Elle dénonce par exemple le verdict d'un tribunal grec qui, en mai dernier, a acquitté, pour défaut de compétence, neuf personnes accusées d'avoir provoqué en 2023 le naufrage d'un navire transportant 750 migrants, qui a pourtant fait des centaines de morts.

La justice, solide rempart

Notons néanmoins que le 7 janvier, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), elle, a condamné pour la première fois la Grèce à indemniser d'une somme de 20 000 euros une demandeuse d'asile d'un refoulement illégal vers la Turquie. La Hongrie a également été condamnée par la CEDH en juin, souligne le rapport. Elle était accusée d'avoir illégalement détenu et affamé des demandeurs d'asile, dont un enfant de cinq ans,

en 2017 et 2019, dans la zone de transit mise en place à la frontière serbe.

Les tribunaux italiens, eux aussi, remettent en question la gestion migratoire de Rome, qui externalise le contrôle des migrations vers la Libye. HRW évoque par exemple la condamnation de deux capitaines, l'un par la Cour de cassation italienne (la plus haute juridiction pénale), l'autre par un tribunal civil de Rome, pour avoir chacun renvoyé une centaine de personnes en Libye. L'un d'eux doit, avec les autorités italiennes, octroyer une indemnisation financière aux victimes qui avaient porté l'affaire en justice.

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) s'est également assurée que l'Italie évacue ou réinstalle 1 500 personnes depuis la Libye d'ici à 2026.

Protection des droits ici et ailleurs

La justice ne laisse donc pas tout passer. Mais est-elle suffisante toute seule ? "Les dirigeants de l'UE doivent abandonner ces stratégies néfastes [...] et créer des itinéraires sûrs et légaux pour les personnes en

quête d'asile et de sécurité, insiste Benjamin Ward. À l'heure où une grande partie du monde est en crise, la nécessité d'un leadership fondé sur les droits humains en Europe est plus grande que jamais."

Iskra Kirova, directrice du plaidoyer auprès de la division européenne de HRW, appelle les citoyens européens à se rappeler de leurs valeurs, "à savoir la protection des droits humains et le droit international. Il existe de nombreuses informations erronées sur les personnes migrantes, colportées à des fins politiques pour susciter de la peur. Nous ne devons pas nous laisser induire en erreur. Les personnes qui méritent une protection devraient se voir offrir cette option. C'est la seule chose humaine à faire. Je pense que la plupart des Européens seront d'accord avec cela".

Tirana Hassan conclut le message de HRW en affirmant que "la tâche qui nous attend est claire: les gouvernements ont la responsabilité de s'opposer aux efforts qui font reculer [les droits humains]. Lorsque les droits sont protégés, l'humanité s'épanouit".

Charlotte de Condé



Une cinquantaine de migrants, dont un enfant, ont tenté le 15 janvier 2025 de quitter la France pour rejoindre la Grande-Bretagne via la plage de Sangatte.

Washington plaide pour une négociation avec le M23

RD Congo Une recommandation qui va à l'encontre de la position du pouvoir congolais, alors que, sur le terrain, la violence est à son paroxysme.

Une fois de plus, les experts des Nations unies, dans leur rapport intermédiaire sur la situation en République démocratique du Congo, pointent la responsabilité des gouvernements congolais et rwandais dans l'escalade du conflit dans l'est du pays. Message bien reçu à Washington où le State Department, dans un de ses derniers communiqués avant l'installation de l'équipe Trump, renvoie les deux pays dos à dos.

"Les États-Unis condamnent la présence illégale de milliers de soldats rwandais en RDC, ainsi que le soutien et le contrôle du Rwanda sur la rébellion du M23, entité sous sanction de l'Onu et des États-Unis", peut-on lire dans le communiqué qui, quelques lignes plus loin, pointe aussi la responsabilité de Kinshasa. "Les États-Unis condamnent également ce que le rapport décrit comme une collaboration 'systématique' continue des Forces armées de la RDC avec le groupe des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) sanctionné par les États-Unis et l'Onu." Washington appelle à la fin de cette collaboration tout en soulignant l'engagement des autorités congolaises à travailler avec les troupes onusiennes déployées au Congo (Monusco) sur le plan de neutralisation de ces FDLR.

Mais, dans la foulée de ces critiques devenues habituelles au gré des publications des rapports des experts des Nations unies, Washington souligne surtout qu'"il n'y a pas de chemin vers la paix sans dialogue entre le gouvernement congolais et les groupes armés, dont le M23".

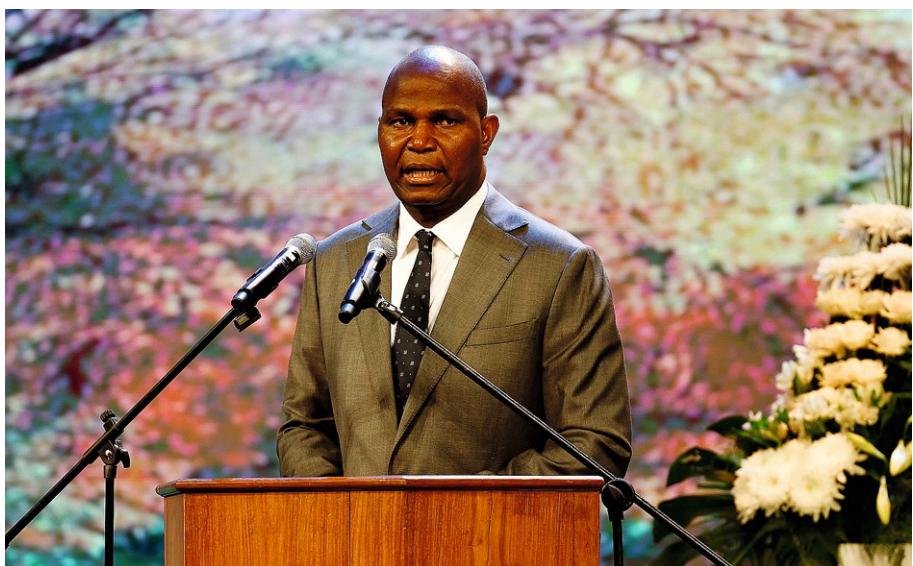
Un dialogue possible ?

Jusqu'ici, Félix Tshisekedi a toujours martelé qu'il refusait de parler avec ces rebelles qui, eux, continuent leur progression dans le Nord-Kivu malgré, ces derniers temps, une mobilisation sensible des militaires congolais et de leurs alliés wazalendo et burundais pour tenter de freiner l'avancée des rebelles sur différents fronts.

Si les affrontements s'intensifient, sur le plan diplomatique, tout semble à l'arrêt. Le président angolais, João Lourenço, mandaté par l'Union africaine pour travailler sur un accord de paix entre le Rwanda et la RDC, doit désormais se contenter d'exprimer, comme il l'a encore fait ce dimanche 12 janvier lors de sa visite de travail à Brazzaville, sa "profonde préoccupation" face au regain de violence observé ces dernières semaines. La dernière tentative de mettre les présidents congolais et rwandais autour d'une même table, le 15 décembre 2024, s'est soldée par un immense échec. Vu les blocages des négociations au niveau des ministres et le refus de Kinshasa d'entamer un dialogue avec le M23, Paul Kagame avait préféré ne pas se déplacer à Luanda. Félix Tshisekedi, lui, avait fait le saut de puce dans la capitale angolaise en sachant que son interlocuteur ne viendrait pas, optant pour un coup de com', devenu stérile à force d'être répété.

Le recours aux armes est donc pour l'instant l'unique voie pour les protagonistes. Un dialogue n'est envisageable que sous la pression d'un puissant acteur international. Tout le monde a donc le regard tourné vers la Maison-Blanche et, sur le terrain, chaque acteur cherche à être dans la position la plus favorable dans la perspective d'une potentielle future négociation qui sera inévitablement perçue comme un revers pour Félix Tshisekedi et ses postures intransigeantes. L'actuelle hausse de la violence dans le Nord-Kivu ne peut être lue qu'à l'aune de l'arrivée de Donald Trump.

Hubert Leclercq



AFP

Daniel Chapo a prêté serment comme nouveau président du Mozambique.

Les défis politiques du nouveau président du Mozambique

Mozambique Les manifestations, le jour de son investiture, se sont soldées par la mort de 7 personnes.

Daniel Chapo, 48 ans, a prêté serment ce mercredi 15 janvier. Il devient ainsi le nouveau président de la République lusophone du Mozambique, État de l'Est de l'Afrique australe dirigé sans alternance par le parti Frelimo (Front de Libération du Mozambique – marxiste à son origine) depuis son indépendance en 1975.

Daniel Chapo, largement inconnu de la plupart des Mozambicains, succède à Filipe Nyusi, 65 ans. Les deux hommes ne sont pas les meilleurs amis du monde, ce qui confirme les tensions de plus en plus vives au sein d'un parti, au pouvoir depuis un demi-siècle, qui a perdu au fil des ans et de l'incapacité de ses leaders à développer le pays, toute légitimité historique. Une lecture encore renforcée par le fait que Chapo devient le premier président né après l'indépendance du Portugal et le premier à n'avoir pas été un combattant du Frelimo pendant la guerre civile (1975-1992), qui a fait un million de morts et hante encore les esprits.

Vives tensions

La prestation de serment survient donc dans un climat politique et sécuritaire particulièrement tendu dans ce pays touché par des violences islamistes depuis 2017, dans la province de Cabo Delgado (nord) riche en gaz exploité essentiellement par

le français TotalEnergies, mais aussi par l'Italien Eni.

Politiquement, la victoire de Daniel Chapo, ancien gouverneur provincial sans expérience de l'État, a débouché sur de vives tensions populaires et de nombreuses manifestations, souvent très violemment réprimées, dans les grandes villes du pays.

Ces heurts ont fait plus de 300 morts selon une ONG locale, dont sept ce 15 janvier, lors de la prestation de serment du nouveau président. Ces tensions politiques ont particulièrement perturbé l'économie du pays pauvre et fortement inégalitaire.

L'opposition ne désarme pas

Juste avant Noël, la plus haute cour du pays avait confirmé l'élection de Daniel Chapo avec 65,17% des voix, en dépit des nombreuses irrégularités relevées par plusieurs missions d'observation internationales.

Le principal opposant, Venancio Mondlane, 50 ans, prédicateur pentecôtiste, très populaire, est officiellement crédité de 24% des voix mais il se présente comme le réel vainqueur du scrutin du 9 octobre. L'homme est rentré au pays le 9 janvier, après un exil de plusieurs semaines et a immédiatement lancé un appel à la "paralysie" du pays.

Le président Chapo, qui a fait campagne en promettant de "travailler avec chaque couche de la société", et en faisant miroiter la construction d'écoles et d'hôpitaux, va devoir faire rapidement ses preuves pour tenter d'éteindre les multiples tensions politiques avant de tenter de s'atteler à la pacification du nord du pays.

H. Le.

EN BREF

France

Les socialistes ne voteront pas la censure du gouvernement Bayrou

Le gouvernement de François Bayrou a survécu au dépôt d'une motion de censure, ce jeudi. Celle-ci n'a été approuvée que par 131 députés, dont huit socialistes, sur les 288. Les députés socialistes avaient décidé de ne pas voter la censure, disant avoir obtenu d'ultimes gages du Premier ministre. Cette annonce a provoqué la colère de La France insoumise, associée au PS, aux Verts et au Parti communiste au sein du Nouveau front populaire, depuis la campagne des législatives anticipées du début d'été 2024. Le Rassemblement national n'a pas non plus voté la censure, attendant la présentation du budget pour se prononcer. (D'après AFP)

"Nous avons annoncé que nous quitterions l'Union européenne avant d'avoir une stratégie de croissance hors de l'UE"

Kemi Badenoch

Mme Badenoch a critiqué, jeudi, la façon dont ses prédécesseurs à la tête du Parti conservateur britannique avaient géré le Brexit. Alors Premier ministre, David Cameron avait été à l'initiative du référendum sur le Brexit de juin 2016. L'accord de retrait avait été négocié avec l'Union par ses successeurs Theresa May et Boris Johnson, qui l'avait finalisé, fin 2019. Le Royaume-Uni avait opté pour une sortie "dure" de l'UE. Ole

Ukraine

Accord "historique" avec le Royaume-Uni

Le président Volodymyr Zelensky et le Premier ministre Keir Starmer ont signé jeudi un accord "historique" sur un partenariat "sur 100 ans" entre Kiev et Londres. Il porte notamment sur le renforcement de la coopération en matière de défense et de sécurité maritime, sur "des partenariats scientifiques et technologiques dans des domaines tels que les soins de santé et les maladies, [...] l'espace et les drones", selon Kiev. Les deux dirigeants ont aussi discuté de la possibilité de stationner des troupes occidentales en Ukraine pour superviser un éventuel accord de cessez-le-feu. Jeudi, l'armée ukrainienne a par ailleurs affirmé avoir capturé 27 militaires russes dans la région russe de Koursk. (AFP)

Jean ELSEN & ses Fils s.a.
ACHAT · VENTE · EXPERTISE
MONNAIES & MÉDAILLES
VENTES PUBLIQUES
www.elsen.eu



Av. de Tervueren, 65
1040 Bruxelles
sur R.-V.
Tél. 02-734.63.56

Jeff Bezos est prêt à se mesurer à Elon Musk

Spatial La nouvelle fusée New Glenn de Blue Origin a réussi son vol d'essai ce jeudi. Le lanceur de Jeff Bezos va concurrencer Space X. Le programme lunaire, auquel la New Glenn doit aussi participer, est cependant dans le flou, avec l'arrivée de Donald Trump.

Pour la première fois, Blue Origin est en orbite. La société spatiale du fondateur d'Amazon et milliardaire Jeff Bezos a fait voler jeudi pour la première fois sa nouvelle fusée New Glenn. Le vol d'essai de cette fusée de 98 mètres avait été reporté plusieurs fois cette semaine en raison de conditions météorologiques défavorables et d'un problème technique. Mais cette fois, la fusée porteuse a pu être placée en orbite autour de la Terre. Après le lancement, le propulseur de la fusée aurait dû atterrir sur une plate-forme à environ 1 000 kilomètres dans l'océan Atlantique pour pouvoir être réutilisé. Mais cette opération, qui avait été qualifiée "de cerise sur le gâteau" par Jeff Bezos, a, pour sa part, échoué, ce premier étage ayant été perdu.

Ce test est néanmoins une réussite, selon l'expert du spatial Gregor Rauw (ULiège). "Le véritable objectif était d'atteindre l'orbite, le retour du premier étage était un bonus. C'est tout de même un lanceur de grande capacité qui a fonctionné du premier coup, le succès est incontestable. Et ce vol d'essai étant réussi, les choses peuvent désormais aller assez vite. La fusée pourrait être totalement opérationnelle d'ici à quelques mois ou un an. À terme, Blue Origin vise huit lancements par an."

Quels clients et concurrents ?

Pour quoi faire ? "Un des plus grands objectifs" de la New Glenn, c'est le lancement de la constellation de satellites Kuiper d'Amazon, propriété de Jeff Bezos, pour fournir un accès mondial à l'Internet haut débit via une constellation de plus de 3 000 satellites en orbite terrestre basse. "Un peu comme Space X avec les lancements Starlink, ils seront donc en fait leurs propres clients." L'objectif de la New Glenn est aussi de fournir des lancements pour des compagnies privées ou des nations, par exemple pour des satellites de télécommunications ou d'observation de la Terre. "Là, c'est un concurrent qui va casser le monopole, côté États-Unis, que Space X a construit au cours des dernières années."

Sur ce terrain, la New Glenn se retrouvera donc "en concurrence directe" avec Space X mais aussi "probablement au moins partiellement" avec l'Européenne Ariane 6, analyse l'expert de l'ULiège. "New Glenn a la

possibilité d'amener jusqu'à 13 tonnes de charge utile sur orbite de transfert vers l'orbite géostationnaire; Ariane 6 a une capacité de 11 tonnes et demie. On est donc dans la même catégorie de lanceur qu'Ariane 6, le Falcon 9 ou même le Starship."

Avenir flou pour le spatial américain

En effet, comme Space X avec la fusée Starship, Blue Origin a signé des contrats avec la Nasa pour amener du matériel et des astronautes à la surface de la Lune, dans le cadre du programme de retour lunaire Artemis. C'est la fusée New Glenn qui devrait y amener ces différents atterrisseurs en projet. De manière générale, Blue Origin et sa fusée seront une "bouffée d'oxygène pour la Nasa, qui ne sera plus uniquement dépendante de Space X. On voit bien qu'on ne peut pas vraiment classer Boeing dans les concurrents sérieux pour le moment. Pour l'instant, les sociétés United Launch Alliance et Space X fournissent des fusées pour la Nasa. Blue Origin s'y ajoute".

Cependant, avec l'arrivée de la nouvelle administration Trump, le futur du spatial public américain est actuellement "dans le flou le plus complet", observe Gregor Rauw. "Ce qui est certain, c'est que la Nasa a des problèmes avec le bouclier thermique de la capsule destinée au vol habité vers la Lune, Orion, qu'il faut résoudre avant de pouvoir envoyer des astronautes dans une mission lunaire. Ce programme lunaire Artemis a aussi un problème sérieux de coûts. Au ni-

veau financier, la Nasa est vraiment dans une sale situation. Le coût était irréaliste dès le départ: il s'agissait de faire beaucoup mieux que les programmes (lunaires) Apollo avec une fraction du budget... Enfin, il y a aussi la question de savoir ce qu'on va faire avec les infrastructures prévues: la base à la surface de la Lune, la station en orbite lunaire... Entre-temps, Elon Musk, qui avait fait pression pour qu'on aille sur la Lune, se tourne déjà vers Mars (il a dit récemment que la Lune est une 'distraction'). Or, les problèmes que connaît la Nasa pour le moment sont en grande partie liés à l'administration Trump version 1, puisque c'est Donald Trump, lors de son premier mandat, qui a souhaité retourner vers la Lune. Et c'est le Starship d'Elon Musk qui doit être utilisé pour alunir, un scénario qui, selon moi, ne tient pas la route."

Nouveau patron en vue

Quant au futur patron de la Nasa, le milliardaire de la tech et "astronaute privé" Jared Isaacman, un proche d'Elon Musk choisi par le président élu Trump, il s'est pour l'instant peu exprimé. "Mais c'est comme si le berger avait ramené le loup dans la bergerie. Jared Isaacman est quelqu'un qui pousse très fort vers la privatisation des activités spatiales – même si ce n'est pas quelqu'un d'aussi extrême que Musk à ce niveau-là. Si Musk est la première division dans ce domaine, Jared Isaacman, c'est plutôt la D2!"

Sophie Devillers



Le décollage de la New Glenn ce 16 janvier.

vol d'essai pour le Starship

Hasard du calendrier, la fusée Starship de Space X devait mener son septième vol d'essai ce jeudi soir, à partir de 23 h, heure de Bruxelles. Le lanceur géant, mesurant 122 mètres de haut, devait décoller de Boca Chica, au Texas. Après le lancement, la société avait notamment prévu de rattraper son premier étage réutilisable, par des bras robotisés installés sur la rampe de lancement, sur le pas de tir.

L'AIE fixe les conditions pour une véritable renaissance du nucléaire

■ Selon l'Agence internationale de l'énergie, les gros dépassements de budgets et de délais de construction doivent cesser si la filière veut décoller.

Le respect des délais et des budgets est "une condition préalable" pour attirer des investisseurs privés.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est un organisme international créé dans la foulée du choc pétrolier de 1973. Son but initial était d'assurer la sécurité d'approvisionnement des pays économiquement développés, suite à l'embargo pétrolier mis en place par les pays producteurs d'or noir. Parmi les 31 membres de l'AIE figurent la plupart des pays européens ainsi que les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Corée du Sud, le Mexique... L'AIE compte aussi 13 pays associés, dont la Chine, le Brésil, le Sénégal...

La mission de l'agence a évolué ces dernières années. Son but est toujours d'assurer la sécurité d'approvisionnement en énergie de ses membres, tout en prenant en

compte l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Bien que tous les pays membres ne soient pas d'accord avec elle, l'AIE estime que l'énergie nucléaire sera cruciale pour atteindre cette neutralité carbone. C'est dans ce contexte que l'organisme international a publié une analyse sur les conditions à remplir pour que l'atome se déploie à l'échelle mondiale. Voici les points saillants de ce rapport.

1 Un record de production en 2025?

Selon l'AIE, l'année 2025 devrait être marquée par un record de production d'électricité d'origine nucléaire. Plusieurs éléments expliquent cela. Le Japon est en train de relancer des réacteurs précédem-

ment arrêtés, la France est sortie des déboires de son parc nucléaire, tandis que de nouveaux réacteurs ont été lancés en Chine, en Inde, en Corée du Sud et en Europe.

Néanmoins, si le nucléaire devrait battre un record absolu de production en 2025, son poids a baissé ces dernières années dans le mix électrique mondial. Alors que le nucléaire a fourni jusqu'à 18 % de l'électricité consommée dans le monde à la fin des années 90, sa contribution est retombée à 9 % en 2023. Cela s'explique par le fait que la hausse de la consommation mondiale d'électricité a été nettement plus rapide que l'augmentation de la production d'électricité d'origine nucléaire. En Europe, la part du nucléaire dans le mix électrique est passée d'un pic de 34 %



L'AIE est favorable au nucléaire mais fixe des conditions à son déploiement.

dans les années 90 à 23 % aujourd'hui.

2 Un intérêt grandissant

Quo qu'il en soit, la technologie nucléaire suscite un regain d'intérêt dans plus de quarante pays du monde, selon l'AIE. À la fois pour la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, mais aussi pour la relance de réacteurs arrêtés ou pour la prolongation de la durée de vie de réacteurs en fonctionnement. Alors que la capacité nucléaire mondiale est actuellement de 416 GW, l'AIE anticipe qu'elle devrait atteindre 650 GW en 2050 (+ 56 %), à politique inchangée. L'AIE estime cependant qu'il faudrait plutôt atteindre une capacité nucléaire mondiale supérieure à 1 000 GW en 2050 (+ 140 %), pour être neutre en carbone. Mais, pour réaliser cela, il faudrait lever plusieurs obstacles, estime l'AIE.

3 Ne pas dépendre de la Russie et la Chine

L'Europe et les États-Unis sont largués par la Chine et la Russie en ce qui concerne la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Entre début 2017 et fin 2024, 52 réacteurs nucléaires ont démarré leur construction dans le monde. Or 25 sont de conception chinoise et 23 de conception russe, ne laissant que 4 chantiers pour le reste du monde. Si la technologie chinoise est surtout utilisée en Chine, la Russie est le premier exportateur mondial de technologie nucléaire.

En outre, l'approvisionnement des réacteurs en uranium dépend largement de quelques pays. Plus de 99 % des capacités d'enrichissement de l'uranium sont aujourd'hui détenues par quatre entreprises: le Chinois CNNC (15 %), le Russe Rosatom (40 %), le consortium anglo-germano-néerlandais Urenco (33 %) et la société française Orano (12 %). En ce qui concerne l'extraction d'uranium, quatre pays représentaient plus de 75 % de la production mondiale en 2022: le Kazakhstan (43 %), le Canada (15 %), la Namibie (11 %) et l'Australie (9 %).

Selon l'AIE, cette dépendance à quelques pays, pour la technologie nucléaire et pour l'approvisionnement en uranium, est risquée. Il faut donc s'attaquer à ce problème.

4 Réduire les dépassements de budgets

Un retard de 12 ans et un budget initial multiplié par 3,5 pour Flamanville (France); un retard de 13 ans et un budget initial multiplié par 2,2 pour Olkiluoto (Finlande);

un retard de dix ans et un budget multiplié par 2,6 pour Vogtle (USA). On peut dire que les derniers chantiers nucléaires, dans les pays économiquement développés, ont connu des dépassements de délais et de budgets colossaux. Pour repartir de l'avant, l'industrie de l'atome devra réapprendre à construire dans les temps et les budgets, selon l'AIE. Sans cela, la "compétitivité" de la filière sera grandement entamée, avertit l'AIE.

Les coûts devront d'ailleurs significativement baisser pour permettre une envolée du nucléaire. Ainsi, l'AIE table sur un coût de 4,5 milliards de dollars par réacteur de 1 000 MW, pour que le nucléaire soit compétitif. Par rapport à cet objectif, Flamanville était 144 % plus cher, contre un surcoût de 60 % pour Olkiluoto et de 226 % pour Vogtle. Heureusement, il existe des exemples de chantiers nettement moins chers. Saeul 1 et 2, en Corée du Sud, ont été construits pour un budget 40 % inférieur à l'objectif annoncé par l'AIE.

5 Attirer les investisseurs privés

"Le financement public ne suffira pas à construire une nouvelle ère pour le nucléaire. Le financement privé sera nécessaire", avertit l'AIE. Mais le respect des délais et des budgets est "une condition préalable" pour attirer des investisseurs privés.

6 Les SMR en sauveurs ?

Les small modular reactors, ou petits réacteurs modulaires, sont des projets de réacteurs de petite taille (maximum 300 MW). Leur principal atout est qu'ils sont petits et donc accessibles financièrement à des acteurs privés. Selon l'AIE, l'essor des SMR, s'il devait se concrétiser, pourrait permettre à l'Europe, aux États-Unis et au Japon de reprendre le leadership technologique dans l'industrie nucléaire. En effet, un grand nombre de projets de SMR sont localisés dans ces pays. Pour le moment, la Chine et la Russie sont les seuls pays à avoir installé un SMR sur leur territoire. "Dans les économies avancées, les premiers SMR devraient être achevés vers 2030", estime l'AIE.

Notons cependant que le coût de production de l'électricité par un SMR devrait être supérieur au coût de production par un grand réacteur classique. Néanmoins, le seuil de rentabilité est atteint après 20 à 30 ans pour une grande centrale, contre 10 ans de moins pour un SMR. De quoi attirer plus facilement des capitaux privés.

Laurent Lambrecht

AB InBev dans le viseur de l'Autorité belge de la concurrence

■ AB InBev a-t-il verrouillé l'accès au marché, via les cafés et restaurants ?

Le géant brassicole belge AB InBev a-t-il eu recours à des pratiques commerciales anticoncurrentielles ? L'Autorité belge de la concurrence (ABC) a en tout cas annoncé ce jeudi avoir ouvert une instruction concernant une série de pratiques d'AB InBev sur le marché belge.

L'autorité explique avoir reçu des signalements de la part de "différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur brassicole", entendez des grossistes en boissons, principalement en bières, mais aussi des cafés et restaurants. La plainte émanerait de la Febed, la Fédération belge des distributeurs en boissons.

"Ces signalements concernent plusieurs pratiques d'AB InBev relatives aux conditions commerciales offertes aux grossistes et aux exploitants d'établissements Horeca sur le marché belge. Après analyse de ces signalements, l'auditeur général a conclu à l'existence d'indices sérieux d'une possible infraction aux règles de concurrence relatives à l'abus de position dominante et aux accords anticoncurrentiels", précise l'ABC.

Un groupe intégré verticalement

Une instruction formelle a dès lors été ouverte. *"L'ouverture de cette instruction ne préjuge cependant pas de son issue éventuelle"*, souligne encore l'autorité, avec la prudence d'usage.

De quoi parle-t-on précisément ? Du côté de l'ABC, on se veut assez discret, dans la mesure où l'instruction est en cours.

AB InBev a la particularité d'être un groupe "verticalement intégré": il est à la fois producteur de bières, mais aussi négociant/distributeur de ses produits et enfin gros propriétaire immobilier, notamment de cafés. Il semblerait qu'on parle ici de pratiques qui empêcheraient d'autres grossistes en bières d'avoir un accès concurrentiel au marché et aux cafés et restaurants de s'approvisionner librement à d'autres four-

nisseurs qu'AB InBev. Il pourrait ainsi s'agir de pratiques de prix faussant la concurrence ou des contrats d'approvisionnement exclusifs imposés par AB InBev à certains points Horeca. Il n'est en effet pas rare qu'un contrat de bail soit conditionné dans le chef de l'exploitant d'un café à l'obligation de se fournir uniquement auprès du brasseur propriétaire du commerce. Ce serait donc un système où AB InBev verrouille l'accès au marché à différents niveaux qui serait sous la loupe de l'ABC.

Une procédure qui peut durer

La durée de la procédure ? Elle est, à ce stade, impossible à prévoir. *"Tout dépend de la position d'AB InBev, avec qui nous avons un dialogue très constructif. Cela peut durer deux ou trois ans si on va tout au bout de la procédure et qui pour-*

rait amener l'Autorité belge de la concurrence à imposer des remèdes, voire une amende. Mais cela pourrait aussi être plus court si dans le cadre du dialogue que nous avons avec AB InBev, le groupe

met sur la table un certain nombre de propositions pour apaiser les préoccupations des acteurs du marché. Tout dépendra de l'évolution de l'instruction", nous explique Damien Gerard, auditeur général à l'ABC.

Si les pratiques anticoncurrentielles d'AB InBev venaient à être démontrées, le géant brassicole belgo-brésilien risquerait une amende qui pourrait aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial. Ce serait un séisme. Mais c'est à ce stade totalement prématuré et très théorique. Depuis la mise en place de cette possibilité de sanction financière, en 2019, l'Autorité belge de la concurrence n'a jamais eu à en arriver là.

Dans une réaction, AB InBev indique toujours agir en conformité avec la législation locale et offrir pour la vente de ses propres bières au secteur Horeca les contrats d'approvisionnement en boissons les plus flexibles en Belgique. *"Le système actuel de remises pour les distributeurs de boissons date de 2023 et a été vu par l'Autorité belge de la concurrence avant son entrée en vigueur"*, ajoute-t-il.

V.S.

Les voitures électriques ne font plus recette en Europe, surtout en Allemagne

■ Les ventes avaient bondi de 37% en 2023. Elles ont baissé de 5,9% l'an dernier.

Les voitures sont là: "Il n'y a jamais eu autant de véhicules électriques sur le marché", a rappelé le nouveau président de l'Association des constructeurs européens (ACEA), Ola Källenius, CEO de Mercedes-Benz. Les acheteurs par contre ne sont pas, ou plutôt ne sont plus, au rendez-vous: "Les ventes ont baissé de 5,9% en 2024, pour une part de marché de 13,6%, soit 1% de moins que l'année dernière", a pour sa part souligné Sigrid de Vries, directrice générale de l'ACEA, qui n'anticipe pas un retour à la tendance en 2025. Le bond avait été de 37% en 2023.

L'une des raisons, c'est la fin depuis décembre 2023 des subsides accordés en Allemagne à l'achat de voitures électriques. La dégringolade a été de 27,4%. "L'Allemagne est le premier marché européen. Cette chute est la principale raison pour laquelle les ventes en Europe ont baissé", remarque Ola Källenius, présent sur le stand de Mercedes-Benz au Salon de l'auto. Pas de quoi, sans doute, réitérer les performances du passé. Les consommateurs allemands se sont plutôt tournés vers les hybrides rechargeables. "Mercedes est le leader du marché, et de loin."

Le marché global, quant à lui, a enregistré une légère hausse de 0,8%,

contre + 13,9% en 2023. "Les analystes anticipent une légère hausse en 2025", selon Sigrid de Vries.

S'adapter à la réalité

Cette baisse de l'attrait des véhicules électriques ne pouvait pas plus mal tomber. Voilà cinq ans, décideurs politiques et secteur automobile tablaient sur une hausse continue des ventes des voitures sans émission. La norme d'émission moyenne de 95 grammes de CO₂ par kilomètre pour l'ensemble des voitures neuves vendues à partir du 1^{er} janvier semblait donc jouable.

Mais voilà, les acheteurs en ont décidé autrement. Le président de l'ACEA a répété ce que son prédécesseur Luca de Meo martelait tant et plus: il faut adapter le calcul de ces normes sous

peine de mettre l'industrie automobile européenne à genoux, un secteur qui représente quelque 13 millions d'emplois dans l'Union européenne. Il a donc plaidé pour que l'approche soit axée sur les chiffres actuels. "La nouvelle norme a été basée sur des prévisions de vente. Il faut la changer pour s'adapter à la réalité."

L'ACEA, qui représente la plupart des constructeurs européens depuis le retour fin 2024 du groupe Stellan-

tis en son sein, plaide donc en faveur d'une révision des modalités de calcul des normes. Ce n'est pas pour autant un pas en arrière sur la voie de l'électrification: "Le secteur a déjà investi des dizaines de milliards d'euros et il va en investir encore plus. Nous ne remettons absolument pas en cause l'objectif de voitures sans émission de CO₂ en 2035." Mercedes va par exemple multiplier les sorties de véhicules électriques au cours des prochaines années, le but étant toujours d'avoir

une version électrique pour chaque modèle.

Les amendes, qui se chiffraient en milliards d'euros, pourraient détourner ces sommes de la recherche et développement et des investissements. Ce n'est pas une bonne chose. Ola Källenius demande donc à l'Europe d'être à l'écoute du secteur.

"Nous avons pas mal d'idées à soumettre." L'espoir est d'arriver à un compromis qui atténue les contraintes actuelles, sans dévier du but final, donc. Quoi qu'il en soit, "les cinq prochaines années seront les plus difficiles pour tout le secteur", estime-t-il encore.

Un bonus à l'échelle européenne ?

L'Europe doit aussi endosser un rôle plus proactif pour soutenir le développement des voitures avec 0%

d'émission. "Il faut aborder tout le système dans son ensemble et ne pas simplement prendre en compte les ventes de voitures électriques", plaide Sigrid de Vries.

L'ACEA se déclare favorable à une politique de bonus à l'échelle européenne. Ce n'est pas gagné d'avance. Ola Källenius estime que l'Europe doit être cohérente avec son objectif de 0% d'émission à l'horizon de 2035. L'ACEA suggère aussi de ne pas multiplier les contraintes, notamment en matière de sécurité, pour les constructeurs. "Cela demande parfois de lourds investissements pour un bénéfice marginal." Le CEO de Mercedes évoque les efforts continus depuis 30 ans de sa marque pour améliorer la sécurité des passagers grâce aux aides à la conduite.

L'ACEA demande également de trouver "une solution mutuellement acceptable aussi vite que possible" dans le bras de fer entre l'Europe et la Chine sur l'importation de véhicules électriques. "Les guerres commerciales n'ont jamais de vainqueur." Pas de commentaire précis, par contre, sur l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche. L'ACEA attend de voir.

Mercedes continue en tout cas à aller de l'avant. "Attendez-vous à de très bonnes voitures dans les années à venir", assure le CEO du constructeur. Et pas question de quitter le segment d'entrée de gammes, aux prix Mercedes, s'entend. "C'est le marchepied vers la marque."

P. D.-D.



Ola Källenius
Président de l'ACEA,
l'Association
des constructeurs européens

TOURISME La France compte sept stations parmi les dix plus abordables d'Europe

TOP 5 DES STATIONS DE SKI LES MOINS CHÈRES D'EUROPE

Domaine skiable	Pays	Km de pistes de ski	Forfait ski/1 jour Haute saison	Hébergement par personne/nuit Haute saison	Prix moyen sur l'ensemble de la saison/jour (forfait ski + hébergement)
1 Réallon	France	30 km	29 €	19 €	44,50 €
2 Mount Parnassos – Fterolakka/Kellaria	Grèce	36 km	19 €	28 €	46 €
3 Rouvion les Buisson	France	30 km	20 €	36 €	48 €
4 Hautacam - Argelès-Gazost	France	26 km	22 €	29 €	48 €
5 Crévoux	France	22 km	28 €	21 €	49 €

TOP 5 DES STATIONS DE SKI LES PLUS CHÈRES D'EUROPE

Domaine skiable	Pays	Km de pistes de ski	Forfait ski/1 jour Haute saison	Hébergement par personne/nuit Haute saison	Prix moyen sur l'ensemble de la saison/jour (forfait ski + hébergement)
1 Obergurgl-Hochgurgl	Autriche	108 km	72 €	291 €	284 €
2 Zermatt	Suisse	322 km	95 €	194 €	256,50 €
3 Hintertux Glacier (Hintertuxer Gletscher)	Autriche	60 km	76 €	207 €	245 €
4 Cortina d'Ampezzo	Italie	120 km	80 €	251 €	234 €
5 Obertauern	Autriche	100 km	65 €	165 €	214 €

Source : holidu

Alors que l'hiver invite aux vacances de ski à la montagne, le site de réservation de locations de vacances Holidu a dressé un classement des stations de ski des plus abordables aux plus coûteuses d'Europe (17 pays, dont les pays scandinaves, la Serbie ou le Royaume-Uni) pour la saison 2024-2025. Pour établir son classement, Holidu a analysé les prix des forfaits et des hébergements, du 22 au 29 décembre pour la haute saison et du 23 au 30 mars pour la basse saison. Ont été reprises dans le classement toutes les stations proposant au moins 20 km de pistes. En cas d'égalité entre le prix quotidien moyen de plusieurs stations, c'est la station offrant le plus de kilomètres de pistes qui est privilégiée. Ceci étant posé, on remarque, sans grande surprise, que ce sont les stations "les plus confidentielles", c'est-à-dire avec le moins de pistes qui, assez logiquement, sont les moins chères. Dont la gagnante, Réallon, située dans le département des Hautes-Alpes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui propose 30 km de pistes. Notons que la France compte 7 stations parmi les 10 plus abordables d'Europe, la Grèce, 2. Enfin, la station la plus coûteuse n'est pas en Suisse mais en Autriche. Mais on retrouve quatre domaines skiables suisses dans les 10 plus chers: Zermatt, St-Moritz, Arosa et Verbier.

IPM GRAPHICS

Une inflation du personnel dans les organisations bruxelloises qui pose question

■ L'emploi a augmenté de 73 % de 2005 à 2023 dans 26 organisations bruxelloises.

Ce sont des chiffres qui devraient faire réfléchir le prochain gouvernement bruxellois. L'emploi dans les 26 organisations parastatales de la Région Bruxelles-Capitale a augmenté de 73 % en moins de dix ans. Il est passé de 13 055 en 2005 à 22 586 en 2023. Ces chiffres ressortent d'un tableau concocté par Talent.brussels que les 26 organisations en question ont reçu ce jeudi afin de l'actualiser avec les données de 2024. Les hausses sont particulièrement marquantes dans des organisations comme la Stib, Actiris ou Bruxelles Environnement.

Chez Actiris, on donne plusieurs explications: le lancement de la 'Garantie Jeunes' en 2015, des nouvelles compétences attribuées dans le cadre de la dernière réforme de l'Etat et des moyens supplémentaires accordés au moment du Covid. Et d'ajouter que la tendance est "à la baisse" depuis 2019 grâce au non-remplement d'un départ sur deux et le moratoire qui gèle les engagements. À la Stib, on invoque "la

forte évolution de l'offre de transport public".

Contexte financier

L'impact en termes budgétaires est important. Selon un article du *Standaard* paru fin décembre, les dépenses de personnel sont passées de 1,2 milliard en 2018 à 1,8 milliard en 2024, soit une hausse de 50 %. Un montant conséquent qui ne cesse d'augmenter en raison de l'indexation des salaires.

Ces fortes hausses s'inscrivent dans un contexte financier particulièrement délicat pour la Région de Bruxelles-Capitale. Le déficit de 1,4 milliard prévu en 2025 repré-

Ces fortes hausses s'inscrivent dans un contexte financier particulièrement délicat pour la Région de Bruxelles-Capitale.

sente 25 % des recettes (5,5 milliards). C'est colossal, tout comme la dette de 16 milliards d'euros attendue pour 2025.

Certains analystes craignent une dégradation du "rating" (la notation) de la Région bruxelloise. Le

prochain gouvernement n'aura donc pas d'autre choix que d'imposer une politique de rigueur. Car la marge de manœuvre est étroite au niveau des recettes, celles-ci provenant essentiellement des dotations fixées par la loi de financement et dans une moindre mesure des recettes fiscales. Parmi les impôts régionaux, il y a notamment les droits de succession.

Reste donc le poste des dépenses. Pour plusieurs économistes, ce ta-

LES CHIFFRES DU PERSONNEL DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PERSONNEL PAR ORGANISATION	2005	2018	2020	2023
Service Public Régional de Bruxelles	1 508	1 399	1 452	1 575
fiscalité.brussels		223	306	344
urban.brussels		249	285	304
talent.brussels		44	71	127
paradigm.brussels		171	4	2
environnement.brussels		646	1 166	1 215
Bruxelles-propreté		2 062	2 926	2 882
pompiers.brussels		1 226	1 327	1 352
port.brussels		121	126	130
actiris.brussels		679	1 486	1 582
Srlb		88	134	163
innoviris.brussels		12	60	64
perspective.brussels			132	154
brupartners.brussels		5	29	30
citydev.brussels		122	137	151
visit.brussels			168	172
Hydria			47	56
brugel.brussels			25	36
parking.brussels			196	285
safe.brussels			66	80
hub.brussels			248	270
STIB		6283	9 037	9 843
Fonds du logement Bruxelles		116	172	174
Finance & Invest.brussels		16	20	23
Société d'aménagement urbain			20	23
Iristeam			418	503
Total des 26 organisations	13 055	19 859	21 305	22 586

IPM GRAPHICS

bleau démontre qu'il y a des marges pour faire des économies. Et de s'interroger sur l'utilité de certaines organisations, ou en tout cas de l'importance de leurs effectifs ou

d'éventuels doubles emplois, comme l'agence de développement économique Hub.brussels ou encore Perspective et Urban.brussels.

Ariane van Caloen

Depuis 8 ans dans votre journal



Cyril Jacquot



Manteaux de Fourrures: vison, astrakan, renard...



Meubles et objets anciens: pendules, tableaux, sculptures, luminaires, miroirs...



Tapis ancien



Vins



Machine à coudre

RECHERCHE

Toutes antiquités et brocantes de la cave au grenier.

ACHÈTE CHER & JUSTE !



Bagages de luxe: Hermès, Vuitton, Chanel, Delvaux...



Argenterie: couverts et pièces de forme



Armes anciennes: fusil, pistolet, épée, sabre



Montre gousset / bracelet: montre Jaeger, Omega, Rolex et toute autre marque.



Instruments de musique: piano, violons, saxo...



Livres anciens: dictionnaire, BD, missel, Jules Verne...



Poste de radio



Art asiatique: porcelaine, jade, bronze, mobilier...



Bijoux or, argent, fantaisies...



Pièces de monnaies (françaises et étrangères).



Cuivres et étains



PAIEMENT IMMEDIAT

Estimation et déplacement gratuit

Expertise / Succession / Partage

ACHAT / VENTE

MAISON JACQUOT
0486 29 76 31

www.belgique-estimation.be
jacquot.contact@gmail.com

Du lundi au samedi de 8:00 à 19:00. Déplacement Belgique entière.
Discretion assurée. Visites avec les précautions requises

EN BREF

Transport aérien

Normes de bruit: le Médiateur s'étonne des propos du patron de Brussels Airport

Le Médiateur fédéral de l'aéroport national, Philippe Touwaide, s'est étonné jeudi des propos tenus la veille par le CEO de Brussels Airport Company, selon lequel l'aéroport national ne pourra pas respecter les normes de bruit établies dans le permis d'environnement pour les prochaines années. Dans ce permis, les vols de nuit ne sont pas interdits, mais l'aéroport se voit contraint de réduire d'au moins 30 % les perturbations nocturnes des riverains d'ici 2032. Cet objectif doit être atteint via des normes de bruit de plus en plus strictes pour les vols durant le week-end à partir de 2026. (Belga)

**10,5 millions****Les passagers à Charleroi-Airport en 2024**

L'aéroport de Charleroi (BSCA) a franchi, en 2024, pour la première fois de son histoire, la barre symbolique des 10 millions de passagers. Brussels South Charleroi Airport a enregistré en 2024 un record de quelque 10,5 millions de voyageurs, ce qui représente une progression de sa fréquentation d'environ 12 % sur un an. (Belga)

Transport aérien

Brussels Airlines reprendra les vols vers Tel-Aviv le 1^{er} février

Brussels Airlines reprendra progressivement ses vols vers Tel-Aviv à partir du 1^{er} février, a annoncé jeudi la compagnie aérienne. Le nombre de vols pourra être adapté en fonction de la demande. Cette décision intervient après *“une analyse approfondie”* et concerne toutes les compagnies aériennes du groupe Lufthansa, précise Brussels Airlines. (Belga)

Banques

Une perte de 3,7 milliards pour la BNB

La Banque nationale de Belgique (BNB) devrait clôturer l'exercice 2024 sur une perte de quelque 3,7 milliards d'euros, rapporte-t-elle jeudi. Cette perte reste principalement attribuable aux relèvements significatifs des taux directeurs opérés par la BCE en 2022 et en 2023, analyse la BNB. Avec cette perte, les réserves de la BNB seront épuisées. La BNB précise que cela ne pose pas de problème pour sa stabilité. (Belga)

Dragage

Deux sociétés belges en concurrence pour le dragage du fleuve Paraná en Argentine

Un conflit est apparu en Argentine concernant le dragage du fleuve Paraná, d'intérêt crucial pour l'exportation de soja du principal fournisseur mondial. Le nouvel appel d'offres public met en concurrence les deux entreprises belges de dragage Jan De Nul et DEME. (Belga)

AVIS DES BROKERS

TOP

ELIA GROUP +4,43%
SOFINA +1,17%
AZELIS GROUP +1,17%

FLIP

LOTUS BAKERIES -1,91%
KBC -0,76%
MELEXIS -0,59%

Kinepolis (-2,02 % à 36,45 euros) a été confirmé à “acheter” chez Berenberg, l'objectif étant ajusté de 60 vers 51 euros. L'analyste estime que les craintes quant aux perspectives de long terme du secteur sont exagérées. *“Le groupe belge a démontré qu'il pouvait continuer à croître même dans des conditions difficiles, avec des résultats qui ont dépassé le niveau d'avant la pandémie en dépit de la baisse du nombre de spectateurs et de la relative faiblesse des sorties en salle.”*

Ontex (-2,94 % à 7,92 euros) a vu son objectif ajusté de 9 vers 8,50 euros chez Kepler Cheuvreux en raison d'un niveau de dette qui devrait être supérieur aux attentes de l'analyste à la fin 2024, la recommandation étant maintenue à “conserver”. *“Nous pensons que le groupe devrait annoncer des chiffres conformes aux objectifs à l'occasion de la publication des résultats annuels (prévue pour le 19 février). L'exercice 2024 a permis de voir une stabilisation de l'activité et une amélioration des marges.”*

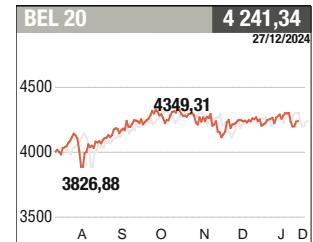
Cofinimmo (-0,47 % à 53,15 euros) a subi de nombreux ajustements à la baisse durant les dernières séances, avec des notes abaissées vers “sous-performer” chez ODDO BHF (objectif 54 euros) et vers “neutre” chez Van Lanschot Kempen (objectif 54 euros); tandis que plusieurs courtiers ont descendu leur cible: vers 60 euros chez Barclays (“sous-pondérer”), vers 67 euros chez Bernstein (“neutre”) et vers 72 euros chez KBC Securities (“acheter”). Chez ce dernier courtier, l'analyste s'attend à une baisse du dividende vers 5,10 euros par action pour l'exercice 2025. **G.Se.**

Changes



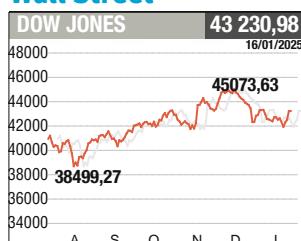
Le pétrole en recul. Les cours du pétrole baissaient jeudi, certains opérateurs de marché préférant se retirer avant l'investiture de Donald Trump, dont les annonces pourraient créer de l'instabilité, ce qui freine la tendance haussière des semaines précédentes. Vers 18h05 heures belges, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, baisse de 1,44 % à 80,85 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, perd 2,05 % à 78,42 dollars. Le mouvement de recul serait davantage un recul technique, après plusieurs sessions de hausse, car *“il n'y a plus personne pour acheter à ces niveaux de prix”*, explique à l'AFP Robert Yawger, analyste chez Mizuho USA. (AFP)

Bruxelles



Dans le vert. Elia (66,00) devait se distinguer en rebondissant de 6 % jeudi à l'ouverture, cet écart étant ramené à 4,43 % à la clôture alors que l'indice Bel 20 terminait lui-même en hausse de 0,23 % à 4 244,48 points après un bref passage dans le rouge. Treize éléments de l'indice bruxellois étaient en hausse, Lotus Bakeries (10260) se démarquant par une baisse de 1,91 %. AB InBev (45,44) se maintenait finalement de 0,53 % dans le vert après avoir enregistré un mini flash crash à l'annonce d'une enquête de l'autorité belge de la concurrence. KBC (73,34) reculait de 0,76 % tandis qu'Ageas (48,28) confirmait une hausse de 0,75 %. ArGEN-X (641,00) et Galapagos (23,08) étaient négatives de 0,19 et 0,35 %. (Belga)

Wall Street

**Une pause après l'inflation.**

La Bourse de New York a ouvert en baisse jeudi, reprenant son souffle après l'envol de la veille. Vers 16h20, le Dow Jones abandonnait 0,21 %, l'indice Nasdaq perdait 0,13 % et l'indice élargi S&P 500 était proche de l'équilibre (-0,05 %). Selon Sam Stovall, analyste de CFRA, *“l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mercredi ayant été légèrement moins élevé que prévu [...] cela a fait grimper le marché”*. L'indice a montré une accélération de l'inflation pour le troisième mois d'affilée, mais son niveau (+2,9 % sur un an) est conforme au consensus des analystes. Surtout, les marchés ont retenu l'amélioration de l'inflation dite sous-jacente – hors prix de l'alimentation et de l'énergie. Celle-ci a ralenti, à 3,2 % sur un an, contre 3,3 % anticipé. (AFP)

Europe



Paris à la fête. Une séance conclue dans le vert pour les places européennes, des Bourses new-yorkaises maussades: les marchés mondiaux évoluaient sans direction claire jeudi, dans l'attente de l'investiture de Donald Trump. Les Bourses européennes ont évolué en hausse tout au long de la séance, en particulier à Paris où les valeurs du luxe, poids lourds de la composition de son indice vedette, se sont envolées après les résultats meilleurs qu'attendu du géant suisse du secteur Richemont. Paris a ainsi clôturé sa séance en forte hausse (+2,14 %), franchissant pour la première fois depuis octobre 2024 le seuil des 7 500 points à la clôture. Ailleurs, Londres (+1,09 %) s'est montrée plus dynamique que Francfort (+0,39 %) et Milan (+0,48 %). (AFP)

Fonds - Sicav - Branche 23

NOM DU FONDS JUR. DEV. DATE VALEUR



Aphilon Q2 - Equities BE EUR 15/01 621.65
Aphilon Q2 - Europe DBI-RDT BE EUR 14/01 265.68



Candriam Bds Em Dbt Loc Cur C EA EUR 15/01 95.28
Candriam Bds Em Dbt Loc Cur D EA EUR 15/01 62.54
Candriam Bds Emerging Mkts C EA USD 15/01 2 757.86
Candriam Bds Emerging Mkts D EA USD 15/01 808.06
Candriam Bds Euro C EA EUR 15/01 1 088.36
Candriam Bds Euro D EA EUR 15/01 241.13
Candriam Bds Euro Diversified C EA EUR 15/01 986.25
Candriam Bds Euro Diversified D EA EUR 15/01 290.80
Candriam Bds Euro High Yield C EA EUR 15/01 1 374.90
Candriam Bds Euro High Yield D EA EUR 15/01 183.53
Candriam Bds Euro Long Term C EA EUR 15/01 7 443.83
Candriam Bds Euro Long Term D EA EUR 15/01 3 790.36
Candriam Bds Euro Short Term C EA EUR 15/01 2 124.99
Candriam Bds Euro Short Term D EA EUR 15/01 1 372.73
Candriam Bds Gbl Gov. C EA EUR 15/01 132.66
Candriam Bds Gbl Gov. D EA EUR 15/01 32.89
Candriam Bonds Euro Govern C EA EUR 15/01 2 153.04
Candriam Bonds Euro Govern D EA EUR 15/01 1 003.96
Candriam Bonds International C EA EUR 15/01 901.71
Candriam Bonds International D EA EUR 15/01 186.09
Candriam Business Eq. EMU BE EUR 15/01 99.47
Candriam Eq L Australia C EA AUD 16/01 972.13
Candriam Eq L Australia C EA AUD 16/01 2 223.50
Candriam Eq L Biotechnology C EA USD 15/01 841.20
Candriam Eq L Biotechnology D EA USD 15/01 768.10
Candriam Eq L Emerging Mkts C EA USD 16/01 1 011.05
Candriam Eq L Emerging Mkts D EA USD 16/01 641.07
Candriam Eq L Europe Innov. C EA EUR 15/01 2 816.33
Candriam Eq L Europe Innov. D EA EUR 15/01 245.44
Candriam Sustainable Equity Japan C EA JPY 16/01 4 006.00
Candriam Sustainable Equity Japan C EA JPY 16/01 3 876.00



www.degrootpetercam.com Tél: +32 2 287 93 36

E-mail: funds@degrootpetercam.com

DP Glb Strategy L High A EA EUR 14/01 70.01
DP Glb Strategy L High B EA EUR 14/01 143.56
DP Glb Strategy L Low B EA EUR 14/01 97.39
DP Glb Strategy L Lw A EA EUR 14/01 34.10
DP Glb Strategy L Med Lw B EA EUR 14/01 79.87
DP Glb Strategy L Medium A EA EUR 14/01 59.85
DP Glb Strategy L Medium B EA EUR 14/01 144.78
DP Glb Strategy L Medium Low A BE EUR 14/01 70.82
DPAM B Bds Eur IG B BE EUR 15/01 65.27
DPAM B Bds Eur ShTerm 1Y B BE EUR 15/01 245.80
DPAM B Bonds Eur B BE EUR 15/01 79.74
DPAM B Bonds Euro Med.T BE EUR 15/01 408.51
DPAM B Eq. EMU Behav. Val B BE EUR 15/01 140.82
DPAM B Eq. EMU Index B BE EUR 15/01 181.39
DPAM B Eq. Eu Dividend B BE EUR 15/01 314.09
DPAM B Eq. Eur. Sm Caps B BE EUR 15/01 291.48
DPAM B Eq. Europe Index B BE EUR 15/01 158.02
DPAM B Eq. Japan Index B BE EUR 14/01 163.30
DPAM B Eq. NewG Sust B BE EUR 15/01 332.24
DPAM B Eq. Sus.Fd.Tr B-C BE EUR 15/01 179.53
DPAM B Eq. US Behav.Val B BE EUR 15/01 200.27
DPAM B Eq. US Div Sust. B BE EUR 15/01 594.22
DPAM B Eq. US Inded BE EUR 15/01 321.08
DPAM B Eq. World Sustain B BE EUR 15/01 395.23
DPAM B Eq.Wld ex J.E.U. Ind B BE EUR 13/01 209.86
DPAM B Equities Euroland B EA EUR 15/01 312.77
DPAM B Europe Sustain B BE EUR 15/01 441.31
DPAM B Real Estate EMU Sust. B BE EUR 15/01 65.03
DPAM B Real Estate EurDlv. Sust. B BE EUR 15/01 197.55
DPAM B RealEstat Eur. Sust. B BE EUR 15/01 408.58
DPAM DBI-RDT B Equities EMU R EUR BE EUR 15/01 81.39
DPAM L Bds corp EUR B EA EUR 15/01 183.62
DPAM L Bds Em Mkt Sust B EA EUR 15/01 147.79
DPAM L Bds Em Mkt Sust W EA EUR 15/01 156.69
DPAM L Bds EUR Corp HY B EA EUR 15/01 156.79
DPAM L Bds Eur Hgt Yld ST B EA EUR 15/01 146.76
DPAM L Bds Eur Quality Sust B EA EUR 15/01 563.16
DPAM L Bds Gov Sust Hedged B EA EUR 15/01 1 181.78
DPAM L Bds Higher Yield B EA EUR 15/01 305.74
DPAM L Bds Univ Uncons B EA EUR 15/01 171.14
DPAM L Eq Em MSCINDEX B EA EUR 15/01 165.30
DPAM L Eq Behavioral VALUE B EA EUR 15/01 58.47
DPAM L Equities Conv.Res. B EA EUR 30/09 1 766.25
DPAM L Glb Target Inc B EA EUR 14/01 118.07
DPAM L Patrimonial B EA EUR 15/01 137.69
DPAM L Balanced Conserv Sust B EA EUR 15/01 165.87

Banque@Triodos

La banque durable

Tél. 02 548 28 52 www.triodos.be

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT

Tél. : 02/663.64.30 - Fax : 02/663.64.31 - www.cadelam.be

DELEN

PRIVATE BANK

Tél. : 02/511.84.10 www.delen.bank

C+F BALANCED DYNAMIC C CAP BE EUR 29/10 10 155.53
C+F BALANCED DYNAMIC C DIS BE EUR 29/10 9 715.51
C+F European Large Caps C CAP BE EUR 14/01 767.15
C+F European Large Caps C DIS BE EUR 14/01 168.66
C+F European Large Caps D CAP BE EUR 14/01 648.89
C+F European Large Caps D DIS BE EUR 14/01 156.99
C+F Immo Rente C Cap BE EUR 14/01 248.05
C+F Immo Rente C Dis BE EUR 14/01 139.28
C+F Immo Rente D Dis BE EUR 15/01 143.63
C+F Immo Rente D Kap BE EUR 24/09 281.98
C+F Very Low C CAP BE EUR 15/01 102.22
C+F Very Low C DIS BE EUR 15/01 102.36
C+F WORLD EQUITIES C Cap BE EUR 15/01 174.43
C+F WORLD EQUITIES C Dis BE EUR 15/01 152.44
C+F WORLD EQUITIES D Dis BE EUR 15/01 153.36
C+F WORLD EQUITIES D Kap BE EUR 15/01 155.44
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC A CAP BE EUR 15/01 303.87
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC A DIS BE EUR 15/01 262.30
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC B CAP BE EUR 15/01 315.52
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC C CAP BE EUR 15/01 327.27
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC C DIS BE EUR 15/01 299.23
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC D CAP BE EUR 15/01 274.12
UNIVERSAL INVEST DYNAMIC D DIS BE EUR 15/01 237.67
UNIVERSAL INVEST HIGH A CAP BE EUR 15/01 242.31
UNIVERSAL INVEST HIGH A DIS BE EUR 15/01 214.10
UNIVERSAL INVEST HIGH B CAP BE EUR 15/01 250.20
UNIVERSAL INVEST HIGH B DIS BE EUR 24/09 233.34
UNIVERSAL INVEST HIGH C CAP BE EUR 15/01 260.36
UNIVERSAL INVEST HIGH D CAP BE EUR 15/01 229.63
UNIVERSAL INVEST HIGH D DIS BE EUR 15/01 204.33
UNIVERSAL INVEST IMPACT EQ A CAP BE EUR 14/01 552.83
UNIVERSAL INVEST IMPACT EQ A DIS EA EUR 15/01 551.34
UNIVERSAL INVEST LOW A CAP BE EUR 15/01 151.54
UNIVERSAL INVEST LOW A DIS EA EUR 15/01 116.53
UNIVERSAL INVEST LOW B CAP BE EUR 15/01 157.25
UNIVERSAL INVEST LOW C CAP BE EUR 15/01 163.25
UNIVERSAL INVEST LOW C DIS EA EUR 15/01 136.38
UNIVERSAL INVEST LOW D CAP BE EUR 15/01 147.84
UNIVERSAL INVEST LOW D DIS EA EUR 15/01 125.79
UNIVERSAL INVEST MEDIUM A CAP BE EUR 15/01 219.49
UNIVERSAL INVEST MEDIUM A DIS EA EUR 15/01 172.53
UNIVERSAL INVEST MEDIUM C CAP BE EUR 15/01 236.04
UNIVERSAL INVEST MEDIUM C DIS BE EUR 24/09 224.58
UNIVERSAL INVEST MEDIUM D CAP BE EUR 15/01 212.05
UNIVERSAL INVEST MEDIUM D DIS EA EUR 15/01 181.85

capital at work
Wealth Management Foyer Group
tél. : 02-673 77 99 - 03-287 38 40
fax : 02-673 55 99 - www.capitalatwork.com

Bonds at Work - C EA EUR 15/01 285.61
CapitalatWork SICAV B - Bonds CAP EA EUR 15/01 126.40
Contrarian Equities - C EA EUR 15/01 1 161.00
Equities + at Work - D EA EUR 15/01 172.56
ESG Bonds at Work C EA EUR 15/01 154.50
Inflation at Work - C EA EUR 15/01 203.65
Short Duration at Work - C EA EUR 15/01 162.44

KEREN
F I N A N C E
www.kerenfinance.com - Tél. : 0033 1 45 02 49 00

Keren Corporate - action R FR EUR 14/01 207.61
Keren Essentials - action C FR EUR 14/01 253.35
Keren Patrimoine - action C FR EUR 14/01 2 350.65

LAZARD
F R È R E S G E S T I O N

Lazard Alpha Euro SRI I EA EUR 14/01 638.03
Lazard Alpha Euro SRI IC EA EUR 14/01 501.53
Lazard Alpha Euro SRI R EA EUR 14/01 546.92
Lazard Alpha Euro SRI T EA EUR 14/01 388.78
Lazard Alpha Europe A EA EUR 14/01 805.24
Lazard Alpha Europe R EA EUR 14/01 432.36
Lazard Convertible Global "TC GBP" EA GBP 14/01 236.00
Lazard Convertible Global PC EUR EA EUR 14/01 1 865.24
Lazard Convertible Global PC H-CHF EA CHF 14/01 14 050.24
Lazard Convertible Global PC H-EUR EA EUR 14/01 1 898.12
Lazard Convertible Global PC H-USD EA USD 14/01 1 238.05
Lazard Convertible Global PC USD EA USD 14/01 1 538.14
Lazard Convertible Global PD EUR EA EUR 14/01 14 387.64
Lazard Convertible Global PD H-EUR EA EUR 14/01 11 751.31
Lazard Convertible Global RC EUR EA EUR 14/01 507.45
Lazard Convertible Global RC H-EUR EA EUR 14/01 242.23
Lazard Convertible Global RC H-HKD EA HKD 14/01 2 335.09
Lazard Convertible Global RC H-SGD EA SGD 14/01 227.04
Lazard Convertible Global RC H-USD EA USD 14/01 239.31
Lazard Convertible Global RC USD EA USD 14/01 236.22
Lazard Convertible Global RD EUR EA EUR 14/01 247.00
Lazard Convertible Global RD H-USD EA USD 14/01 226.67
Lazard Convertible Global RD USD EA USD 14/01 222.65
Lazard Convertible Global T-EUR EA EUR 14/01 253.97
Lazard Convertible Global TC EUR EA EUR 14/01 289.53
Lazard Convertible Global TD GBP EA GBP 14/01 217.9
Lazard Credit "EC EUR" EA EUR 14/01 1 057.17
Lazard Credit "ED EUR" EA EUR 14/01 1 035.91
Lazard Credit 2028 "PC EUR" EA EUR 14/01 1 055.44
Lazard Credit 2028 "PD EUR" EA EUR 14/01 1 035.45
Lazard Credit 2028 "RC EUR" EA EUR 14/01 104.86
Lazard Credit 2028 "RD EUR" EA EUR 14/01 103.32
Lazard Credit OPP- BC EUR EA EUR 14/01 514.55
Lazard Credit Opportunities EA EUR 14/01 477.56
Lazard Credit Opportunities PC EUR EA EUR 14/01 1 492.05
Lazard Credit Opportunities PD EUR EA EUR 14/01 928.05
Lazard Credit Opportunities PVC EUR EA EUR 14/01 1 255.30
Lazard Credit Opportunities RC EUR EA EUR 14/01 674.04
Lazard Credit Opportunities TC EUR EA EUR 14/01 14 364.21
Lazard Equity SRI PC EUR EA EUR 14/01 2 702.42
Lazard Equity SRI PD EUR EA EUR 14/01 1 948.77
Lazard Equity SRI RC EUR EA EUR 14/01 1 506.11
Lazard Equity SRI RD EUR EA EUR 14/01 1 410.87
Lazard Equity SRI UC EUR EA EUR 14/01 16 323.86
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PD EUR EA EUR 14/01 1 053.60
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PVC EA EUR 14/01 1 229.42
Lazard Euro Short Dur. HY SRI RC EUR EA EUR 14/01 122.15
Lazard Euro Short Duration SRI IC EA EUR 14/01 4 877.13
Lazard Euro Short Duration SRI ID EA EUR 14/01 2 372.48
Lazard GBL Green Bd OPP PVC EUR EA EUR 14/01 1 024.13
Lazard Global Green Bd Opp EC EUR EA EUR 14/01 1 061.68
Lazard Global Green Bd Opp PC EUR EA EUR 14/01 107.79
Lazard HIGH YIELD 2029 - EC EUR EA EUR 14/01 1 064.03
Lazard HIGH YIELD 2029 - ED EUR EA EUR 14/01 1 050.57
Lazard HIGH YIELD 2029 - PC EUR EA EUR 14/01 1 062.93
Lazard HIGH YIELD 2029 - PD EUR EA EUR 14/01 1 047.49
Lazard HIGH YIELD 2029 - RC EUR EA EUR 14/01 105.87
Lazard Human Capital EC EUR EA EUR 14/01 1 252.71
Lazard Human Capital ED EUR EA EUR 14/01 1 213.86
Lazard Human Capital PC EUR EA EUR 14/01 1 234.87
Lazard Human Capital RC EUR EA EUR 14/01 122.78
Lazard Patrimoine Croissance C EA EUR 14/01 530.06
Lazard Patrimoine Croissance D EA EUR 14/01 228.22
Lazard Patrimoine Opp SRI PC EUR EA EUR 14/01 1 434.60
Lazard Patrimoine Opp SRI PD EUR EA EUR 14/01 1 354.85
Lazard Patrimoine Opp SRI RC EUR EA EUR 14/01 100.37
Lazard Patrimoine Opportunities SRI EA EUR 14/01 108.30
Lazard Patrimoine SRI EUR EA EUR 14/01 102.43
Lazard Patrimoine SRI PC EUR EA EUR 14/01 1 332.36
Lazard Patrimoine SRI PC H-USD EA USD 14/01 1 304.88
Lazard Patrimoine SRI PD EUR EA EUR 14/01 1 193.30
Lazard Patrimoine SRI RC EUR EA EUR 14/01 127.55
Lazard Small Caps Euro SRI EA EUR 14/01 878.26
Lazard Small Caps Euro SRI R EA EUR 14/01 1 637.95
Lazard Small Caps Euro SRI T EA EUR 14/01 195.07
Norden EA EUR 14/01 255.00
Norden Small IC EA EUR 14/01 210.91
Norden Small TC EA EUR 14/01 116.57

Rivertree Bond Euro Cap R EA EUR 19/06 157.68
Rivertree Bond Euro Dis R EA EUR 19/06 119.73
Rivertree Bond Euro Green bds Cap R EA EUR 29/05 65.79
Rivertree Bond Euro Green bds Dis R EA EUR 29/05 29.94
Rivertree Fd Strat. Balanc. Dis F EA EUR 14/01 1 245.04
Rivertree Fd Strat. Dis F EA EUR 14/01 1 050.66
Rivertree Fd Strat. Dyn F EA EUR 14/01 1 485.28
Rivertree Strategic Balanced F cap EA EUR 14/01 1 385.96
Rivertree Strategic Fcap EA EUR 14/01 1 146.49
Rivertree Strategic Dynamic F cap EA EUR 14/01 1 685.84

Rothschild & Co
Asset Management

EUR 14/01 1 156.70
EUR 14/01 122.17
Essor Emerging Markets C EUR EA EUR 19/06 5 749.38
Essor Emerging Markets I EUR EA EUR 19/09 98 364.03
R-co - Martin Maurel Pierre EA EUR 14/01 268
Capitalisation I EUR EA EUR 14/01 340.56
R-co - Martin Maurel Pierre EA EUR 14/01 84.31
Capitalisation P EUR EA EUR 14/01 289.62
R-co - Martin Maurel Senior Plus C EUR EA EUR 14/01 173.43
R-co - Martin Maurel Senior Plus CL EA EUR 14/01 137.43

R-co - Martin Maurel Senior Plus I EUR EA EUR 14/01 177
R-co Alizés C EUR EA EUR 14/01 133.81
R-co Alizés F EUR EA EUR 14/01 128.00
R-co Alizés Fonds C EUR EA EUR 21/03 1 035.05
R-co Alizés Fund D EUR EA EUR 21/03 975.54
R-co Alizés Modérée C EA EUR 02/06 47.33
R-co Alizés Modérée D EA EUR 02/06 24.66
R-co Club C EUR EA EUR 14/01 186.66
R-co Club D EUR EA EUR 14/01 128.85
R-co Club F EUR EA EUR 14/01 176.60
R-co Club Fund C EUR EA EUR 21/03 1 124.92
R-co Club Fund D EUR EA EUR 21/03 990.13
R-co Club P EUR EA EUR 14/01 1 384.15
R-co Club PB EUR EA EUR 14/01 1 072.73
R-co Conviction Convertibles Eur EA EUR 14/01 270.29
R-co Conviction Euro C EUR EA EUR 14/01 235.39
R-co Conviction Euro F EUR EA EUR 14/01 220.60
R-co Conviction Euro Fund C EUR EA EUR 21/03 1 077.68
R-co Conviction Europe Fund C EUR EA EUR 21/03 1 063.90
R-co Conviction USA C EA EUR 14/01 634.06
R-co Conviction USA H EA EUR 14/01 241.68
R-co Credit Horizon 1-3 C EUR EA EUR 13/10 151.21
R-co Credit Horizon 1-3 D EUR EA EUR 13/10 10.06
R-co Credit Horizon 1-3 I EUR EA EUR 14/01 116
R-co Credit Horizon 12 M Fund D EUR EA EUR 21/03 952.07
R-co Credit Horizon 12M C EUR EA EUR 14/01 138.15
R-co Credit Horizon 12M D EUR EA EUR 14/01 87.43
R-co Euro Credit C EUR EA EUR 14/01 474.30
R-co Euro Credit D EUR EA EUR 14/01 281.81
R-co Euro Credit F EUR EA EUR 14/01 157.38
R-co Euro Credit Fund C EUR EA EUR 21/03 1 069.87
R-co Euro Credit Fund D EUR EA EUR 21/03 995.42
R-co Euro Credit IC EUR EA EUR 14/01 1 515.38
R-co Euro Credit P EUR EA EUR 14/01 1 176.02
R-co Euro Credit PB EUR EA EUR 14/01 946.42
R-co Midcap Euro C EUR EA EUR 10/07 267.33
R-co Target 2021 Nagelmackers D EUR EA EUR 14/01 104.64
R-co Target 2021 Nagelmackers ID EUR EA EUR 14/01 1 050.34
R-co Target 2024 High Yield D EUR EA EUR 10/12 94.97
R-co Target 2024 High Yield D EUR EA EUR 10/12 94.13
Nagelmackers D EUR EA EUR 10/12 945.58
Nagelmackers ID EUR EA EUR 10/12 135.36
R-co Value Balanced C EUR EA EUR 14/01 131.84
R-co Value Balanced F EUR EA EUR 14/01 139.59
R-co Valor C EUR EA EUR 14/01 3 449.68
R-co Valor D EUR EA EUR 14/01 2 771.42
R-co Valor F EUR EA EUR 14/01 3 030.72
R-co Valor P EUR EA EUR 14/01 2 447.16
R-co Valor PB EUR EA EUR 14/01 1 895.87

WATERLOO
ASSET MANAGEMENT

30/11 162.79
Waterloo Sicav Global Flexible R Cap EUR 14/01 162.41

FONDS DE PENSION
Belfius Pension Fd Bal Plus BE EUR 14/01 123.05
Belfius Pension Fd High Equities BE EUR 14/01 178.82
Belfius Pension Fund Low Equities BE EUR 14/01 128.75
Forts B Pension Fnd Bal BE EUR 14/01 212.35
Forts B Pension Fnd Grth BE EUR 14/01 198.54
Forts B Pension Fnd Stab BE EUR 14/01 157.16
Metropolitan Rentasto Bal BE EUR 14/01 120.74
Metropolitan Rentasto Grth BE EUR 14/01 307.35
Metropolitan Rentasto Stab BE EUR 14/01 107.78
Star Fund BE EUR 14/01 229.46

SYMEX
ECONOMICS

Valeurs de croissance Cours du 16.01.25

Nasdaq	(USD)	
ACCENTURE PLC	352.15	+1.12
ACTIVISION BLIZZARD, INC.	94.42	-0.05
ADBE INC.	427.87	+2.54
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	119.20	-0.63
AIRBNB, INC.	132.52	+0.00
AKAMAI TECHNOLOGIES, INC.	90.72	+0.22
ALCOA CORPORATION	39.01	+2.16
ALIGN TECHNOLOGY, INC.	217.74	+0.91
ALPHABET INC.	195.66	-0.67
ALTAR ENGINEERING INC.	110.40	+0.15
AMAZON.COM, INC.	222.11	-0.55
AMERICAN ELECTRIC POWER COMPANY, INC.	96.20	+1.14
AMGEN INC.	268.87	-0.03
ANSYS, INC.	346.32	+0.95
AON PLC	367.51	+1.75
APA CORPORATION	25.05	-1.57
APPLE INC.	230.48	-3.11
APPLIED MATERIALS, INC.	190.64	+6.87
ARM HOLDINGS PLC AMERICAN DEPOSITORY SHARES	148.51	+0.75
AUTODESK, INC.	292.20	+0.43
AUTOMATIC DATA PROCESSING, INC.	296.08	+0.92
BAIDU, INC.	81.08	-0.52
BED BATH & BEYOND INC.	0.08	+0.00
BEST BUY CO., INC.	82.12	-1.31
BIOGEN INC.	140.75	-0.18
BOOKING HOLDINGS INC.	4 889.20	+1.23
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	97.82	+0.96
CH. ROBINSON WORLDWIDE, INC.	103.06	+0.03
CADENCE DESIGN SYSTEMS, INC.	301.03	+0.10
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES LTD.	186.87	+1.89
CHINA LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	7.25	-2.03
CHIPOTLE MEXICAN GRILL, INC.	58.81	+2.50
CINTAS CORPORATION	198.74	+1.55
CISCO SYSTEMS, INC.	60.25	+0.44
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORPORATION	77.37	-0.53
COMCAST CORPORATION	36.43	-0.21
COSTCO WHOLESALE CORPORATION	924.51	+0.11
CSX CORPORATION	32.67	+0.63
DELL TECHNOLOGIES INC.	110.79	+1.43
DELTA AIR LINES, INC.	65.98	+0.75
DENTPSY SIRONA INC.	18.48	+1.31
DEXCOM, INC.	84.66	+5.30
DISH NETWORK CORPORATION	5.77	+1.94
DUN & BRADSTREET HOLDINGS, INC.	11.36	+1.16
EASTMAN CHEMICAL COMPANY	90.92	-1.17
EATON CORPORATION PLC	345.94	+0.97
EBAY INC.	64.71	-0.61
EDISON INTERNATIONAL	61.98	+0.98
ELI LILLY AND COMPANY	760.00	+1.78
EXELON CORPORATION	38.78	+2.00
EXPEDIA GROUP, INC.	186.95	+2.23
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON, INC.	111.26	-0.17
FASTENAL COMPANY	74.83	+0.75
FISERV, INC.	114.23	+0.00
FLEX LTD.	42.75	+1.98
FOSIL GROUP, INC.	1.69	+0.00
FOX CORPORATION	46.22	+0.09
FOX CORPORATION	48.61	+0.13
GARMIN LTD.	214.81	+0.64
GILEAD SCIENCES, INC.	91.57	-0.88
GROUPON, INC.	10.81	-0.44
HARBOR HEALTH CARE ETF	25.84	-0.18
HARLEY-DAVIDSON, INC.	29.57	+0.22
HASBRO, INC.	56.91	+1.34
INFOSYS LIMITED	21.63	-5.42
INSTACART (MAPLEBEAR INC.)	46.14	+2.28
INTEL CORPORATION	19.81	+0.44
INTUIT INC.	613.54	-1.27
INTUITIVE SURGICAL, INC.	580.93	+0.14
INVECO LTD.	16.92	-0.79
JUNIPER NETWORKS, INC.	38.78	+0.28
KELLOGG COMPANY	81.45	+0.32
KIMBERLY-CLARK CORPORATION	126.23	+0.53
KLA CORPORATION	771.50	+7.74
LAM RESEARCH CORPORATION	82.01	+7.61
LAMAR ADVERTISING COMPANY	120.05	+0.48
LIBERTY GLOBAL PLC	11.65	-0.32
LOGITECH INTERNATIONAL S.A.	88.30	+0.00
MACY'S, INC.	14.11	+2.22
MANPOWERGROUP INC.	58.98	+0.00
MARRIOTT INTERNATIONAL, INC.	276.93	+0.33
MARVELL TECHNOLOGY, INC.	119.33	+2.88
MATTEL, INC.	17.88	+0.00
META PLATFORMS, INC.	614.32	-0.48
MICROCHIP TECHNOLOGY INCORPORATED	56.82	-0.31
MICROSOFT CORPORATION	426.91	+0.48
MODERNA, INC.	33.57	-3.44
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	54.41	-0.11
MONSTER BEVERAGE CORPORATION	49.39	+0.24
MOODY'S CORPORATION	476.44	+1.01
MORGAN STANLEY	134.19	+2.78
MOTOROLA SOLUTIONS, INC.	464.17	+0.88
NASDAQ, INC.	78.33	+1.74
NETAPP, INC.	120.93	+1.21
NETFLIX, INC.	855.00	+0.78
NIELSEN HOLDINGS PLC	27.98	+0.00
NVIDIA CORPORATION	135.03	-0.82
O'REILLY AUTOMOTIVE, INC.	1 195.86	-0.63
OKTA, INC.	85.71	+1.71
ORACLE CORPORATION	160.27	+1.21
PACCAR INC	109.97	+0.33
PATTERSON COMPANIES, INC.	30.94	+0.00
PATTERSON-UTI ENERGY, INC.	9.37	+0.32
PAYCHEX, INC.	145.56	+0.87
PAYPAL HOLDINGS, INC.	89.85	+0.21
PEABODY ENERGY CORPORATION	18.75	+0.40
PEPSICO, INC.	145.63	+0.68
PHILLIPS 66	118.84	-0.18
QUALCOMM INCORPORATED	163.35	+0.67
RALPH LAUREN CORPORATION	238.41	+0.71
REGENERON PHARMACEUTICALS, INC.	702.90	-0.00
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC.	70.62	+0.58
ROSS STORES, INC.	149.66	+0.44
RYANAIR HOLDINGS PLC	41.62	-1.51
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS PLC	95.62	+1.33
SEAGEN INC.	228.74	-0.00
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	21.66	+0.49
SKYWORKS SOLUTIONS, INC.	91.95	-0.32
SOHU.COM LIMITED	12.65	+0.75
SPLUNK INC.	156.90	+0.24
STANLEY BLACK & DECKER, INC.	83.44	+0.00
STARBUCKS CORPORATION	94.27	+1.21
SUNWORKS, INC.	0.06	-0.40
SYNOPSYS, INC.	520.75	+2.68
T-MOBILE US, INC.	216.63	+1.17
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	8.50	-0.51
TESLA, INC.	413.87	-3.34
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LTD	21.54	-1.82
TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED	188.37	-4.61
THE ESTEE LAUDER COMPANIES INC.	79.39	+6.51
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY	9.52	+1.51
THE KRAFT HEINZ COMPANY	28.70	-0.14
THE WESTERN UNION COMPANY	10.46	-0.61
TRIPADVISOR, INC.	15.41	+0.93
UNISYS CORPORATION	6.62	+0.00
UNITED PARCEL SERVICE, INC.	130.00	+1.91
VERISIGN, INC.	211.47	+0.46
VERISK ANALYTICS, INC.	278.38	+1.61
VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED	421.61	-0.61
VERTEX, INC.	56.16	+1.03
WESTERN DIGITAL CORPORATION	64.51	-0.11
WHAIRPOOL CORPORATION	128.67	-0.74
WORKDAY, INC.	251.54	+1.17
WYNN RESORTS, LIMITED	82.50	+0.24
XCEL ENERGY, INC.	65.51	+0.58

Euronext Cours du 16.01.25

Titre	Pays	Marché	Clôture Euro	Cours Prec.	Diff. en %	Cours Ouvert	Cours Max.	Cours Min.	Volume	12 Mois Max.	12 Mois Min.	Div.	Info sur dividende	Date
AB INBEV	BE	C	45,44	45,20	+0,53	45,38	45,68	45,03	3473176	62,16	44,89	0,5740	EUR	06-05-24
ABO GROUP	BE	C	4,70	4,80	-2,08	4,78	4,80	4,68	578	6,00	4,80	0,0940	EUR	22-03-24
ACCENTIS	BE	C	0,03	0,03	+3,33	0,03	0,03	0,03	71914	0,03	0,03	0,0352	EUR	24-06-22
ACKERMANS V.HAAREN	BE	C	190,50	188,80	+0,90	189,30	190,70	188,20	18718	198,30	152,90	3,4000	EUR	31-05-24
AEDIFICA	BE	C	56,90	57,10	-0,35	57,30	57,45	56,10	50687	65,75	51,65	1,6017	EUR	17-05-24
AGEAS	BE	C	48,28	47,92	+0,75	48,00	48,28	47,76	353136	49,40	37,15	1,5000	EUR	05-12-24
AGFA-GEVAERT	BE	C	0,76	0,74	+2,44	0,74	0,77	0,73	177521	1,48	0,59	0,3800	EUR	25-04-07
AHOLD DEL	NL	C	33,39	33,07	+0,97	33,03	33,47	32,95	2448042	33,30	25,40	0,5000	EUR	12-08-24
APERAM	NL	C	25,66	25,92	-1,00	26,00	26,10	25,54	119464	32,50	22,96	0,5000	EUR	12-11-24
ARCELORMITTAL SA	NL	C	22,65	22,39	+1,16	22,89	22,95	22,54	2190043	26,95	18,44	0,2500	EUR	12-11-24
ARGENX SE	BE	C	641,00	642,20	-0,19	647,00	651,00	639,40	66781	658,00	322,50		EUR	
ASCENCIO	BE	C	46,30	46,55	-0,54	46,55	46,65	46,20	3143	50,10	42,30	3,0100	EUR	07-02-25
ATENOR	BE	C	3,34	3,30	+1,21	3,30	3,35	3,25	11894	7,24	3,25	1,5050	EUR	04-05-23
AVANTIUM	NL	C	1,81	1,83	-1,20	1,83	1,84	1,80	180602	3,67	1,60		EUR	
AZELIS GROUP	BE	C	19,08	18,86	+1,17	18,89	19,08	18,85	71314	23,64	16,23	0,2200	EUR	01-07-24
BANIMMO A	BE	C	2,92	2,94	-0,68	2,94	2,94	2,92	611	3,84	2,82	0,2700	EUR	28-05-13
BARCO	BE	C	9,38	9,41	-0,32	9,50	9,52	9,38	62815	17,50	9,36	0,4800	EUR	07-05-24
BASILIX CERT	BE	SF	27,80	27,80	+0,00	27,00	27,80	27,00	4792	27,80	9,50	0,24754	EUR	28-11-24
BEAULIEU-AV. CERT	BE	SF	1,19	1,19	+0,00	1,19	1,19	1,19	1168	5,75	1,03	1,0074	EUR	28-02-24
BEKAERT	BE	C	32,94	32,76	+0,55	33,00	33,20	32,80	117440	50,35	31,40	1,2600	EUR	13-05-24
BELUGA	BE	DF	1,50	1,60	-6,25	1,50	1,50	1,50	1000	2,72	1,08	0,1300	EUR	26-05-21
BELYSSE GROUP	BE	C	0,68	0,68	+0,74	0,64	0,68	0,64	414	0,99	0,57		EUR	
BIOCARTIS	BE	C	0,29	0,29	+1,05	0,29	0,29	0,29	112228	1,46	0,29		EUR	
BIOSENIC	BE	C	0,01	0,01	-3,77	0,01	0,01	0,01	8210058	0,06	0,00		EUR	
BIOTALYS	BE	C	3,39	3,48	-2,59	3,52	3,57	3,28	60361	4,72	2,50		EUR	
BPOST	BE	C	1,91	1,89	+1,27	1,91	1,93	1,88	248930	4,00	1,85	0,0910	EUR	16-05-24
BOUE NAT. BELGIQUE	BE	C	382,00	383,00	-0,26	379,00	386,00	379,00	164	548,00	375,00	1,0500	EUR	24-05-24
CAMPINE	BE	DF	140,00	137,00	+2,19	137,00	140,00	137,00	847	137,00	62,50	3,0000	EUR	13-06-24
CANDELA INVEST	BE	DF	1,00	1,00	+0,00	1,00	1,00	1,00	10795	3,40	1,00	0,6000	EUR	28-01-22
CARE PROPERTY INV.	BE	C	11,12	10,96	+1,46	11,10	11,12	10,92	36804	15,32	10,72	0,8500	EUR	03-06-24
CELYAD ONCOLOGY	BE	C	0,52	0,52	+0,00	0,55	0,55	0,52	13473	1,22	0,21		EUR	
CENERGY	BE	C	9,64	9,78	-1,43	9,85	9,94	9,64	1946	11,30	6,70	0,0800	EUR	26-06-24
CFE	BE	C	6,17	6,14	+0,49	6,04	6,30	6,04	3513	8,48	5,60	0,2800	EUR	22-05-24
CHOICE	BE	SF	1,49	1,49	+0,00	1,49	1,75	1,49	2805	1,99	0,40		EUR	
CIE BOIS SAUVAGE	BE	C	222,00	223,00	-0,45	223,00	224,00	220,00	805	279,00	213,00	8,2000	EUR	03-05-24
COFINIMMO	BE	C	53,15	53,40	-0,47	54,00	54,15	52,40	93206	71,85	51,75	3,4300	EUR	14-05-24
COLRUYT	BE	C	35,60	35,20	+1,14	35,12	35,60	34,92	98446	48,16	34,50	1,3800	EUR	30-09-24
CONTINENT. LAND CY	BE	C	20,20	20,20	+0,00	20,20	20,20	20,20	1	-	-		EUR	
CRESCENT	BE	C	0,01	0,01	-4,00	0,01	0,01	0,01	297384	0,03	0,01		EUR	
CUMULEX	BE	DF	1,19	1,32	-9,85	1,19	1,19	1,19	50	1,78	0,54		EUR	
D'ETEREN GROUP	BE	C	156,50	155,60	+0,58	156,10	157,10	154,70	52569	228,40	145,00	74,0000	EUR	11-12-24
DECUNINCK	BE	C	2,37	2,36	+0,21	2,39	2,39	2,34	62170	2,65	2,16	0,0560	EUR	07-05-24
DEME GROUP	BE	C	141,20	142,60	-0,98	144,00	144,00	140,60	7182	175,00	111,20	1,4700	EUR	22-05-24
DIEGEM KENNEDYCERT	BE	SF	103,00	105,00	-1,90	103,00	103,00	103,00	115	125,00	104,00	5,2636	EUR	26-09-24
DISTRI-LAND CERT	BE	SF	204,00	208,00	-1,92	204,00	204,00	204,00	3	258,00	191,00	13,5800	EUR	14-02-24
ECONOCOM GROUP	BE	C	1,82	1,85	-1,51	1,85	1,86	1,82	12114	2,59	1,81	0,1600	EUR	01-07-24
EKOPAK	BE	C	14,80	15,05	-1,66	15,05	15,15	14,75	10269	19,00	13,00		EUR	
ELIA GROUP	BE	C	66,00	63,20	+4,43	66,70	67,00	63,95	127287	116,30	60,75	1,9900	EUR	31-05-24
ENGIE	FR	C	15,84	15,81	+0,19	15,72	15,86	15,63	4822910	16,39	13,07	1,4300	EUR	03-05-24
EURONAV	BE	C	15,20	15,20	+0,00	14,89	15,20	14,81	48136	19,46	12,70	0,9916	EUR	10-07-24
EUREXNET	FR	C	106,90	106,50	+0,38	106,30	106,90	105,90	229393	110,10	77,05	2,4800	EUR	22-05-24
EVS BROADC.EQUIPM.	BE	C	30,25	30,40	-0,49	30,50	30,75	30,25	18672	34,95	26,70	0,5000	EUR	21-11-24
EXMAR	BE	C	11,50	11,50	+0,00	11,50	11,52	11,50	15618	11,52	7,01	0,6600	EUR	28-05-24
FAGRON	BE	C	16,94	16,74	+1,19	16,70	16,96	16,70	53109	20,05	15,14	0,3000	EUR	22-05-24
FLORIDIENNE	BE	SF	670,00	685,00	-2,19	670,00	670,00	670,00	28	740,00	540,00	2,5000	EUR	18-07-24
FLOWSPARKS	BE	SF	19,00	21,00	-9,52	19,00	19,00	19,00	50	25,00	18,90		EUR	
FLUXYS BELGIUM D	BE	C	17,00	16,40	+3,66	16,15	17,15	16,15	16097	23,00	12,55	0,9800	EUR	21-05-24
FOUNTAIN	BE	DF	1,47	1,40	+5,00	1,41	1,47	1,41	1100	1,73	1,12	0,8800	EUR	25-06-12
GALAPAGOS	NL	C	23,08	23,16	-0,35	23,20	23,34	22,90	144148	37,17	22,00		EUR	
GBL	BE	C	65,30	65,20	+0,15	65,50	65,60	64,80	135635	72,40	62,65	1,9250	EUR	10-05-24
GIMV	BE	C	39,00	39,05	-0,13	39,00	39,05	38,70	24533	47,10	36,60	2,6000	EUR	02-07-24
GREENYARD	BE	C	5,02	5,04	-0,40	5,00	5,08	5,00	5752	6,54	4,74	0,2500	EUR	02-10-24
HOME INVEST BE.	BE	C	17,62	17,42	+1,15	17,48	17,64	17,36	14321	19,78	14,30	1,1200	EUR	14-05-24
HYLORIS	BE	C	5,76	5,96	-3,36	5,82	5,86	5,70	3694	13,30	2,89		EUR	
IBA	BE	C	12,86	13,30	-3,31	13,30	13,30	12,72	23005	15,14	9,31	0,1700	EUR	27-06-24
IEP INVEST	BE	C	5,35	5,30	+0,94	5,35	5,35	5,35	560	5,90	4,80	5,0000	EUR	04-10-22
IMMO MCC	BE	SF	422,00	420,00	+0,48	420,00	422,00	420,00	11	488,00	408,00	70,0873	EUR	11-06-24
IMMO MOURY	BE	DF	30,40	32,00	-5,00	31,00	31,00	30,40	493	36,80	27,20	2,0000	EUR	16-10-24
IMMOBEL	BE	C	19,00	19,18	-0,94	19,16	19,68	19,00	2270	29,80	16,36	1,2400	EUR	22-04-24
INCLUSIO SA/NAV	BE	C	14,20	14,15	+0,35	14,10	14,20	14,10	370	16,10	12,10	0,7500	EUR	22-05-24
ING GROEP N.V.	NL	C	15,96	15,82	+0,91	15,95	16,07	15,86	8508338	17,24	11,90	0,1610	EUR	09-01-25
INTERVEST OFF-WARE	BE	C	20,95	20,95	+0,00	20,85	20,95	20,85	1398	21,00	12,80	1,0200	EUR	03-05-24
JENSEN-GROUP	BE	C	43,40	43,70	-0,69	43,70	43,70	43,00	2417	46,00	32,20	0,5250	EUR	29-05-24
KBC	BE	C	73,34	73,90	-0,76	74,14	74,14	73,10	486995	75,82	56,02	0,7000	EUR	13-11-24
KBC ANCORA	BE	C	51,10	51,30	-0,39	51,40	51,40	50,90	23227	52,00	39,30	0,9000	EUR	05-06-24
KEYWARE TECH.	BE	C	0,80	0,78	+2,56	0,76	0,80	0,76	1033	1,03	0,65	0,0380	EUR	11-09-19
KINOPOLIS GROUP	BE	C	36,45	37,20	-2,02	37,45	37,50	36,40	50600	44,60	33,50	0,5500	EUR	14-05-24
KKO INTERNATIONAL	FR	C	0,15	0,16	-5,13	0,16	0,16	0,15	576965	0,19	0,15		EUR	
LLAMA GROUP	FR	C	0,77	0,75	+2,40	0,72	0,77	0,72	23919	2,30	0,38		EUR	
LOTUS BAKERIES	BE	C	10 260,00	10 460,00	-1,91	10 460,00	10 500,00	10 160,00	852	12 580,00	7 690,00	40,6000	EUR	20-05-24
MAZARO	BE	SF	2,16	2,16	+0,00	2,16	2,16	2,16	587	4,50	1,50		EUR	
MECHELEN	BE	C	62,10	62,10	+0,00	62,10	62,10	62,10	4	-	-		EUR	
MELEKIS	BE	C	59,30	59,65	-0,59	60,50	60,55	58,95	49085	87,20	54,15	1,3000	EUR	16-10-24
MIKO	BE	DF	56,00	55,00	+1,82	56,00	56,00	56,00	50	68,40	47,00	1,3090	EUR	19-06-24
MITHRA	BE	C	0,22	0,22	+0,00	0,22	0,22	0,22	82368	3,87	0,20		EUR	
MONTEA	BE	C	63,10	62,80	+0,48	62,80	63,10	61,80	21319	68,90	60,70	3,7385	EUR	27-05-24
MOPOLI	BE	DF	240,00	240,00	+0,00	240,00	240,00	240,00	2	290,00	210,00	1		

**Ne soyez plus jamais victime
de fausses informations,
de documents falsifiés,
et de produits contrefaçts !**



Certidox protège vos E-mails, Produits, Diplômes, Contrats, Bons de commande, Communiqués de presse

<https://certidox.com>

TITRE	PAYS	MARCHÉ	CLÔTURE EURO	COÛTS PREC.	DIFF. EN %	COÛTS OUVERT	MAX.	COÛTS MIN.	VOLUME	MAX.	12 MOIS MIN.	INFO SUR DIVIDENDE	DATE
SOFINA	BE	C	224,40	221,80	+1,17	223,60	224,40	222,00	16342	261,00	194,20	2.3450	EUR 21-05-24
SOFTIMAT	BE	SF	1,01	1,01	+0,00	1,01	1,01	1,01	230	1,50	0,76	0,5000	EUR 06-06-23
SOLVAC NOM(RETAIL)	BE	C	102,50	103,00	-0,49	103,00	104,00	102,50	901	121,00	96,00	1,0360	EUR 21-01-25
SOLVAY	BE	C	30,52	30,48	+0,13	30,01	30,52	30,01	120712	39,37	22,21	0,6790	EUR 21-01-25
SPADEL	BE	DF	189,00	183,00	+3,28	188,00	189,00	188,00	55	202,00	148,00	2,2000	EUR 04-06-24
SYENSOO	BE	C	71,50	71,15	+0,49	71,90	72,51	71,32	96757	97,47	67,41	1,1340	EUR 30-05-24
TESSENDERLO	BE	C	20,00	19,86	+0,70	19,98	20,05	19,82	22810	28,00	18,56	0,7500	EUR 06-06-24
TEXAF	BE	C	35,80	35,80	+0,00	35,80	35,80	35,60	29	38,20	30,60	1,1500	EUR 29-05-24
TINC	BE	C	10,64	10,68	-0,37	10,70	10,72	10,64	13312	12,46	10,60	0,8400	EUR 21-05-24
TITAN CEMENT	BE	C	41,80	41,75	+0,12	42,10	42,15	41,50	9753	42,25	21,20	0,8500	EUR 26-06-24
TOTALENERGIES	FR	C	57,38	55,93	+2,59	57,05	57,47	56,77	602295	70,11	50,80	0,7900	EUR 27-03-25
TUBIZE-FIN	BE	C	147,80	147,00	+0,54	147,40	149,20	146,80	14621	153,00	72,00	0,9700	EUR 02-05-24
UCB	BE	C	191,30	190,30	+0,53	191,45	193,90	189,85	156279	198,95	81,70	1,3600	EUR 29-04-24
UMICORE	BE	C	10,12	10,10	+0,20	10,27	10,33	9,99	749444	24,00	9,44	0,2500	EUR 20-08-24
UNIFEDPOST GROUP	BE	C	3,22	3,21	+0,31	3,22	3,23	3,15	7516	4,34	2,49	0,0000	EUR 03-05-24
VAN DE VELDE	BE	C	29,40	29,10	+1,03	29,10	29,40	29,00	4305	35,50	28,45	1,6800	EUR 03-05-24
VASTNED BELGIUM	BE	C	27,80	28,10	-1,07	28,00	28,20	27,80	8347	33,50	25,50	2,3000	EUR 21-11-24
VGP	BE	C	75,10	75,20	-0,13	75,30	75,30	73,20	21959	114,80	68,30	2,9500	EUR 23-05-24
VIAHALCO	BE	C	5,80	5,82	-0,34	5,74	5,80	5,74	1151	6,60	4,97	0,1200	EUR 26-06-24
VRANKEN-POMMERY	FR	C	13,20	13,30	-0,75	13,00	13,45	13,00	1147	16,80	12,50	0,8000	EUR 24-09-24
WAREHOUSES ESTATES	BE	C	36,70	36,90	-0,54	36,80	36,90	36,30	1687	40,00	35,00	3,3500	EUR 02-05-24
WDP	BE	C	19,30	19,21	+0,47	19,21	19,30	18,94	399499	27,94	18,09	0,7840	EUR 26-04-24
WERELDHAVE BELGIUM	BE	C	45,50	46,40	-1,94	46,20	46,60	45,50	1859	56,00	43,50	4,1000	EUR 16-04-24
WHAT'S COOKING GP	BE	C	109,00	110,00	-0,91	109,50	109,50	109,00	73	113,00	56,40	2,9960	EUR 01-07-24
XIOR	BE	C	29,60	30,10	-1,66	30,20	30,20	29,50	10386	36,35	24,35	0,8511	EUR 21-05-24
ZENOBE GRAMME CERT	BE	SF	212,00	212,00	+0,00	212,00	212,00	212,00	432	216,00	180,00	11,1500	EUR 27-03-24

Indice

	Cours du (000) EUR	Cours du jour	Cours Diff. en %
	jour	Précéd.	%
BEL 20 ouverture	4260,68	4217,51	1,02
BEL 20 clôture	4244,48	4234,75	0,23

Paris Cours du 16.01.25

	Euro	
ACCOR	47,65	-0,36
AIR LIQUIDE	158,28	+1,20
AIRBUS	157,20	+1,83
ARCELORMITTAL SA	22,65	+1,16
AXA	35,08	+1,98
BNP PARIBAS ACT.A	62,21	+0,21
BOUYGUES	29,75	+1,16
BUREAU VERITAS	30,18	-0,40
CGPENIMI	160,25	+1,97
CARREFOUR	14,04	-1,13
CREDIT AGRICOLE	13,94	+0,50
DANONE	64,46	+0,50
DASSAULT SYSTEMES	34,33	+1,12
EDENRED	31,32	+0,00
ENGIE	15,84	+0,19
ESSILORLUXOTICA	240,20	+1,48
EUROFINS SCIENT.	46,75	+0,88
HERMES INTL	2 480,00	+4,91
KERING	237,05	+6,18
L'OREAL	338,90	+2,85
LEGRAND	96,00	+0,06
LVMH	695,50	+9,15
MICHELIN	32,49	-0,61
ORANGE	10,15	+0,74
PERNOD RICARD	104,40	+1,56
PUBLICIS GROUPE SA	97,62	-0,35
RENAULT	48,37	+1,77
SAFRAN	224,00	+0,76
SAINTE GOBAIN	85,10	-0,93
SANOFI	97,88	+2,15
SCHNEIDER ELECTRIC	254,35	+0,95
SOCIETE GENERALE	28,72	+0,00
STELLANTIS NV	12,21	-0,94
STMICROELECTRONICS	24,18	+0,50
TELEPERFORMANCE	84,00	-0,85
THALES	147,15	+1,24
TOTALENERGIES	57,38	+2,59
UNIBALI-RODAMCO-WEB	73,50	+0,22
VEOLIA ENVIRON.	26,82	-0,26
VINCI	101,05	+1,11

Capitaux échangés

	Cours du jour	Cours Précéd.	Diff. en %
Total général	397 132 112	748 618	52948,67
Continu belge	396 102 330	748 618	52811,11
Continu étranger	1 029 783	0	-100,00

Amsterdam Cours du 16.01.25

	Euro	
AALBERTS NV	33,24	+2,15
ABN AMRO BANK N.V.	15,72	+0,51
ADYEN	1 488,00	+1,53
AEGON	6,14	+0,39
AHOLD DEL	33,39	+0,97
AKZO NOBEL	58,38	+1,07
ARCELORMITTAL SA	22,65	+1,16
ASIM INTERNATIONAL	62,00	+4,11
ASM HOLDING	74,40	+4,59
ASR NEDERLAND	47,42	+1,17
AVIANTUM	1,81	-1,20
BE SEMICONDUCTOR	147,80	+4,71
BEI SEMICONDUCTOR	98,44	+1,30
EXOR NV	90,00	+0,39
GALAPAGOS	23,08	-0,35
HEINEKEN	65,44	+2,00
IMCD	140,55	+1,81
ING GROEP N.V.	15,96	+0,91
KPN KPN	3,53	+0,86
NN GROUP	42,81	+1,11
OCI	11,46	-1,84
PHILIPS KPN	24,92	+1,05
PROSUS	34,41	-0,52
RANDSTAD NV	39,98	+1,99
RELEX	46,30	+1,80
SHELL PLC	32,17	+0,11
SHISEIDO	90,00	+1,86
UMG	24,42	+0,95
UNILEVER	53,74	+1,21
VOPAK	44,46	+0,00
WOLTERS KLUWER	170,00	+1,86

Matières premières

	16-01-25	15-01-25	Var/H%
Aluminium Londres \$/tonne	2601,50	2560,00	1,62
Argent N.Y. (\$/ounce)	18,77	18,77	0,00
Brent \$/baril	80,52	82,49	-2,39
Cuivre Bruxelles (EUR/t)	8407,83	8407,83	0,00
Cuivre Londres (USD/t)	9052,31	9037,70	0,22
Etain Londres (USD/t)	29112,50	29513,50	-1,36
EU Natural Gas EUR/MWh	23,95	24,17	-0,92
Fer EUR/tonne	100,20	99,99	0,21
Nickel Londres (USD/t)	15627,50	15594,00	0,21
Or Londres (\$/Once)	2707,45	2686,60	0,78
Plomb Londres (USD/t)	1904,85	1914,50	-0,50
Zinc Londres (\$/tonne)	2792,00	2830,85	-1,37

Obligations publiques

Deute directe de l'Etat

	Euro	
Allemagne	2,52	2,53
Belgique	3,11	3,12
Japan	1,21	1,26
Linéaire 06-21-20	8351	83,24
Linéaire 06-30-20	8355	61,30
Linéaire 06-04-20	8356	94,80
Linéaire 06-33-20	8357	99,41
Linéaire 06-54-20	8358	96,00
Land Securities Group PLC	33,60	32,50
Legal & General Group PLC	23,50	22,50
Lloyds Banking Group PLC	57,26	+0,25
London Stock Exchange Group PLC	8 627,65	100,00
Man Group PLC	207,00	+0,29
Marks and Spencer Group PLC	336,00	-0,36
Morrison (Wm) Supermarkets PLC	286,40	-0,00
Next PLC	9 270,00	+0,19
Pearson PLC	1 278,50	-1,27
Pennon Group PLC	52,50	+2,22
Prudential PLC	624,80	+1,99
Rex PLC	3 902,00	+1,91
Rio Tinto PLC	4 931,50	-0,05
Rolls-Royce Holdings PLC	578,80	+2,73
Rsa Insurance Group LD	684,20	-100,00
Sage Group PLC	1 306,50	+1,36
Sainsbury (J) PLC	250,20	+0,86
Schroders PLC	320,80	+1,07
Schroders PLC	2 165,00	-100,00
Serco Group PLC	152,30	+0,79
Severn Trent PLC	2 496,00	+1,50
Shell PLC	1 895,20</	

Arnaud Bodart : "J'étais l'une des têtes ciblées pour récupérer de l'argent"

Football Une semaine après le premier transfert de sa vie, gratuit, du Standard au FC Metz, Arnaud Bodart s'est confié à la "Dernière Heure/Les Sports". Entretien avec un homme soulagé.

Entretien Vincent Blouard

Ce jeudi matin, la brume habille le plateau de Frescaty, cette ancienne base militaire où le FC Metz a établi son centre d'entraînement depuis 2019. Le cadre est calme et accueillant, à défaut d'être tout à fait idyllique. Dans l'immense hangar désormais entouré d'une dizaine de terrains herbeux, les avions de chasse ont laissé place à des bureaux, une cafétéria, un dortoir, une salle de musculation et surtout une surface intérieure en synthétique.

C'est à l'étage, dans un local cosy jouxtant la salle de presse, qu'Arnaud Bodart nous a accordé sa première interview depuis son départ

"Ce qui se passe au Standard est d'une tristesse monumentale."

Arnaud Bodart

gratuit du Standard, il y a une semaine. Le Liégeois de 26 ans, déjà installé avec sa compagne et son fils, revit en Moselle, après des derniers mois tendus dans son club de cœur (190 matchs en A). Soulagé, et guéri de sa blessure à la cuisse, il délivre son ressenti sur le premier transfert de sa vie.

Etait-ce évident d'accepter de signer en Ligue 2 malgré l'assurance de jouer ?

J'ai pesé le pour et le contre, mais je savais que je devais prendre une décision rapidement. Vu ma situation et mes derniers mois compliqués, quand un club historique comme le FC Metz se présente, avec un super projet de viser la montée et de jouer 17 matchs, ça donne à réfléchir.



Arnaud Bodart a disputé son premier match à Metz en rose. Autant dire que ce n'est pas sa couleur préférée...

Est-ce un vrai pas en avant, sportif?

Certains peuvent penser le contraire, et j'accepte leur opinion, mais j'ai aussi mes raisons. Je n'ai pas de boule de cristal. Qui sait ce qui se serait passé si j'étais resté au Standard?

Retracez-nous la chronologie de la semaine dernière, probablement la plus folle de votre carrière?

Lundi, je me suis entraîné avec le Standard et, dans la soirée, mon agent m'a téléphoné avec un intérêt concret de Metz. J'avais besoin de venir sur place. De discuter de vive voix, de découvrir les infrastructures. On a pris la route mardi après l'entraînement à Liège. Le discours et le feeling étaient bons ici. En rentrant, on s'est arrêté dans un restaurant et j'ai pris ma décision. J'ai passé mes tests physiques, l'officialisation est tombée jeudi et, dès samedi, je jouais contre Lorient (0-0). Tant pis pour le match du Standard contre Courtrai la veille, même si on m'a proposé de signer plus tard pour le jouer. Metz avait besoin de moi tout de suite.

Ça n'a pas traîné. Après un déplacement à Lorient (leader), vous défez le Paris FC (2^e) ce samedi. Une belle entrée en matière...

Il vaut mieux commencer comme ça, sans avoir le temps de gamberger (sourire). Dès les premiers jours, j'ai beaucoup communiqué sur le terrain. C'est dans ma nature, et cela a facilité mon intégration.

Vous débarquez avec un certain statut ou plutôt avec des choses à prouver?

Je suis humble et j'intègre un groupe qui a déjà un certain vécu ensemble. C'est à moi de m'adapter, de montrer de quoi je suis capable pour aider à atteindre l'objectif collectif.

Comment avez-vous vécu ce tout premier transfert de votre carrière, à 26 ans?

J'ai forcément découvert des éléments mais, au final, ça s'est bien terminé. Je me suis concentré sur les aspects sportifs et médicaux, en laissant tout le reste aux personnes compétentes. Je voulais un jour ou l'autre découvrir autre chose que le Standard. Un nouveau championnat, d'autres stades, d'autres ambitions...

Vous avez signé un contrat de 6 mois. Pourquoi n'y a-t-il pas de clause de prolongation en cas de montée en Ligue 1 ou, au contraire, de libération en cas de stagnation en L2?

Je ne me projette pas, je suis concentré sur le terrain. Mais en réalité, c'est Metz qui a proposé 6 mois, notamment par rapport à l'aspect financier. Je sais que la diminution des droits télé en France fait mal à beaucoup de clubs.

Vous auriez souhaité qu'il y ait une option?

Je n'ai pas réfléchi à ça dès l'instant où

on m'a dit que c'était 6 mois. On verra en fin de saison. (NdlR: le directeur sportif Frédéric Arpinon a déjà déclaré que, de son côté, il avait des projections et qu'il pensait à une prolongation en cas de montée).

Vous vouliez déjà quitter le Standard l'été passé?

On connaît tous la situation financière du club et son besoin de liquidités. On m'a dit que j'étais l'une des têtes ciblées pour récupérer de l'argent. Ensuite, j'ai annoncé à la direction que j'étais ambitieux et que je souhaitais franchir un palier. Je ne suis plus en équipe nationale mais cela reste un objectif d'y retourner. Ceci dit, cela ne m'aurait pas posé de problèmes de rester au Standard, mon club, ma ville, le temps qu'il fallait...

Avez-vous des torts dans toute cette saga?

Je ne sais pas si c'est une erreur mais, là où j'ai ma part de responsabilité, c'est que j'ai annoncé que c'était peut-être le moment pour moi de partir, vu mon ambition. Cette phrase s'est retournée contre moi et est devenue: "On ne compte plus sur toi parce que tu veux partir."

Estimez-vous que votre cas a été bien géré par la direction? Regrettez-vous son attitude durant les négociations?

Je ne sais pas (NdlR: il prend une pause). Pierre Locht (CEO) et Fergal Harkin (directeur sportif) ont leur opinion mais ils connaissent la vérité. C'est le système du football... Aujourd'hui, la seule priorité au Standard concerne l'aspect financier.

L'été dernier, l'AS Roma s'était pourtant manifestée...

L'offre est arrivée très tôt. Elle était très concrète mais très basse, donc dans un premier temps, je peux comprendre le refus du Standard. Il ne voulait pas me brader. Moi, je n'ai regardé que le côté sportif, et j'avais envie d'y aller. Ce qui est dommage, c'est que le club a finalement accepté en janvier ce qu'il avait refusé en été... Pourtant, je leur avais dit que ce qu'ils exigeaient ne serait jamais accepté. Et c'est ce qui s'est passé.

Il y a aussi eu un drôle de montage du côté de l'Union?

Dans un premier temps, cela ne m'intéressait pas parce que j'avais l'offre de la Roma. Ensuite, le financier a coincé. Je pense que l'Union ne voulait pas mettre suffisamment d'argent, et puis Anthony Moris, avec qui j'ai discuté par après, n'entendait pas partir. Et je le comprends.

Vous avez compris votre mise à l'écart, ensuite?

Ça m'a été annoncé que le coach voulait tout préparer avec Matthieu

Epolo. Je le connais très bien et c'est un excellent gardien. D'ailleurs, il ne faut pas se voiler la face, le Standard espérait faire coup double: me vendre, mettre Matthieu en vitrine et accepter la première belle offre qui se présenterait. C'est une réalité. On m'a cité l'exemple de Mike Penders, que Genk a vendu à Chelsea pour 20 millions d'euros, je crois. La direction s'est dit pourquoi ne pas faire pareil avec Matthieu? On est dans un football business, hein!

Vous êtes déçu par le monde du football?

J'ai été déçu. C'était un moment très négatif mais cela m'a permis d'apprendre. Une carrière n'est jamais linéaire et cela ne sert à rien de se lamenter sur son sort.

"Je ne suis plus en équipe nationale, mais cela reste un objectif d'y retourner."

Arnaud Bodart
Gardien du FC Metz

Aussi décevant que la situation globale du Standard?

Vous savez, ici à Metz, on ne connaît pas bien les joueurs du Standard ou son classement, mais tout le monde m'a déjà parlé

de Sclessin et de son ambiance. Il est grand temps que le club retrouve son identité et ce qu'il était. Je le dis avec le cœur. Ce qui s'y passe est d'une tristesse monumentale. On entendait plein de rumeurs mais la direction ne communiquait rien au vestiaire. Vite qu'ils sécurisent leur maintien parce que parler d'éventuels playdowns au Standard, c'est impensable. Le public en bave depuis des mois mais est resté exemplaire malgré un certain mécontentement la saison dernière.

Dans votre message Instagram, vous parlez d'un au revoir, pas d'un adieu. Vous aspirez à revenir un jour ou l'autre au Standard?

Il ne faut jamais dire jamais. Je suis né à Liège, c'est ma ville, j'ai tout connu au Standard depuis tout petit... Si la vie ne me ramène pas au club comme joueur, ce sera comme supporter (sourire).

La manière dont vous êtes parti ne vous chagrine pas?

(Soupire). Non, parce que c'est le football actuel. On peut le regretter mais c'est comme ça. Je préfère toujours tenir le verre à moitié plein. Les nombreux moments magiques que j'ai vécus au Standard resteront gravés à jamais. C'est plus important que de penser que l'au revoir aurait dû se faire comme ci ou comme ça.

Vous êtes à nouveau un homme et un joueur heureux, même si vous devez jouer avec un maillot rose?

(Rires). Je n'aime pas trop la couleur mais, oui, je suis heureux. Vous savez, je suis un garçon simple. Il me faut peu de choses pour l'être. J'ai ma compagne, mon fils et ma famille avec moi, c'est l'essentiel.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Coupe de Belgique**Demi-finales (aller)**

Club Bruges – Genk	2-1
Anderlecht – Anwerp	n.c.

Pro League : 22^e journée

Gand – Charleroi	(Ve 20h45)
------------------	------------

RALLYE-RAID

Dakar

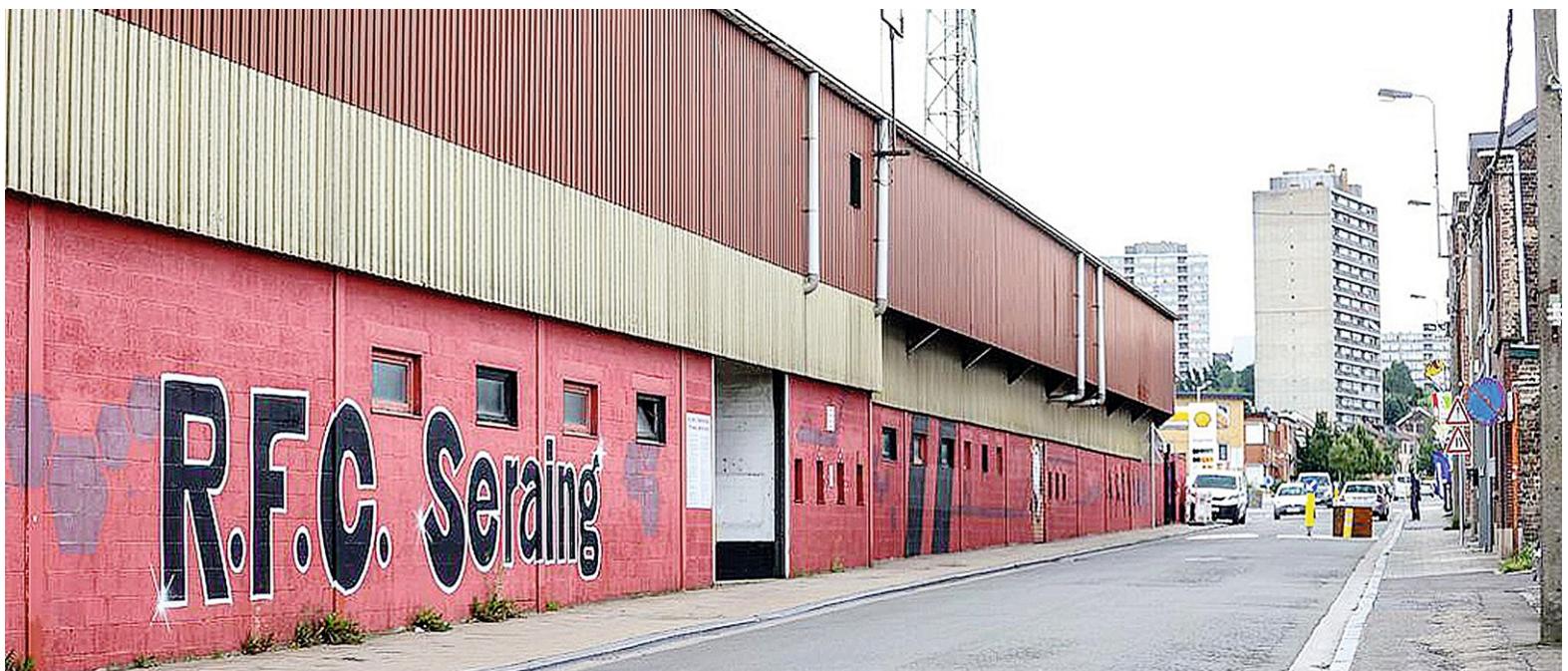
Autos 11^e étape: 1.M. Ekström (Sue) 4h19: 27; 2.N. Al Attiyah (Qat) à 41; 3.Y. Al Rajhi (ArS) 1:45;... **Au général:** 1.Y. Al Rajhi (ArS) 51h53: 36; 2.H. Lategan (Afs) à 6:11; 3.M. Ekström (Sue) 22:34;... **Moto 11^e étape** 1.T. Schareina (Esp) 2h12:04; 2.L. Benavides (Arg) à 33; 3.A. Van Beveren (Fra) 57:... **Au général:** 1.D. Sanders (Aus) 52h13:34; 2.T. Schareina (Esp) à 9:00; 3.A. Van Beveren (Fra) 15:50;...

TENNIS

Open d'Australie

Simple messieurs Deuxième tour: J. Sinner (Ita/n°1) bat T. Schoolkate (Aus) 4-6, 6-4, 6-1, 6-3; M. Kecmanovic (Srb) bat H. Hurkacz (Pol/n°18) 6-4, 6-4, 6-2; H. Rune (Dan/n°13) bat M. Berrettini (Ita) 7-6 (3), 2-6, 6-3, 7-6 (6); A. Michelsen (USA) bat J. McCabe (Aus) 7-5, 6-3, 7-6 (4); K. Khachanov (Rus/n°19) bat G. Diallo (Can) 7-6 (4), 4-6, 6-3, 6-3; A. De Minaur (Aus/n°8) bat T. Boyer (USA) 6-2, 6-4, 6-3; T. Fritz (USA/n°4) bat C. Garin (Chi) 6-2, 6-1, 6-0; G. Monfils (Fra) bat D. Altmair (All) 7-5, 6-3, 7-6 (3); L. Musetti (Ita/n°16) bat D. Shapovalov (Can) 7-6 (3), 7-6 (6), 6-2; L. Sonego (Ita) bat J. Fonseca (Bré) 6-7 (6), 6-3, 6-1, 3-6, 6-3; F. Marozsan (Hon) bat F. Tiafoe (USA/n°17) 6-7 (3), 6-4, 3-6, 6-4, 6-1; L. Tien (USA) bat D. Medvedev (Rus/n°5) 6-3, 7-6 (4), 6-7 (8), 1-6, 7-6 (7)

Simple dames 2^e tour: Elena Rybakina (Kaz/n°6) bat I. Jovic (USA) 6-0, 6-3; M. Keys (USA/n°19) bat G. Ruse (Rou) 7-6 (1), 2-6, 7-5; D. Collins (USA/n°10) bat D. Aiava (Aus) 7-6 (4), 4-6, 6-2; B. Haddad Maia (Bré/n°15) bat E. Andreeva (Rus) 6-2, 6-3; E. Svitolina (Ukr/n°28) bat C. Dolehide (USA) 6-1, 6-4; J. Paolini (Ita/n°4) bat R. Zarazúa (Mex) 6-2, 6-3; E. Navarro (USA/n°8) bat W. Xiyu (Chn) 6-3, 3-6, 6-4; O. Jabeur (Tun) bat M. C. Osorio (Col) 7-5, 6-3; D. Kasatkina (Rus/n°9) bat W. Yafan (Chn) 6-2, 6-0; J. Cristian (Rou) bat L. Bronzetti (Ita) 7-5, 7-5; E. Raducanu (G-B) bat A. Anisimova (USA) 6-3, 7-5; I. Swiatek (Pol/n°2) bat R. Sramková (Svk) 6-0, 6-2.



BERNARD DEMOULIN

On va parler du RFC Seraing en Suisse et au-delà.

Pourquoi le dossier Seraing fait trembler le Tas, la Fifa et plus encore

Football L'avocate générale de la Cour de justice de l'UE a remis un avis sur le Tas qui pourrait faire date.

Très attendu, l'avis de l'avocate générale de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans le dossier Seraing/Doyen Sports versus Fifa tombé ce jeudi n'a pas déçu les plaignants, ni le cabinet liégeois Dupont-Hissel, qui n'en finit plus de faire trembler les fédérations sportives internationales, ces derniers mois.

Interrogée sur la procédure d'arbitrage devant le Tas par la justice belge, la CJUE devrait rendre son verdict avant les vacances d'été. Mais les conclusions de l'avocate générale vont très clairement en faveur de Seraing et Doyen Sports, société qui s'était fait une spécialité de la tierce propriété^(*).

Et comme l'opinion des avocats généraux est suivie par les juges dans l'écrasante majorité des cas, on serait surpris que la Cour débute Seraing et Doyen Sports.

Pourquoi ce dossier ?

Sanctionné lourdement par la Fifa en 2015 (150 000 francs suisses de pénalité et trois mercatos sans transfert), car elle estimait qu'il n'avait pas respecté les règles interdisant la "tierce propriété" de joueurs, Seraing avait vu le Tribunal arbitral du sport (Tas) confirmer en 2017 cette décision, en appel. Le seul moyen de contester le Tas était d'aller devant le tribunal fédéral suisse, ce que le club liégeois a fait, en vain.

Seraing a alors intenté une action devant la jus-

tice belge pour contester la compatibilité de ces règles avec celles de l'Union européenne (UE), et la Cour de cassation belge avait renvoyé en 2023 la question suivante à la CJUE: est-il logique que l'organe de contrôle de la conformité du Tas aux lois européennes est une cour de justice d'un pays (la Suisse) non-membre de l'UE?

Que dit l'avocate générale ?

Tamara Capeta a suivi le cabinet Dupont-Hissel. "Un accès direct aux juridictions nationales [...] doit être accordé à tous les acteurs du sport de l'Union (européenne)" et ce, même si une sentence du Tas est tombée. Il faut pouvoir vérifier la compatibilité des sentences de ces arbitrages forcés avec le droit européen. Ce n'est pas le cas puisque le seul appel possible a lieu devant l'équivalent de la Cour de cassation suisse, qui se soucie peu du droit européen.

L'avocate générale jette un pavé dans la mare en rappelant le caractère forcé de l'arbitrage, ici imposé par la Fifa. Si la Cour la suit sur ce point, il s'agirait d'un petit séisme, dont les répliques dépasseront non seulement le football, mais peut-être même le monde du sport. Contrairement à d'autres secteurs marchands, "les clauses d'arbitrage sportif de la Fifa sont obligatoires", pointe l'avocate générale. "Les sentences prononcées dans le cadre de ce système [...] doivent pouvoir faire l'objet d'un contrôle juridictionnel complet."

Et si les décisions du Tas étaient dorénavant remises en question par des juridictions nationales, ce qui n'est pas réellement le cas en Suisse, l'organe perdrait peu à peu son crédit.

Enfin, le rôle de la Fifa d'appliquer elle-même les sentences arbitrales est lui aussi critiqué.

"Dans la présente affaire, elle a pu effectivement appliquer les sanctions [...] sans avoir dû recourir à une juridiction." Or si l'autre partie estime que la décision du Tas est contraire au droit européen, elle ne peut actuellement rien faire pour se défendre, si ce n'est une procédure de dommage et intérêt après coup. Cela n'est plus possible, estime l'avocate générale.

Quelles conséquences pour le sport... et pour l'arbitrage ?

Une sérieuse remise en question du principe d'arbitrage imposé par de nombreuses fédérations sportives devant le Tas pourrait tomber d'ici à juillet. *"Au regard de ces conclusions, on peut d'ores et déjà considérer que les sanctions disciplinaires particulièrement lourdes qui ont été infligées par la Fifa à Seraing [...] ont résulté d'une procédure parfaite illégale. Cela ne restera pas sans conséquence"*, prévient le cabinet Dupont-Hissel, qui poursuit: *"Les conclusions de l'Avocate générale Capeta valent non seulement pour les arbitrages forcés au Tas résultant des statuts de la Fifa, de l'UEFA et de leurs fédérations membres mais aussi pour tous les autres arbitrages forcés, notamment ceux imposés par les statuts de la plupart des fédérations sportives internationales."*

L'arrêt pourrait même servir de jurisprudence au-delà du sport, dès que l'on tenterait un arbitrage forcé, et dès que le pouvoir d'auto-exécution comme celui de la Fifa est de mise. Après les décisions tombées dans les dossiers Diarra ou SuperLeague, voici un nouveau tremblement de terre en perspective. Décidément, rien ne va plus, pour la Fifa.

Stéphane Lecaillon

(*) La "tierce propriété" est le fait de voir un acteur, qui n'est ni le joueur lui-même, ni son club, détenir les droits économiques d'un joueur.

La Next Gen bouscule les favoris à Melbourne

Tennis Learner Tien (19 ans) a sorti le 5^e mondial Daniil Medvedev. Et de quatre !

Stefanos Tsitsipas, Andrey Rublev, Casper Ruud et désormais Daniil Medvedev: ces grandes figures de la petite balle jaune ont tous cédé face aux membres de la Next Gen dans cette édition 2025 de l'Australian Open. En quelques jours, le tournoi a mis en lumière toute une nouvelle génération de talents prometteurs. Bien que la belle surprise du premier tour, le Brésilien João Fonseca dont nous vous parlions jeudi, ait vu son parcours s'arrêter ce même jour, plusieurs jeunes joueurs ont marqué de leur empreinte le début de l'épreuve. Retour sur quatre d'entre eux, qui, après avoir brillé lors des Next Gen ATP Finals de Jeddah en décembre, bouscument la hiérarchie sur les courts de Melbourne.

Arthur Fils (ATP 21) – 20 ans

Depuis 2023, Arthur Fils connaît une ascension fulgurante. Après un

premier titre en ATP 250 à Lyon, à seulement dix-huit ans, il a enchaîné en 2024 avec deux succès en ATP 500, à Hambourg en juillet et à Tokyo en septembre.

Tête de série n° 20, Fils a bénéficié de deux premiers tours largement à sa portée, chacun conclu en quatre sets face au Finlandais Otto Virtanen (ATP 93) et au Français Quentin Halys (ATP 74).

Alex Michelsen (ATP 42) – 20 ans

L'Américain Alex Michelsen a signé une grosse performance dès son entrée en lice, éliminant le Grec Stefanos Tsitsipas (ATP 11) en quatre sets. Ce jeudi, il a aisément dominé le local James McCabe (ATP 258) pour s'offrir un troisième tour face au Russe Karen Khachanov (ATP 19) qu'il retrouvera samedi. Classé 600^e mondial début 2023, Michelsen a rapidement grimpé les échelons du circuit professionnel.

Jakub Mensik (ATP 48) – 19 ans

À l'instar de Michelsen, Jakub Mensik a signé la plus grande victoire de sa courte carrière dans cet Australian Open. Mercredi, le Tchèque a facile-

ment écarté le Norvégien Casper Ruud (ATP 6) en quatre petits sets.

Avec 62 coups gagnants contre seulement 29 pour son adversaire, Mensik a livré une prestation de haute volée, portant son bilan à 5 victoires contre des membres du top 10. *"Tous les jeunes joueurs qui sont ici donnent leur maximum pour atteindre le même niveau que Jannik (Sinner) et Carlos (Alcaraz) il y a quelques années"*, dit-il.

Learner Tien (ATP 121) – 19 ans

“À chaque jour sa surprise”, écrivions-nous il y a quelques jours. L'adage s'est confirmé jeudi, avec l'élimination de Daniil Medvedev, finaliste malheureux de l'édition 2024. Le Russe a été battu au terme d'une incroyable bataille en cinq sets: 6-3, 7-6 (7/4), 6-7 (8/10), 1-6, 7-6 (10/7). Son bourreau? Learner Tien, encore peu connu du grand public. Finaliste des Next Gen ATP Finals face à Fonseca, Tien a été brillant dans sa gestion du match, conclu aux alentours de 3 h du matin à Melbourne. Fils de migrants vietnamiens, Tien a brièvement fréquenté l'université de Caroline du Sud avant de se tourner vers le circuit professionnel dès l'été 2023.

Adrien Vigneron

EN BREF

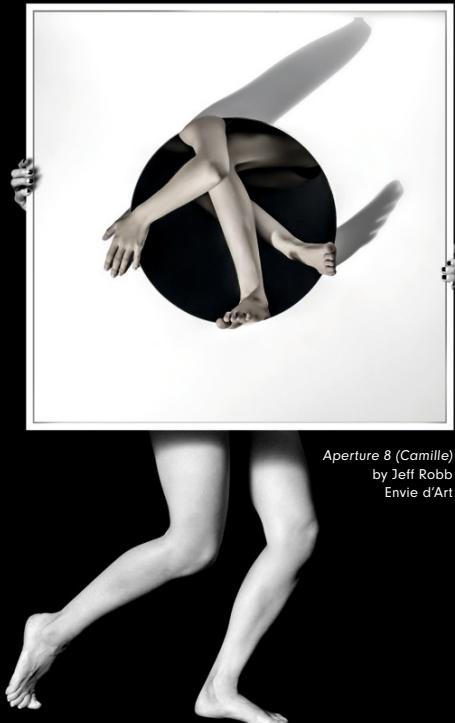
Rallye-raid

Dakar : Al Rajhi à 61 km de la victoire

L'ultime étape de ce vendredi ne doit être qu'une formalité pour le Saoudien et l'écurie belge. Cette édition 2025 du Dakar était annoncée comme hautement stratégique et ce fut le cas. Être en tête de l'épreuve trop vite pouvait signifier perdre les commandes plus tard dans la semaine. Yazeed Al Rajhi n'était peut-être pas le plus rapide, mais il fut assurément le plus malin cette année en Arabie saoudite. Alors qu'il avait une fâcheuse tendance à trébucher pendant les deux semaines de course auparavant, le Saoudien, bien épaulé par son écurie Overdrive Racing, a échafaudé une stratégie simple, mais efficace : rester constamment au contact du peloton de tête, suivre les bonnes traces et surgir au moment opportun. M. B.

Affordable
Art Fair

5 – 9
FEBRUARY
Tour & Taxis, Brussels



Aperture 8 (Camille)
by Jeff Robb
Envie d'Art

IN PARTNERSHIP WITH

VdH
VANDER HAEGHEN
THE ART OF INSURING PASSIONS



V O L V O

Tabous et dogmatisme, ces figures rhétoriques dont raffole la droite

Dans l'interview qu'il a accordée à *La Libre*, le 4 janvier dernier, David Clarinval (MR), vice-Premier ministre du gouvernement De Croo en affaires courantes et négociateur du MR au sein de la probable Arizona, a répété une formule qui fait aujourd'hui florès à droite: les écologistes seraient "dogmatiques". Entendez: ils défendent des positions irrationnelles par pur aveuglement idéologique. Dans ce cas précis, l'accusation portait sur l'attitude supposée du parti Ecolo dans le cadre de la Vivaldi. Mais on retrouve aussi cette étiquette accolée au mouvement environnemental en général, dont les activistes ou simples sympathisants sont régulièrement taxés de "Khmers verts" ou encore "d'Ayatollah de l'écologie". Le but de la manœuvre, qui dépasse de loin les frontières du débat politique belge, est assez évident: exclure les mouvements visés et leurs revendications du cercle de la raison, en s'évitant, au passage, de devoir leur répondre sur le fond.

On peut pourtant difficilement accuser les militants environnementaux d'exagérer l'urgence et la gravité de la situation. On devrait même considérer qu'ils font plutôt preuve d'une surprenante retenue, compte tenu de l'importance des enjeux. Qu'on en juge: sur les neuf limites planétaires identifiées par la communauté scientifique comme condition du maintien de l'habitabilité de la Terre pour les humains, six ont déjà été dépassées. Parmi celles-ci, le réchauffement climatique approche dangereusement des points de non-retour à un rythme qui dépasse les pires scénarios envisagés jusqu'ici. Il est également établi que les engagements pris par les États pour y faire face ne sont pas à la hauteur, et que ces engagements insuffisants ne sont de toute façon même pas respectés.

Aveuglement

Face à ces constats, des personnes comme M. Clarinval parviennent néanmoins à se présenter comme "raisonnables" et "pragmatiques", en expliquant, contre toute évi-

Il s'agit de désamorcer à l'avance toute opposition en la présentant d'emblée comme le fruit d'un attachement irrationnel à des principes déconnectés de la réalité.

dence scientifique, qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer et qu'il est surtout urgent... d'éviter d'en faire trop. Selon eux, on peut même continuer d'appuyer sur l'accélérateur puisque des solutions technologiques viendront "peut-être" nous sauver la mise un jour, avant qu'il ne soit trop tard. Dans n'importe quel autre contexte, un aveuglement aussi suicidaire serait rapidement balayé comme le comble du dogmatisme. Mais il semble qu'en matière de politique environnementale, cette étiquette n'est réservée qu'à ceux qui ont décidé de prendre les avertissements scientifiques – unanimes – un peu au sérieux...

La dénonciation du "tabou" est l'autre figure rhétorique dont raffole la droite. Le tabou désigne un sujet dont on ne peut pas parler en vertu des règles sacrées d'un groupe. Après leur victoire aux élections du printemps 2024, les partis de droite ont ainsi annoncé que de nombreux "tabous de la gauche" allaient tomber: indexation des salaires, pension, chômage illimité dans le temps, nomination des enseignants,



Opinion



D.R.

Cédric Leterme

Docteur en Sciences politiques et sociales, chargé d'étude au Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (www.gresea.be)

■ Pour David Clarinval, vice-Premier ministre MR, les écologistes seraient "dogmatiques". Les libéraux aiment aussi à pointer les "tabous de la gauche". Des reproches qui les concernent pourtant tout autant.

cordón sanitaire, etc. Là aussi, il s'agit de désamorcer à l'avance toute opposition en la présentant d'emblée comme le fruit d'un attachement irrationnel à des principes déconnectés de la réalité. Mais peut-on vraiment parler de "tabous"? Après tout, les débats et les réformes se sont multipliés ces dernières décennies dans tous ces domaines, y compris avec le soutien de la "gauche" (songeons aux réformes du chômage sous Di Rupo, pour ne prendre qu'un exemple récent). À l'inverse, le MR se montre quant à lui beaucoup plus intransigeant lorsqu'il s'agit de refuser par principe toute augmentation de taxe sur les plus fortunés, malgré un contexte budgétaire qu'il qualifie lui-même de "catastrophique" et alors que les inégalités se creusent dans notre pays⁽¹⁾.

Urgence

Mais les véritables "tabous" sont peut-être à chercher à nouveau en lien avec l'urgence environnementale. Une urgence qui devrait commander une réorientation radicale et immédiate de nos modes de production et de consommation. Las, alors que la planète brûle et que nous faisons face à un défi civilisationnel inédit, des mesures aussi minimales que l'interdiction de la publicité pour les SUV, par exemple, demeurent largement inaudibles, car il ne faudrait pas bâtrir la liberté du commerce. Et que dire de la croissance économique, qui continue de guider tous nos choix politiques, alors qu'il est évident qu'elle ne peut se poursuivre indéfiniment sur une planète aux ressources limitées. Un constat purement factuel, mais dont la simple formulation vous vaudra rapidement d'être accusé de vouloir en revenir à la bougie... Vous avez dit tabous et dogmatisme?

→ (1) Decoster A., Decancq K., De Rock B. et Gobbi P., *Inégalités en Belgique: un paradoxe?*, Racine, 2024.

CHRONIQUE

Certains "fact-checkers" font-il de la censure?

■ Le tournant politique et culturel en cours aux États-Unis remet la liberté d'expression au centre des débats, reléguant au second plan la distinction rigide entre fait et mensonge.



Rik Torfs

Professeur de droit canonique, écrivain, recteur honoraire de la KU Leuven

Les médias sociaux ont transformé notre société, mettant fin au monopole des sources d'information traditionnelles. Toutes sortes de crieurs et de personnages pas toujours recommandables peuvent désormais diffuser leurs opinions urbi et orbi. Ainsi, une question similaire à celle soulevée lors de l'avènement de l'imprimerie refait surface: comment arrêter les idées indésirables? Est-il possible de protéger la population contre des propos dangereux? Une réponse réfléchie s'impose.

On peut bien sûr affirmer que certaines opinions exprimées sur les médias sociaux sont contraires à nos valeurs éthiques partagées ou simplement absurdes, mais cela ne suffit pas pour les interdire. Il faut aller plus loin. Nous devons réintroduire la vérité, une notion qui, en raison du relativisme philosophique omniprésent ces dernières décennies, a perdu beaucoup de son prestige et de sa crédibilité. Cela dit, il n'est pas nécessaire d'y croire soi-même pour l'utiliser de manière instrumentale.

Pour rétablir une forme de vérité, les médias – qu'ils soient sociaux ou traditionnels – ont fait appel à des "vérificateurs de faits", un personnel qu'ils ont rapidement su recruter: des historiens qui avaient toujours rêvé de devenir policiers, ou encore des spécialistes des sciences de la communication qui ne trouvaient pas d'emploi dans l'horeca. Ces vérificateurs excellent dans l'art de distinguer faits et opinions. Les opinions, bienvenues dans le débat public, doivent toutefois être fondées sur des faits et non sur des mensonges. Pourtant, il apparaît étonnamment souvent que les opinions déplaisant aux dirigeants politiques ou culturels soient qualifiées de "mensonges".

Ces fact-checkers professent avec ferveur leur foi dans les faits. "La Terre n'est pas plate, c'est un fait", déclaraient-ils avec conviction, même si personne ne prétendait le contraire. Et ils avaient raison: les faits indéniables existent. Mais ces faits doivent être manipulés avec soin et précision, car dans la réalité, ils sont moins nombreux qu'on ne le pense.

Souvent, les faits ne sont pas facilement dissociables des opinions. Friedrich Nietzsche soutenait que les faits objectifs n'existent pas, que toute description part d'une perspective et que ce qu'on appelle des faits sont en réalité des opi-

nions. Cette affirmation est certes exagérée et ne s'applique pas aux observations simples, souvent fondées sur des sciences exactes, comme le fait que la Terre est ronde. Cependant, dans de nombreux cas, ce qui est présenté comme un fait est en réalité teinté d'opinion.

Prenons, par exemple, les propos récents liés à l'affaire Stormy Daniels, où un quotidien de qualité flamand a déclaré que "Donald Trump n'en court pas de peine mais commence sa présidence comme criminel". Cette phrase établit un lien direct entre la condamnation sans peine – un fait – et la qualification de criminel, qui, au-delà de sa dimension juridique, contient un jugement de valeur négatif. De cette manière, l'interprétation se mêle au fait, rendant la frontière entre les deux floue, voire invisible.

De plus, certains mots ou concepts eux-mêmes mélangeant faits et opinions, exprimant une interprétation présentée comme un fait: "réfugié climatique", "violence routière", "leadership toxique".

Comme l'Église catholique d'antan

C'est pourquoi les "vérificateurs de faits" ne sont pas au-dessus du débat, mais en font partie. Ils déguisent parfois l'idéologie dominante en faits purs et simples. Ils partent de l'idée, philosophiquement discutable, que les faits peuvent toujours être isolés de leur interprétation, permettant une distinction claire entre faits et mensonges. Cela pourrait devenir un outil de censure au nom des faits, réintroduisant des pratiques que l'Église catholique a abandonnées depuis longtemps.

Le tournant politique et culturel en cours aux États-Unis remet la liberté d'expression au centre des débats, reléguant au second plan la distinction rigide entre fait et mensonge. L'enjeu ne consiste plus à séparer faits vérifiés et opinions erronées, comme le font les vérificateurs, mais à permettre l'échange d'idées divergentes, dont le contenu de vérité ne doit pas nécessairement être établi à l'avance.

S'agit-il d'un phénomène nouveau et dangereux, d'une menace pour la démocratie? N'exagérons rien. Déjà en son temps, Nicolas Boileau (1636-1711) écrivait: "Du choc des idées jaillit la lumière." Un peu plus de lumière, dont nous aurions bien besoin par les temps qui courent.

Florence Cestac, toujours le nez dans le crayon

BD Grand Prix d'Angoulême, la dessinatrice pionnière publie, à 75 ans, "Le Démon de mamie". L'occasion de rembobiner sa vie. Sa dyslexie, le dessin, la prison, Futuropolis, Robert Crumb, son avortement en Angleterre, sa "sœur" Claire Bretécher, ses petits enfants.

Rencontre Jacques Besnard

Vous avez vu, on est courageuses", plaisante d'emblée Florence Cestac en arrivant à *La Libre* avec "son" attachée de presse. Rapport à la neige qui a drapé Bruxelles et retardé son Eurostar aux aurores, la contrignant d'annuler sa présence dans la matinale de *La Première*, sans atténuer son moral. Pas si grave. Depuis ses débuts, la dessinatrice française a toujours utilisé l'humour pour aborder les sujets sérieux, dédramatiser les contrariétés, comme les coups durs de l'existence. "Je pense que j'ai hérité du côté des Normands de la famille de ma mère. Le Normand est assez rigolo et déconneur", avance-t-elle, son manteau toujours calé sur le dos. "C'était moins le cas du côté de mon père."

Jacques, un ingénieur phallocrate et autoritaire porté sur les collections de voitures, moins sur la culture, dont elle a longuement parlé dans son album-thérapie *Un papa, une maman, une famille formidable*, publié à la mort de sa mère. Impossible avant ? "Il ne fallait pas y toucher. C'était son Dieu. Cela ne lui aurait pas plu. Elle s'est, pourtant, fait martyriser par son mari toute sa vie." Du genre à décourager son épouse d'occuper un emploi, de passer son permis, à la laisser dans un état de dépendance totale. "Ma mère n'a jamais fait un chèque de sa vie. Elle ne savait pas se servir d'une carte bleue, c'est terrible." Du style, aussi, à dire à sa fille que le piano et la danse "ne servaient à rien". Alors, pour fuir cet univers étriqué, la petite Florence a mis les voiles. En pension, chez des Sœurs. À 12 ans, à sa demande... "Mon père a dit 'oui'. Un de moins à s'occuper, ironise-t-elle. Je l'ai bien vécu. C'était l'apprentissage de la rébellion. J'ai passé mon temps à faire des conneries."

Dix-huit jours de prison

La plus gratinée sera commise à 18 ans en 1968. Année politique. Avec une bande de copains, le 14 juillet, elle a descendu tous les drapeaux bleu-blanc-rouge des mairies autour du bassin d'Arcachon. "On avait arraché le bleu et le blanc, on avait remonté le rouge." Vol et destruction d'emblèmes nationaux. Sa peine : 18 jours de prison à l'isolement à Gradignan. Ça ne rigolait pas vraiment dans la "France à

papa". "Ça calme...", confirme la dessinatrice, un sourire aux lèvres. Dans la foulée, emportée par la vague collective libertaire qui déferla sur l'Hexagone, Florence Cestac quittera définitivement sa province et Rouen dans la foulée pour "monter à Paris" et étudier les arts déco. Au programme : de la peinture, de la sculpture, surtout du dessin. Enfin...

"Petite, je dessinais dans ma purée", rembobine-t-elle en citant sa mère. "C'est comme un tic", ayant permis à cette dyslexique "qui se soigne" de s'exprimer. Avec l'âge, elle a fini par ne plus commettre d'erreurs. Mine de rien, elle en a souffert. "C'est une maladie terrible. Je m'appliquais pour faire une belle rédaction, j'avais toujours zéro, car il y avait 50 fautes. C'est totalement décourageant et ce n'était pas diagnostiquée." Pour s'occuper, elle a constellé ses cahiers d'école de dessins qu'elle esquissait au fond de la classe, la tête dans les nuages. En recopiant Pluto, Donald, Pépito, Popeye, Mickey, dont elle dévorait les aventures en loucéde. "J'étais la pauvre fille qui lisait des BD..."

Mythique Futuropolis
Aux arts déco, il ne sera, d'ailleurs, nullement, question de ce genre à l'époque méprisé. Florence Cestac forgera sa culture bédéenne en 1972, en atterrissant au 130, rue du Théâtre dans le 15^e arrondissement, adresse de la première librairie parisienne de l'histoire spécialisée dans la BD: *Futuropolis*, créée par Robert Roquemartine. "Tous les gens intéressés par le sujet passaient forcément par chez nous. Les auteurs, les amateurs, les cinéastes... Je me souviens de Schmoll (Eddy Mitchell, NdlR) avec sa bande de potes. C'était très marrant." Sans oublier Alain Resnais, Federico Fellini, Éric Rohmer, comme l'expliquait à *l'Obs*, son compagnon de l'époque, Étienne Robial, connu, entre autres, pour avoir signé les logos de la revue *Métal Hurlant*, de Canal + et du PSG.

Ils ont repris la suite en misant sur l'importation de BD étrangères. Notamment américaines. "On essayait de faire un centre de la BD à Paris." Ce qui lui a permis d'aller se "taper l'incruste" chez Robert Crumb aux

États-Unis. "C'était comme dans ses BD. Il y avait des filles avec des bottes, un short court et un gros cul. Crumb, c'est un de mes maîtres, mais mon maître absolu, ça reste Franquin. Quel talent..." Ils en repéreront d'autres en lançant leur maison d'éditions homonyme. *Futuropolis* a découvert Jacques Tardi, Edmond Baudoin, Calvo, Moebius, Joos Swarte et... une certaine Florence Cestac.

Le nez, sa marque de fabrique

Elle crée son premier personnage à ses heures perdues sur son épéhéméride. Inspiré par le détective *Harry Dickson* du Belge Jean Ray, *Harry Mickson* devient la mascotte de la maison d'édition, avant un premier album paru en 1980. "Une sorte de *Mickey Mouse* français à qui on a coupé les oreilles, et mis un bâret. Les chaussures, c'étaient des chaussons. Tous mes personnages ont découlé de cette mascotte."

Avec, notamment, le nez proéminent présent dans les projets suivants, malgré le souhait d'une rédactrice du *Journal de Mickey* de le raboter. En vain... "Vous pouvez tout me demander, sauf ça... Ils ont fait tester les dessins sur des gosses. Ils ont adoré les gros nez. Je suis resté grâce aux mômes..." Pendant onze ans, elle signera une planche par semaine pour raconter les aventures loufoques d'une famille: *Les Débloc*. "Une bonne école."

La série sera, en partie, inspirée de sa vie. Ce sera souvent le cas. Dans *Le Démon de midi*, publié en 1996, Florence Cestac raconte ses déboires sentimentaux après le départ de son mari qui s'était entiché d'une femme plus jeune, la laissant seule avec un gosse de trois ans. Bonne pioche, le livre fera un carton grâce au "bouche-à-oreille des femmes", avant d'être adapté au théâtre avec Michèle Bernier, puis au cinéma. "Je ne me rendais pas compte que je mettais le doigt sur un fait de société, un truc générationnel. Chez Dargaud (sa maison d'édition depuis 1989, NdlR), il n'y avait que des mecs. Moi, avec mon histoire de fille qui se fait larguer, bon... C'était dingue. Notamment l'hystérie des nanas dans la salle. C'était trop drôle."



Le nouvel album de Florence Cestac paraît ce 17 janvier.



RITA SCAGLIA

Seules cinq femmes, dont Florence Cestac, ont reçu le grand prix de la ville d'Angoulême. Cette année, les trois finalistes sont toutes des femmes...

Dans un milieu quasi 100% masculin, elle a pris *“beaucoup de remarques”*, avoue-t-elle sans donner de noms, en utilisant sa repartie pour *“les remettre à leur place”*. En 2000, cette pionnière a aussi fermé des bouches en devenant la deuxième femme récipiendaire du prestigieux Grand Prix d'Angoulême, après feu Claire Bretécher (*Les Frustrés, Agripine...*), sa *“grande sœur”*, confie-t-elle un brin émue. *“Claire a ouvert la voie, a montré qu'on pouvait dessiner des nanas mal coiffées.”*

Dans *Le Démon de l'après-midi*, cette militante féministe évoquera la ménopause, le désir, la sexualité des femmes de plus 50 ans. Dans *Des Salopes et des Anges* avec Tonino Benacquista, *“Flo”* racontera les voyages en bus des Françaises pour avorter en Angleterre. *“Ça m'est vraiment arrivé. C'est incroyable de se dire que ce droit recule aujourd'hui. J'ai l'impression de me voir à 15-16 ans. En train de faire des manifs pour demander le droit à l'avortement. Il faut toujours veiller au grain. Rien n'est acquis”*, martèle celle qui avait constitué, en 2001, un jury majoritairement féminin à Angoulême. Une première.

En 2018, elle a aussi signé des deux mains une tribune pour dénoncer la précarité des auteurs de bande dessinée. Un tiers d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Se lancerait-elle dans le métier si elle avait 20 ans aujourd'hui ? *“La barre est haute. Pour sortir du lot, faut bosser. Je ne sais pas si je m'en sortirais aussi bien. Gagner sa vie avec la BD, ça devient difficile. Mais je me serais probablement lancée, oui, j'ai ça dans les gènes. Je serais malheureuse si j'arrêtais. Je continuerai à dessiner tant que je pourrai.”*

“Le bonheur” d'être mamie

Aujourd'hui à la retraite, elle n'a, donc, pas raccroché. Chaque matin, la Normande se rend dans son QG – Le Gymnase, boulevard Raspail, 14^e – pour saisir l'air du temps et capter des expressions. Dans son atelier, l'ancien appart d'Enki Bilal, elle fait tout à la main. *“À l'ancienne.”* Elle dessine au crayon, peint au pinceau, écrit à l'encre de Chine, confectionne elle-même ses couleurs en mélangeant ecoline et quelques feutres. *“Il faut que je touche, il faut que je patouille. Il y a un côté bricolage qui me plaît bien.”*

“Vieux peut rimer avec joyeux. Il y a des moments difficiles, mais on peut continuer à rigoler.”

Elle n'a pas dérogé à la règle pour signer la suite de sa série, *Le Démon de mamie*, encore inspirée de sa vie. En dépeignant les aventures d'une grand-mère active, elle égratigne les parents surprotecteurs, parle de sexualité des seniors, se moque des injonctions à faire du sport. Drôle toujours, sans jamais verser dans la *“sinistre”*. Elle donnerait même presque envie de vieillir. *“Vieux peut rimer avec joyeux. Il y a des moments difficiles, mais on peut continuer à rigoler.”* Notamment avec ses deux petits-enfants, fiers comme des papes lorsqu'ils débarquent à l'école la BD de leur mamie sous le bras. Ils viennent souvent chez elle. Pour dessiner... *“Ils adorent. Je leur laisse l'atelier, il y a une grande table, ils font ce qu'ils veulent avec la peinture, ils en mettent partout, mais ce n'est pas grave. C'est le bonheur.”* À l'opposé de l'univers corseté de son père.

En 2000, lorsqu'elle a appelé ce dernier pour lui annoncer avoir remporté la récompense la plus prestigieuse du 9^e art, plutôt que de féliciter sa fille, ce dernier lui a posé une question à la Édouard Baer dans *Astérix et Obélix mission Cléopâtre*. *“C'est bien ça, le Grand Prix d'Angoulême ?”*



David Lynch, pouce levé, et les acteurs de "Twin Peaks" venus à Cannes en 2017 présenter la suite de la série, "The Return".

EN BREF

Musique

Berlioz, Pegassi et Laurent Garnier à Paradise City

Le festival de musique électronique Paradise City a dévoilé mercredi les premiers noms de sa programmation. Les DJ Berlioz, Pegassi et Laurent Garnier feront vibrer le parc du château de Ribaucourt à Steenokkerzeel (Brabant flamand) à la fin du mois de juin. La 10^e édition du Paradise City s'ouvrira le vendredi 27 juin et prendra fin le dimanche 29. Les tickets camping et du samedi sont déjà épuisés. (Belga)

Cinéma

"Conclave" et "Emilia Perez" favoris des Bafta

Le thriller papal *Conclave* et la comédie musicale du Français Jacques Audiard *Emilia Perez* sont en tête des nominations aux Bafta, les récompenses britanniques du cinéma, qui seront décernées le 16 février. *Conclave*, réalisé par le cinéaste allemand Edward Berger, récolte 12 nominations, suivi de près par *Emilia Perez* (11). *The Brutalist*, film dans lequel Adrien Brody incarne un architecte survivant de la Shoah, est nommé neuf fois. (AFP)

David Lynch, le maître de l'étrange, est décédé

Cinéma Le réalisateur américain laisse une trace indélébile dans le milieu du 7^e art.

Évocation Élise Lenaerts

Cinéaste parmi les plus admirés de son époque, David Lynch est décédé ce jeudi à 78 ans. Réalisateur de dix longs métrages, tous cultes, sortis entre 1977 et 2006, il avait fait du rêve et de l'étrange sa marque de fabrique.

Dès la sortie de *Eraserhead* (1977), son premier long métrage, David Lynch fait l'objet d'une vénération. Il y raconte l'histoire d'un zombie, d'une jeune fille bizarre et de leur enfant, une créature repoussante agitée par des cris insoutenables, le tout filmé en noir et blanc dans un décor de ruines industrielles. Stanley Kubrick en raffole et le qualifie de cinéaste de l'inconscient.

Né le 20 janvier 1946 dans le Montana (nord-ouest), David Lynch grandit dans une famille presbytérienne (protestante) de cinq enfants. Son père, scientifique au ministère de l'Agriculture et sa mère, professeure d'anglais, déménagent régulièrement au gré des affectations paternelles. Après des études en dents de scie, il trouve son bonheur aux beaux-arts de Pennsylvanie à

Philadelphie. La ville, en plein déclin industriel, va imprégner son imaginaire. L'ambiance de la série *Twin Peaks*, dont il plante le décor dans une petite bourgade peuplée de personnages étranges: la femme à bûche, un nain qui parle à l'envers... en témoigne.

Sortie en 1990, elle révolutionne le genre et hantera pour longtemps les nombreux téléspectateurs qui se sont plongés dans l'enquête de l'agent du FBI Dale Cooper. Un personnage aux motivations difficiles à cerner incarné par Kyle MacLachlan avec lequel il a déjà collaboré en 1986 pour l'envoutant *Blue Velvet*. Une plongée dans une banlieue aseptisée où se déroulent des orgies sadomasochistes. Certainement l'un de ses plus beaux films dans lequel on retrouve également Isabella Rossellini et Dennis Hopper.

Un pouvoir hypnotique

Son obsession pour le rêve se traduit également dans les oniriques *Mulholland Drive* et *Lost Highway*. Deux longs métrages hypnotiques qui ont alimenté nombre de forums de cinéphiles.

Impossible à résumer, *Mulholland Drive* – qui lui vaudra le César du

meilleur film étranger – met en scène deux femmes à Los Angeles qui se rencontrent et semblent étrangement liées.

C'était en quelque sorte le pouvoir de David Lynch, parvenir à accrocher le spectateur avec des récits dont le sens leur échappe. Pour apprécier ses œuvres, il faut accepter de lâcher prise. C'est en tout cas ce que lui tentait de faire, comme il le dévoile dans l'intrigant documentaire *The Art Life* sorti en 2016.

David Lynch, également artiste peintre, photographe, musicien s'y confie notamment sur les rêves énigmatiques qui peuplent ses nuits depuis l'enfance. David Lynch n'était donc pas uniquement

Son obsession pour le rêve se traduit également dans les oniriques "Mulholland Drive" et "Lost Highway".

un cinéaste honoré par ses pairs – il recevra entre autres une Palme d'or à Cannes pour *Sailor et Lula* en 1990 – mais un artiste complet. Un personnage qui mêlait dans ses films une touche de malaise et de contours inquiétants, du mystère et de l'humour. Retiré du milieu du cinéma après l'échec commercial de son dernier film *Inland Empire* (2006), il se consacrait à ses autres passions artistiques. Ce qui ne l'a pas empêché de faire une apparition dans *The Fabelmans* de Steven Spielberg en John Ford bourru en 2023.

Musique

Quatre nouveaux noms pour Esperanzah!

Le festival Esperanzah! a ajouté quatre nouveaux noms à sa programmation. Barbara Pravi et Bashar Murad monteront sur scène le samedi 26 juillet à l'abbaye de Floreffe, en province de Namur. Myra et Balkan Paradise Orchestra se produiront, elles, le dimanche 27. La 23^e édition de l'événement s'ouvrira le vendredi 25 juillet et prendra fin le dimanche. (Belga)

VTM

- 11.45 Familie n°104/220. (rediff.)
 12.20 Milo n°80/200. (rediff.)
13.00 VTM Nieuws
 13.30 Het weer
13.40 Familie n°144/220. (rediff.)
14.20 Wittekerke Saison 2 n°17/53.
 Série sentimentale. (rediff.)
15.35 New York Police Blues
 Saison 3 n°15/22. (rediff.) 10
16.40 America's Funniest Home Videos
17.00 Boer zkt vrouw Téléréalité
18.20 De kotmadam Saison 12 n°13/13.
 Série humoristique. (rediff.)
19.00 VTM Nieuws
19.55 Het weer
20.05 Familie n°105/220.
 Série sentimentale
20.40 40 JAAR CLOUSEAU Variétés
22.35 Jurassic Park
 Film fantastique de Steven Spielberg
 (États-Unis, 1993). (rediff.)

VIER

- 05.00 Emissions jeunesse**
09.00 Geen uitzending
09.35 Vietnjam met Quyén
10.00 Roger van Damme - Goud
10.25 Vlaanderen Kookt Documentaire
10.40 Geen uitzending
11.50 Komen eten Magazine culinaire
12.30 Big Brother Documentaire
13.35 SOEPI Magazine culinaire
13.50 Nuances Magazine culinaire
14.20 Smossen mag Magazine culinaire
14.50 Blind Gekocht Documentaire
15.50 Big Brother Documentaire
17.05 Huizenjagers Documentaire
18.10 Bompas Bockie Documentaire
19.05 Scheire en de schepping
20.05 AUWCH
 Saison 2 n°2/10 Ik heb niks tegen gehandicapten. Série humoristique. Avec Ben Segers, Axel Daeseleire... (rediff.)
20.35 Big Brother
21.50 Chateau Meiland : En Route
22.50 James & Co
01.15 Geen uitzending

Chercher à comprendre,
 c'est commencer à désobéir.

Jean-Michel Wyl | La Libre

VRT1

- 13.00 VRT NWS journaal (TT)**
13.30 WinWin (TT)
13.55 Thuis (rediff.)
14.25 Clips
14.40 Flikken Maastricht Saison 1 n°3/13
15.30 1 jaar gratis (TT)
16.20 De dag van vandaag (TT)
17.10 Professor T. Saison 2 n°11/13
18.10 Dagelijkse kost (TT)
18.30 Blokken (TT)
19.00 VRT NWS journaal (TT)
19.45 WinWin (TT)
20.20 THUIS Feuilleton sentimental.
 Avec Lauren Müller, Mathias Vergels, Vanya Wellens, Daphne Paelinck... Frank souhaite se rendre au commissariat. Emma fait face à une défaite. De son côté, Dieter décide de tendre la main à Tim. Robin se retrouve devant le fait accompli.
20.45 De repair shop (TT)
21.30 De helden van Arnout (TT)
22.25 VRT NWS laat (TT)
22.55 Ik vraag het aan (TT)

KETNET

- 06.00 Emissions jeunesse**
16.35 Dodo Saison 2 n°10/20
16.45 Hoodie Saison 3 n°9/52
17.30 De Faker Jeu
17.45 Zig & Sharko Saison 4 n°34/78
17.55 Karrewiet Magazine d'information
18.05 Meisjes Saison 2 n°5/10
18.25 Shaun le mouton Saison 4 n°30/30
18.30 Hallo Kroket Musical
18.50 Gamekeepers Saison 1 n°10/10.
 Série d'action
19.15 DE RAAD VAN SOEKIE
 Saison 1 n°20/20. (rediff.)
19.30 Shaun le mouton Saison 4 n°11/30
19.35 La méthode Flore Saison 2 n°5/16
19.45 Karrewiet Magazine d'information
19.55 2 Little Birds Saison 1 n°12/20
20.15 VRT NWS journaal met VGT
 En direct

CANVAS

- 09.00 Winterbeelden**
12.00 Radio 1 : Nieuwe Feiten
13.00 Winterbeelden
16.00 Radio 1 : De wereld vandaag
17.00 La mission
18.35 Au temps où les Arabes dansaient
20.00 Terzake (TT)
20.35 DE AFSPRAAK OP VRIJDAG (TT)
21.25 McDonald & Dodds Saison 4 n°3/3
22.55 Don't Leave Me
 Saison 1 n°1 et 2/8. Série policière 10
00.40 Terzake (TT)
01.15 De afspraak op vrijdag (TT)

BE 1

- 18.45 Blue & Compagnie**
 Film pour la jeunesse de John Krasinski (États-Unis, 2024). (rediff.)
20.30 LES FANTÔMES Thriller de Jonathan Millet (France - Allemagne - Belgique, 2024). Avec Adam Bessa... 10
 Membre d'un réseau qui traque les criminels de guerre syriens cachés en Europe, un jeune homme parvient à remonter la piste de son ancien bourreau.
22.15 Vivants Drame d'Alix Delaporte (France - Belgique, 2023). (rediff.)

TV 5 MONDE

- 12.19 Gotha** Divertissement
12.50 Outremer.l'info
13.01 Un si grand soleil n°1495
13.24 La recette de Guy Martin
13.30 Le journal de la RTBF
14.03 Le crime lui va si bien (rediff.)
15.37 Meuh ! L'épopée des cornes
16.36 Rassemblement Documentaire
17.05 L'éthique helvétique Documentaire
17.28 Objectif Monde : l'hebdo
18.00 64', le monde en français
18.50 L'invité Magazine d'actualité
19.00 64' l'essentiel
19.09 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Journal (RTS)
20.30 Journal (France 2)
21.02 LES FRÈRES TALOCHE :
MISE À JOUR Humour
22.44 L'actu news
23.18 Les docs de La Grande Librairie
00.50 TV5MONDE, le journal Afrique
01.21 Gulaan en concert à Nouméa

C8

- 09.23 Chez Jordan De Luxe (TT)**
12.28 Sélection C8
12.37 JT (TT)
13.04 William à midi (TT)
14.14 Inspecteur Barnaby
 Saison 8 n°5 et 6/9. (rediff.) 10
17.54 Pascale, Eric, Yann et les autres (TT)
18.47 La tribu de Baba (TT)
19.50 Touche pas à mon poste ! (TT)
21.20 ROLAND MAGDANE :
50 ANS DE CARRIÈRE
 Humour. Invité : Roland Magdane
 Roland Magdane fête ses cinquante ans de carrière et offre tous ses sketchs cultes réunis en un seul spectacle. Ne serait-ce pas son dernier spectacle avant de tirer sa révérence ?
23.10 Roland Magdane :
La vie à deux c'est merveilleux (TT)
00.58 Les Chevaliers du fiel :
 Une drôle d'affaire de famille (TT)

LES CHAÎNES ÉTRANGÈRES

- HOL1**
19.25 Woeste Grond 20.00 NOS Journaal 20.35 De slimste mens 21.20 Blauw 22.10 TV Monument 23.00 NOS Journaal 23.25 Een buitengewoon gesprek
- RAI UNO**
16.00 Il paradiso delle signore 16.55 TG 1 17.05 La vita in diretta 18.45 L'Eredità 20.00 Telegiornale 20.35 Affari tuoi 21.30 Dalla strada al palco 00.00 TV 7
- ZDF**
20.15 Handball : Championnat du monde masculin 22.30 FC Hollywood Der FC Bayern und die verrückten 90er 23.50 Aspekte 00.35 heute journal update
- BBC1**
20.00 The One Show 20.30 Bradford's Big Bash 21.00 Would I Lie to You? 21.30 Ghosts Saison 3 n°3/6 22.00 The Traitors 23.00 BBC News 23.40 The Graham Norton Show

- HOL2**
19.50 Meldpunt! 20.25 NOS De oorlog die nooit ophoudt 21.30 Nieuwsuur 22.20 Café Kockelmann 23.10 Stand van Nederland : Generatie Next 23.35 Joan Saison 1 n°4/6
- TVE1**
19.30 El cazador stars 20.30 Aquí la tierra 21.00 Telediario 2 21.45 59 segundos Talk-show 22.05 La suerte en tus manos 22.09 59 segundos 00.20 Crimen en familia
- RTL+**
20.15 Die Camper Saison 6 n°3, 2 et 8/13 21.30 Ritas Welt Saison 5 n°7 à 9/13 22.55 Nikola Saison 9 n°9 à 13/13 00.40 Alles Atze Saison 1 n°5/13
- WDR**
21.00 Holland in Not – Die große Flutkatastrophe von 1953 21.45 WDR aktuell 22.00 3 nach 9 00.00 Tokyo Vice Saison 2 n°1 et 2/10
- WDR**
21.00 Holland in Not – Die große Flutkatastrophe von 1953 21.45 WDR aktuell 22.00 3 nach 9 00.00 Amado, Belli, Biedermann

RADIOS

LA PREMIÈRE

- 05.00 Matin Première - 10.00 Tendances Première - 11.30 Ca vaut vraiment le détour ! - 12.30 Les Clés - 13.00 Un jour dans l'Histoire - 14.30 La playlist - 15.00 L'heure H - 16.00 Entrez sans frapper - 17.30 Les couleurs de l'info - 19.00 La Semaine Des 5 Heures - 20.00 Le monde est un village - 21.00 Sacré français ! - 22.00 Par où dire - 23.00 Entrez sans frapper - 00.00 Rediffusions choisies

MUSIQ'3

- 07.08 La matinale de Musiq'3 - 09.06 L'odyssée - 12.02 Le top du classique - 13.00 Concert de 13h - 15.00 Le temps suspendu - 17.08 Bonjour, bonsoir ! - 18.00 La Dolce Vita - 20.00 Concert de 20h - 22.00 Jazz - 23.00 Les nuits de Musiq'3

KLARA

- 06.00 Espresso - 09.00 Ampersand - 12.00 Music Matters - 14.00 Iedereen Klassiek - 18.00 So What?! - 20.00 Klara Live @ deBijloke - 22.00 Valckenaers & Vanhoudt - 00.00 Klara Continuo

FRANCE INTER

- 08.20 Le grand entretien - 08.46 La revue de presse - 08.52 L'édito sport - 08.55 Le billet de François Morel - 09.00 Journal - 09.06 15' de + - 09.20 Totémic - 10.00 Grand bien vous fasse ! - 11.00 La bande originale - 12.31 Carnets de campagne - 12.45 Le jeu des 1000 euros - 13.00 Le 13/14 - 13.02 Journal - 13.30 L'invité(e) du 13/14h - 13.46 Une semaine dans leurs vies - 13.54 C'est la France - 13.56 C'est une chanson - 14.00 La Terre au carré - 15.00 Affaires sensibles - 16.00 Zoom zoom zen - 18.00 Le 18/20 - 18.15 Une semaine en France - 19.00 Journal - 19.20 Le téléphone sonne - 20.00 L'heure philo - 21.00 Et je remets le son - 22.00 Côté club - 23.00 Journal - 23.12 Affaires sensibles

FRANCE MUSIQUE

- 05.00 Stars du classique - 06.29 Les Grands Entretiens - 07.00 Journal - 07.03 Musique matin - 09.00 En pistes ! - 10.30 Allegretto - 12.00 Au cœur du ballet - 12.30 Les grands concerts de la Maison de la Radio et de la Musique - 13.24 Création mondiale - 13.30 Les essentiels - 15.00 Relax ! - 16.30 Stars du classique - 18.00 Banzzaï - 19.00 Au cœur du jazz - 20.00 Le concert du soir - 22.00 Les Grands Entretiens - 22.25 Création mondiale - 22.30 Les Trésors de France Musique - 23.30 Les essentiels - 00.59 Banzzaï - 01.59 Les nuits de France Musique

FRANCE CULTURE

- 05.00 Avec philosophie - 06.30 Journal - 06.40 Les enjeux internationaux - 06.52 Avec sciences - 06.57 L'Humeur du jour - 07.00 Journal - 07.15 La question du jour - 07.22 Les échos d'ailleurs - 07.25 Comme personne - 07.30 Journal de l'économie - 07.36 Revue de presse internationale - 07.42 France Culture va plus loin - Partie 1 - 08.00 Journal - 08.15 Le billet politique - 08.20 France Culture va plus loin - Partie 2 - 08.45 Journal - 08.52 Un monde connecté - 08.55 Le regard culturel - 09.00 Le Cours de l'Histoire - 10.00 Le souffle de la pensée - 11.00 Cultures Monde - 12.00 Les midis de Culture - 12.30 Journal - 12.50 Le point culture - 13.00 Les midis de Culture - La rencontre - 13.30 Les Pieds sur terre - 14.00 Entendez-vous l'éco? - 15.00 Le book club - 16.00 Sciences chrono - 16.30 L'entretien archéologique - 17.00 Grand Reportage - 18.00 Questions du soir - 18.20 Le débat - 19.00 Les infos du soir - 19.02 L'idée - 19.30 À voix nue - 20.00 Douce France - 21.00 Le Feuilleton - 21.30 L'instant poésie - 21.35 Lectures du soir - 22.00 Le book club - 23.00 LSD, la série documentaire - 00.00 Les nuits - 04.00 La science, CQFD

LA UNE

05.10 JT 19h30 (TT)
08.00 Le 8-9
09.00 C'est vous qui le dites
10.29 On n'est pas des pigeons (TT)
11.17 Demain nous appartient (rediff.)
11.52 Les Feux de l'amour n°127/250.
 Feuilleton sentimental
12.58 JT 13h (TT)
13.37 Affaire conclue
 Magazine de l'art de vivre (TT)
15.15 Cherif Saison 3 n°1 et 2/10
17.10 Les Ambassadeurs (TT)
17.19 Ici tout commence
 Série dramatique. Avec Benjamin Baroche, Elsa Lunghini, Catherine Davydenko, Zoë Sévérin...
17.52 Demain nous appartient
 Série dramatique
 Les enquêteurs portent leurs soupçons sur un professionnel de Saint-Clair. En croisant Charles, Victor comprend mieux le comportement de Timothée.
18.28 On n'est pas des pigeons (TT)
19.22 Home Saison 1 n°10/40
19.30 JT 19h30 (TT)
20.00 Culture en prime (TT)
20.24 C'est du belge
 Magazine de société. Présenté par Gerald Watelet, Véronique Torton, Myriam Marchand et Pierre-Henri Heyde (TT)



LA UNE 21.16 POULET FRITES
 Film documentaire d'Yves Hinant, Jean Libon (France - Belgique, 2021). Avec Anne Gruwez, Jean-Michel Lemoine. NB **12**

À Bruxelles, un assassinat dans un quartier sulfureux de la ville provoque un branle-bas de combat au sein des forces de l'ordre. L'expérimenté inspecteur Lemoine mène l'enquête, aidé par son éclectique équipe.

23.04 EuroMillions
23.10 40 ans de Strip-tease
 Divertissement. Best Of Strip-tease Pour célébrer les 40 ans de Strip-tease, l'émission s'offre une soirée spéciale avec ce best of qui revient sur tous les meilleurs moments du programme.
01.13 On n'est pas des pigeons (TT)
02.13 JT 19h30 (TT)
02.43 Culture en prime (TT)
02.57 On n'est pas des pigeons (TT)
03.54 JT 19h30 (TT)

LA TROIS

05.22 Emissions jeunesse
15.12 Pat' Patrouille Saison 8 n°19/26
15.24 Les Schtroumpfs Saison 1 n°30/52
15.36 Pat' Patrouille Saison 8 n°19 et 20/26. Série d'animation
15.59 Les Schtroumpfs Saison 1 n°32 et 32/52. Série d'animation. (rediff.)
16.23 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
16.34 Boy, Girl, etc. Saison 2 n°18 et 15/52. Série d'animation
16.56 Les Sisters n°3 et 4/52. Dessin animé Dessin animé
17.21 Trollstopia Saison 3 n°4/7
17.45 Pat' Patrouille Saison 1 n°10/26
18.09 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
18.20 Les Niouzz Magazine jeunesse
18.27 Une saison au zoo Documentaire
20.00 JT traduction gestuelle

TIPIK

06.00 Le réveil de Tipik
08.30 Castle Saison 5 n°5/24. (rediff.)
09.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre (TT)
10.56 N'oubliez pas les paroles (TT)
12.04 Cherif Saison 2 n°9 et 10/10
14.02 Plus belle la vie (rediff.)
15.55 Vanity Fair Confidential n°9/12. Documentaire (TT)
16.43 Incroyable rénovation : du virtuel au réel Magazine de l'art de vivre (TT)
17.35 N'oubliez pas les paroles Jeu (TT)
 Les candidats chantent en karaoké accompagnés par un orchestre. Quand les mots s'effacent, seuls gagnent ceux qui se souviennent de toutes les paroles.
18.45 Castle Saison 5 n°6/24 Tueur intergalactique. Série policière. Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Susan Sullivans...
 Lors d'une convention de fans de science-fiction, un meurtre est commis. Castle et Beckett se retrouvent plongés dans un monde qui leur est inconnu.
19.33 Ici tout commence Série dramatique. Avec Benjamin Baroche, Elsa Lunghini, Zoë Sévérin, Loan Bécmont... Clotilde s'efforce de gérer une crise à l'Institut tandis que Tom reste totalement absorbé par ses soucis personnels. Sabri révèle un talent inattendu.



LA DEUX 20.07 LE BONHEUR DES UNS...
 Comédie de Daniel Cohen (France - Belgique, 2020). Avec Vincent Cassel, Béatrice Béjo, Florence Foresti...
 Léa annonce à son mari Marc et ses amis Karine et Francis qu'elle écrit un livre. Un livre, qui s'inspire de sa vie, et qui va se vendre à 250 000 exemplaires. Piquée au vif, Karine décide aussi d'écrire un roman.

21.58 Mode avion
 Téléfilm de suspense de Samuel Tilman (Belgique, 2024). Avec Karim Barras, Camille Sansterre... (rediff.) **12**
 Quatre inconnus se réveillent groggy sur une petite île inhabitée. Ils ont été enlevés, ne se connaissent pas et semblent n'avoir rien en commun. Ils ont chacun reçu un téléphone, sans répertoire, sans applications. Rapidement, un individu masqué leur envoie un message.
23.14 L'Internet Show (TT)

20.33 RETOUR VERS LE FUTUR : VOYAGE DANS LE TEMPS, AMERICAN DREAM & ROCK'N'ROLL Documentaire de Nathalie Amsellem (France, 2021)
 En modernisant le voyage dans le temps, cette trilogie culte a su résister à ses outrages. Les raisons du succès d'une saga à l'exubérance eighties.
21.25 Paul El Kharrat, les victoires d'un autiste Asperger Documentaire de Gwendoline Chesnais (France, 2023)
22.44 Maisons et hôtels de légende Documentaire de Florence Troquereau (France, 2022)
23.30 Haïti : la loi des gangs Documentaire
00.24 JT traduction gestuelle
00.59 Ce jour-là Magazine historique

RTL TVI

05.00 bel RTL matin
10.25 Shopping Hours
12.30 Plus belle la vie, encore plus belle Feuilleton réaliste. (rediff.)
12.55 RTL info 13 heures
13.35 Météo midi
13.45 Histoires de familles Magazine de société. Présenté par Sabrina Jacobs. Guet-apens mortel à Perpignan
14.20 Petits meurtres sur le campus : affaire classée Téléfilm policier de Michael Robison (États-Unis, 2020). Avec Jill Wagner, Kristoffer Polaha, Robin Thomas, Preston Vanderslice...
15.55 Un dîner presque parfait Jeu. J5 : Spéciale télé-réalité
17.00 Plus belle la vie, encore plus belle Feuilleton réaliste. Avec Laurent Kérusoré, Léa François, Stéphane Henon, Sylvie Flepp...
17.25 Les reines du shopping Jeu. Présenté par Cristina Cordula. À Marseille : chic pour un apéro en bord de mer
18.30 Septante et un jeu. Présenté par Jean-Michel Zecca
19.00 RTL info 19 heures
19.40 Météo d'avant-soirée
19.50 Grand format RTL info
 Magazine de société. Épouses traditionnelles : retour vers le passé



RTL TVI 20.25 9-1-1
 Saison 6 n°15/18 Taxes rebelles. Série dramatique. Avec Angela Bassett, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt...
La 118 se dépeche de se rendre à un incendie dans un cabinet comptable et à un enterrement où une voiture s'est écrasée. Athena est choquée lorsqu'un suspect meurt sous ses yeux quelques minutes après qu'elle l'a arrêtée.

21.15 9-1-1 Saison 6 n°16/18 Cherche et trouve. Série dramatique. Avec Angela Bassett, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark...
La 118 intervient dans un centre commercial lorsqu'une mère paniquée signale la disparition de son enfant. Elle ne sait pas où il est, et l'endroit est bondé.
22.10 Chicago Med Saison 7 n°13 et 14/22. Série hospitalière
23.55 RTL info 19 heures
00.35 Moments d'évasion

RTL CLUB

05.00 Télé-achat
06.40 Alice au pays des merveilles
 Saison 1 n°11/52
07.05 Vic le Viking 3D Saison 1 n°21/78
07.20 K3 Saison 1 n°33/52
07.30 Wissper Saison 1 n°5/52
07.35 Vic le Viking 3D Saison 1 n°4/78
08.05 Pokémon : la série XYZ
 Saison 19 n°16/47. Dessin animé manga
08.30 Shopping Hours
15.10 Les experts
 Saison 13 n°13/22 et Saison 6 n°12/24. Série policière. Avec Ted Danson, Elisabeth Shue, George Eads, Gary Sinise...
16.40 Les experts : Miami Saison 4 n°17/25 Collision. Série policière. Avec David Caruso, Emily Procter, Adam Rodriguez, Khandi Alexander... (rediff.)
17.30 Les experts : Manhattan Saison 9 n°16/17 Fatale Saint-Valentin. Série policière. Avec Gary Sinise, Sela Ward, Carmine Giovinazzo, Anna Belknap...
18.20 NCIS : Los Angeles Saison 1 n°24/24 et Saison 2 n°1/24. Série policière. Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Peter Cambor, Daniela Ruah...
 La véritable identité de Callen n'a toujours pas été révélée. Hetty lui retire l'affaire, mais il décide de mener sa propre enquête en solo.



CLUB RTL 20.05 LE GENDARME À NEW YORK
 Comédie de Jean Girault (France - Italie, 1965). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Christian Marin, Guy Grossi...
 Contre toute attente, c'est la brigade de gendarmerie de Ludovic Cruchot qui a été choisie pour représenter la France lors du congrès international des forces de police, qui se déroule à New York.

22.00 Le gendarme de Saint-Tropez
 Comédie de Jean Girault (France - Italie, 1964). Avec Louis de Funès... (rediff.) Ludovic Cruchot, gendarme modèle, est nommé à la brigade de Saint-Tropez avec le grade de maréchal des logis. Ses manières brusques et ses méthodes autoritaires bousculent l'adjudant Gerber, habitué à une douce routine. Nicole Cruchot, elle, adopte aussitôt les us et coutumes de la jeunesse locale.
23.45 Kaboom

ARTE

13.00 Changement climatique et alimentation Documentaire
13.35 Porc royal Comédie de Malcolm Mowbray (Grande-Bretagne, 1984). (rediff.)
15.20 Délices de Sicile Documentaire de Katja Duregger (Allemagne, 2022)
15.55 Voyage en îles tropicales Documentaire d'Evie Wright (Grande-Bretagne - États-Unis, 2020)
16.40 Les îles sauvages de l'océan Indien Documentaire
17.25 Invitation au voyage (TT)
18.55 Cuisines des terroirs Documentaire de Wilma Pradetto (Allemagne - France, 2018)
19.30 Le dessous des cartes Magazine de géopolitique

19.45 Arte journal
20.05 28 minutes Magazine d'actualité
20.53 De Gaulle à la plage Saison 1 n°19/30 Le blocage. Série d'animation
20.55 MEURTRES
À SANDHAMM : ENQUÊTE 19
 Saison 9 n°5/10 Max. Série policière. Avec Alexandra Rapaport, Nicolai Cleve Broch, Julius Fleischander... **12**
 Un mystérieux inconnu se met à suivre Nora et Alexander, allant jusqu'à aborder Tor à l'école. De son côté, Pär enquête sur sa première affaire.
22.30 «Disintegration» : Un album. Un groupe. Une génération Documentaire de Tim Evers (Allemagne, 2024)
23.20 The Cure : Anniversary 1978-2018, Live In Hyde Park London Pop & Rock

TF1

06.00 TFou (TT)
 06.55 Bonjour ! La Matinale TF1 (TT)
 09.35 Téléshopping (TT)
 10.30 Amour, gloire et beauté n° 9204
 11.00 Les Feux de l'amour n° 9137
 11.50 Les douze coups de midi Jeu (TT)
13.00 JT 13h (TT)
 13.50 Plus belle la vie, encore plus belle n° 249. Feuilleton réaliste
14.20 Comment j'ai démasqué un serial killer Téléfilm de suspense de Robin Hays (États-Unis, 2023) ⑩
15.50 Rencontre avec un serial killer de Danny J. Boyle (États-Unis, 2023) ⑩
17.30 Star Academy, la quotidienne (TT)
18.30 Ici tout commence n° 1092. Série dramatique. Avec Benjamin Baroche, Elsa Lunghini, Zoï Sévérin, Loan Beckmont... Clotilde s'efforce de gérer une crise à l'Institut tandis que Tom reste totalement absorbé par ses soucis personnels. Sabri révèle un talent inattendu.
19.10 Demain nous appartient n° 1860. Série dramatique
 Sara réussit à convaincre Martin, grâce à des preuves sérieuses. Alex trouve la solution pour calmer Bruno. Rachel espère voir Timothée une dernière fois.
20.00 JT 20h (TT)
 21.00 C'est Canteloup (TT)



TF1 21.10 LES TOURISTES

Les touristes : Mission hôtesses de l'air et stewards. Divertissement. Présenté par Arthur. Invités : Booder, Iris Mittenaere, Cartman, Camille Cerf, Titoff et Tareek. Les «touristes» ont rendez-vous à l'Ecole Supérieure des Métiers de l'Aviation, à Montpellier. L'établissement a formé des milliers d'hôtesses de l'air et de stewards.

22.55 Les touristes

Divertissement. Présenté par Arthur. Les touristes : Mission hôtesses de l'air et stewards – La suite (TT) Booder, Iris Mittenaere, Cartman, Camille Cerf, Titoff et Tareek, les six touristes, livrent leurs impressions et font le point sur ce qu'ils ont retiré de cette expérience hors du commun, revenant également sur les plus beaux moments d'émotion qu'ils ont vécus.
00.15 Gladiators (TT)

RTL PLUG

13.50 Plus belle la vie, encore plus belle n° 185 et 186. Feuilleton réaliste
14.30 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ? Téléréalité
15.30 Mentalist Saison 1 n° 10/23
16.20 Mariage et chocolats Téléfilm sentimental de Christie Will Wolf (États-Unis, 2018)
17.55 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.55 Le juste prix Jeu
20.00 BELLE ET SÉBASTIEN Film pour la jeunesse de Nicolas Vanier (France, 2013)
21.45 Harry Potter et les reliques de la mort : 1^{re} partie Film fantastique de David Yates (Grande-Bretagne - États-Unis, 2010)
00.30 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?

FRANCE 2

05.05 Tout le monde veut prendre sa place Jeu. Présenté par Cyril Féraud (TT)
06.35 Télématin (TT)
09.35 La maison des Maternelles (TT)
10.00 La maison des Maternelles à votre service Magazine de société (TT)
10.45 Chacun son tour Jeu (TT)
11.55 Tout le monde veut prendre sa place Jeu. Présenté par Cyril Féraud (TT)
13.00 Journal 13h00 (TT)
13.50 Ça commence aujourd'hui Magazine de société. En direct (TT)
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre Magazine de l'art de vivre. Présenté par Julia Vignal (TT)
17.50 Affaire conclue : la vie des objets Magazine de l'art de vivre (TT)
18.00 Tout le monde a son mot à dire Jeu. Présenté par Sidonie Bonnec et Olivier Minne (TT)
 Un rendez-vous réveil-matin, avec un point sur l'actualité assorti de différentes rubriques qui permettent d'en explorer certains aspects plus en profondeur.
18.35 N'oubliez pas les paroles Jeu. Présenté par Nagui (TT)
20.00 Journal 20h00 (TT)
20.35 20h30 le vendredi (TT)
20.55 Bon anniversaire les Victoires ! Les 40 ans Magazine musical (TT)



FRANCE 2 21.05 CÉSAR WAGNER

Un mariage, deux enterrements. Série policière. Avec Gil Alma, Olivia Côte, Fanny Cottençon, Florent Peyre...
 Marie-Ange Wagner, maire de Strasbourg et mère de César, se marie avec Christian Haas. Alors que la fête bat son plein dans un château près de la capitale alsacienne, un cadavre est retrouvé dans une chambre froide.

22.40 Basique, le concert

Magazine musical. Chimène Badi (TT) Chimène Badi livre un nouvel opus : «Gospel & Soul, la voix et l'âme», où elle revisite des chansons iconiques du répertoire francophone et international.
23.45 Planète Rap Divertissement. Présenté par Fred Musa. Gazo (TT)
00.40 César Wagner (rediff.)
01.10 Ça commence aujourd'hui (TT)
03.05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre (TT)

FRANCE 4

16.58 Mystery Lane Saison 1 n° 3 et 6/26. Série d'animation. (rediff.)
17.34 Okoo-koo Magazine jeunesse
17.52 Oscar & Malika toujours en retard Saison 1 n° 19 et 20/52. Série d'animation. (rediff.)
18.04 Okoo-koo Magazine jeunesse
18.19 Oscar & Malika toujours en retard Saison 1 n° 21 et 23/52. Série d'animation. (rediff.)
18.41 Okoo-koo
18.50 Fort Boyard Divertissement
21.00 TOP COMEDY CLUB One man show. Marseille, le Garage Comedy Club
22.05 Le Paname Comedy Club (TT)
23.10 Pascal Obispo : 30 ans de succès Pop & Rock
00.30 Louane à l'Olympia Pop & Rock

FRANCE 3

05.15 Questions pour un champion (TT)
06.01 Okoo Saison 4 n° 45/76
06.30 1 minute, 1 sport Saison 1 n° 10/10
06.33 Okoo Saison 1 n° 38/78
08.19 #DansLaToile Saison 2 n° 17/20
08.30 Chroniques d'en haut
09.05 Dans votre région
10.30 Consomag (TT)
10.40 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine
11.15 Le goût des rencontres normandes
11.50 Outremer.l'info
12.00 Régions d'ici
12.15 Dans le rétro
12.30 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte
14.45 La stagiaire Saison 6 n° 1/8 et Saison 4 n° 5/8. Série policière. Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié...
16.35 La p'tite librairie (TT)
16.45 Duels en familles Jeu (TT)
17.20 Slam Jeu (TT)
18.05 Questions pour un champion (TT)
18.53 Consomag (TT)
19.00 Dans le rétro
19.12 Hors la ville
19.19 ICI 19/20 édition toutes régions
19.50 Tout le sport Multisports. En direct
20.20 Un si grand soleil n° 1557. (rediff.)



FRANCE 3 21.05 LA BOÎTE À SECRETS

Magazine culturel. Présenté par Faustine Bollaert. Pour ce nouveau numéro de «La Boîte à secrets», Faustine Bollaert accueille Stéphane Bern, Élodie Frégé et David Douillet pour une soirée festive et émouvante. Ils auront le plaisir de découvrir des surprises réalisées sur mesure avec la complicité de leurs proches.

23.20 La boîte à secrets

Magazine culturel. Présenté par Faustine Bollaert. Invités : Daniel Guichard, Vitaa et Christophe Willem (TT) Dans «La Boîte à secrets», Faustine Bollaert recevra 3 invités qui vont revivre leurs plus grands secrets personnels et professionnels.
01.30 Journal Météo climat
01.40 Drôle de drame Comédie de Marcel Carné (France, 1937). NB
03.20 Outremer.story (TT)

FRANCE 5

13.00 Des trains pas comme les autres Documentaire
13.35 Le Mag de la santé (TT)
14.40 Drôles de villes pour une rencontre Documentaire
15.02 Terre des mondes Documentaire de Donat Lefebvre (France, 2019)
15.15 Les trésors des ambassades parisiennes Documentaire
16.55 C pas si loin Magazine de société
17.25 C dans l'air l'invité (TT)
17.40 C dans l'air (TT)
18.55 C à vous Talk-show. En direct
21.05 UNE AFFAIRE DE FEMMES Drame de Claude Chabrol (France, 1988) ⑩
22.55 Gérard Philipe, l'ultimo hiver du Cid Documentaire
00.05 C dans l'air Magazine d'information

LN 24

06.30 LN Matin
09.00 Bonsoir chez vous
09.30 Strip-tease Magazine de société
10.00 Doc Choc : Traqueurs de tornades : En symbiose avec la nature
11.00 Secrets d'histoire
12.50 L'actu en continu
13.00 Le Rallye Raid Dakar : La quotidienne Rallye-raid
14.00 Mag éco Magazine de l'économie
15.00 Doc Evasion : Echappées belles : Les sourires du Vietnam Partie 2
16.00 Doc Stars : La story de Serge Gainsbourg : le punchliner Part 2 Documentaire de Stéphane Basset (France, 2021) Véritable «punchliner», avec «Je t'aime moi non plus», «Sea, Sex and Sun», Gainsbourg a signé des titres «slogans» entrés dans le langage courant.
17.00 Strip-tease Magazine de société
17.30 Bonsoir chez vous
18.00 Bonsoir l'info
18.30 Bonsoir le débat
19.30 Bonsoir le sport
20.30 Bonsoir l'Amérique
21.30 Vendée Globe : l'Hebdo
22.00 Le Rallye Raid Dakar : La quotidienne Rallye-raid. En direct
23.00 Parlons Cash
00.00 Boucle de la nuit



LN 24 22.00 LE RALLYE RAID DAKAR : LA QUOTIDIENNE

Magazine sportif. En direct Suivez à la trace les exploits du Belge Guillaume de Mévius et des stars du désert. Douze étapes dans des décors lunaires, du sable à perte de vue, des pros qui jouent la gagne et des amateurs en recherche d'aventures. Voitures, motos et camions, ne ratez rien au quotidien.

KTO

17.30 Vêpres à Notre-Dame de Paris 18.00
Messe à Notre-Dame de Paris 19.00
Sicile, terre d'accueil 19.30
Églises du monde 19.58
SIC 20.05 Vêpres à Notre-Dame de Paris 20.35 La soirée de la rédaction 21.30 Le pourquoi du comment 21.40 Un cœur qui écoute 22.10 SIC 22.20 L'Abbaye d'Hautecombe et la communauté du Chemin Neuf 23.15 La Foi prise au Mot 00.10 Chapelet à Lourdes

AB3

05.07 Emissions jeunesse
09.01 Malcolm Saison 4 n° 4 à 9/22. (rediff.)
11.14 On a échangé nos mamans (TT)
12.56 The Resident Saison 2 n° 16 à 19/23
16.10 Gilmore Girls Saison 4 n° 8 à 12/22.
20.22 TOP COPS Comédie policière de Kevin Smith (2010). Avec Bruce Willis, Tracy Morgan, Juan Carlos Hernández... ⑩ Deux flics aux méthodes douteuses, mis à pied après une course-poursuite, reprennent du service pour contrer un gangster qui a dérobé une carte de base-ball.
22.14 Game Night Comédie de John Francis Daley, Jonathan Goldstein (2018). (rediff.) ⑩
23.58 New York Unité Spéciale Saison 21

AVIS NÉCROLOGIQUES

Bernadette RICQUIER, son épouse;
 Bernard et Hélène RICQUIER, Thésie, Ernest et Marcel, Philippe RICQUIER et Antoinette de SAUVAGE, Elliott, ses fils, belles-filles et petits-enfants;
 Nathalie KUNKERA, sa sœur;
 Nicolas et Claire KUNKERA, Saša et Aldo, Candice KUNKERA et Edouard VERHOUSTRAETEN, Nikita, ses neveux, nièces, petit-neveu et petites-nièces;
 Les familles RICQUIER, LÁZÁR, DESCHAMPS, COLSON et BLAKE font part avec beaucoup d'émotion du décès de

Benoit RICQUIER
époux de Bernadette BLAKE
 né à Uccle le 30 novembre 1958 et décédé à Wastines le 14 janvier 2025.
 Le service religieux, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Ixelles, sera célébré en l'église Notre-Dame de l'Annonciation le mardi 21 janvier 2025, à 11 heures.
 La famille y recevra les condoléances à partir de 10 h 30, Place Georges Brugman à 1050 Ixelles.
 Condoléances : www.algr.rip

Altenloh & Greindl

Madame André Massange de Collombs, sa compagne;
 Le Comte Ladislas de Brouchoven de Bergeyck et Madame Catherine Beeckmans, son fils;
 Le Comte Alexis de Brouchoven de Bergeyck, son petit-fils;
 Le Comte et la Comtesse Gerald de Changy et leurs enfants, Le Baron et la Baronne Pirmez et leurs enfants et petits enfants, Monsieur et Madame Humbert de Changy et leurs enfants et petits enfants, Madame Nathalie de Changy et ses enfants et petits enfants, Monsieur et Madame Ghislain de Changy et leurs enfants, ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces;
 Le Comte de Brouchoven de Bergeyck, vous font part du rappel à Dieu du

COMTE
Claude
de Brouchoven de Bergeyck

né à Moulins le 8 septembre 1931, endormi dans la paix du Seigneur le 15 janvier 2025, muni de tous les Sacrements de Notre Sainte Mère l'Église.
 Le service religieux suivi de l'inhumation sera célébré à la cathédrale de Malmedy le samedi 18 janvier 2025 à 10 heures.
 Le présent avis tient lieu de faire part.

Car l'amour ne s'éteint pas

S-Lits
 FUNÉRAILLES DEPUIS 1942

02 733 73 81
 LITS.SERENI.BE

COLLECTIONS

Dardenne Collectionneur achète cher bandes dessinées, livres et jouets anciens, militaria 14-18 et 40-45, photos anciennes, montres, cartes postales et archives diverses. Estimation gratuite.

Tél. 0475 82 01 71
 dardennedaniel@gmail.com

ANTIQUITÉS



Recherche pour nos clients internationaux peintures et sculptures du XV^e au XX^e siècle, art asiatique et bouddhiste (porcelaines et bronzes) montres-bracelets de marque pour hommes, sacs à main, argenterie, bijoux, objets de collection. Loeckx antiquaires 0473 592 337
 xkclip@outlook.com

PIERRE MAHAUX

Achète mobilier ancien et design art d'Asie - art d'Afrique porcelaine, céramique, tableaux expertise - succession 02/512.24.06 0475/42.81.80 Av. Hamoir, 1180 Uccle

DIVERS

ARGENTERIE/OR

Expertises gratuites ss engagement. Achat ou dépôt : couverts dépareillés ou ménagères complètes, plats, services à café, bijoux en or, pièces, montres de marque, ... Chez vous ou à Namur. Salle de Ventes Rops : 02 742 96 96 - 0475 25 99 99

DAME DE COMPAGNIE

DAME motorisée, offre serv. garde-malade, dame compagnie Expér., bonnes réf. Fais petits soins, petite cuis./ courses, petit ménage. Dispo jour et nuit. 0499/ 72 61 88

VIAGER

Vendez votre maison ou appt (libre ou occupé). Bouquet et rente indexée. Notaire de votre choix - garantie. Pas de commission d'agence. 02 742 96 96 ou 0475 25 99 99.

LA LIBRE PLANÈTE DU 30 MAI AU 8 JUIN 2025

L'ISLANDE, TERRE DE GLACE & DE FEU

Volcans, glaciers, champs de lave, zones géothermiques, plages de sable noir composent des paysages sauvages qui évoquent le début ou la fin du monde. Sols craquelés, fumants, laissant apparaître par endroits les entrailles de la terre, l'Islande était considérée comme la porte des Enfers. Pourtant, 340 000 habitants vivent sur cette île dans de paisibles villages côtiers, fiers d'être ancrés à une île dont la découverte ne laisse jamais indifférent. **L'Islande est une destination unique pour l'amoureux de nature et de solitude.**

Ce qui n'empêche pas Reykjavík de ressembler à une capitale branchée, propice à un court séjour. **Un circuit exceptionnel !**

LES PLUS. Découverte de l'île dans son entièreté en circuit privé / pension complète / hôtels de qualité et de charme (9 nuits) / croisière d'observation des baleines / guidage francophone par un guide islandais / accompagnement professionnel depuis Bruxelles

VOTRE PRIX. Jusqu'au 31/01 > 6 595 € p/p.

Après le 31/01 > 2 895 € / Single + 1 395 €

INFOS ET RÉSERVATIONS

PREFERENCE - TRAVEL TEAM

+32 2 647 30 00 / info@preference.be




Retrouvez le programme complet sur www.lesvoyagesdelalibre.be ou scannez-moi

Les Voyages de La Libre partenaire de Greentripper vous proposent de calculer et compenser votre empreinte CO2 / www.greentripper.org

RÉDUCTIONS
EXCEPTIONNELLES !

La Libre

SOLDÉS D'HIVER



6 mois à
262€
au lieu de 466,80 €*

OU

12 mois à
522€
au lieu de 933,60 €*

Véritable vecteur de l'actualité
internationale, économique et culturelle.
Découvrez de nombreux dossiers spéciaux,
des analyses et des suppléments.

Plus simple et plus rapide,
je m'inscris en ligne sur
<https://action.lalibre.be/LLBsoldes25>



BULLETIN D'ABONNEMENT

Bon à renvoyer à IPM – Service abonnements –
Rue des Francs 79 à 1040 Bruxelles
ou par mail à : contact@ipmgroup.be

- 6 mois pour **262€** au lieu de **466,80€**
 12 mois pour **522€** au lieu de **993,60€**

Nom

Prénom

Rue N° ... Bte

CP Localité

Date de naissance

Tél. / GSM

E-mail

TVA (si facture)

- Je désire mon abonnement chez
mon libraire, je note ci-dessous ses
coordonnées complètes :

Nom de la librairie :

Rue N° ... Bte

CP Localité

- Je désire mon abonnement chèques libraire.

**Je ne paie rien maintenant et j'attends votre
virement bancaire.**

Cette offre est proposée par IPM Group S.A., sis rue des Francs 79 - 1040 Bruxelles, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0403.508.716. Offre non cumulable, valable en Belgique pour un nouvel abonné jusqu'au 31 janvier 2025 inclus. Cet abonnement est remboursable uniquement pendant la période de rétractation légale de 14 jours à compter de la livraison du premier numéro. Vos données sont traitées dans le cadre de l'exécution d'un contrat (abonnement) conformément à notre Politique vie privée disponible sur le site DH.BE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation.



LA LIBRE ÉVASION DU 22 AVRIL AU 06 MAI 2025

LE PÉROU HÉRITAGE DE L'EMPIRE INCA

Le Pérou, cœur de l'empire Inca, est un géant en matière de patrimoine culturel et de beautés naturelles, rimant avec civilisations éternelles et paysages démesurés. Les panoramas à couper le souffle des hauts plateaux, l'immense beauté de la **Cordillère des Andes** jusqu'au **lac Titicaca** vous enchanteront...

Nous vous proposons un circuit tout confort à la découverte des richesses colorées de ce peuple aux traditions millénaires.

LES MOMENTS FORTS. La découverte de **Lima**, la ville d'**Arequipa** et le splendide centre colonial de **Cusco**, tous deux classés par l'UNESCO, la découverte du **lac Titicaca**, les somptueux paysages à bord du train de luxe **Titicaca Train**, la superbe vallée de

l'Urubamba, une excursion en bateau dans la réserve naturelle de **Paracas** sur les **îles Ballestas** avec ses lions de mer et, en option, le survol des lignes et dessins de **Nazca**. Le point d'orgue de ce circuit sera certainement la visite des ruines majestueuses de la Cité perdue des Inca : le **Machu Picchu. Un must absolu!**

PRIX. Jusqu'au 15/01 > 6995 € p/p en chambre double

À partir du 16/01 > 7350 €

INFOS ET RÉSERVATIONS

PREFERENCE - TRAVEL TEAM

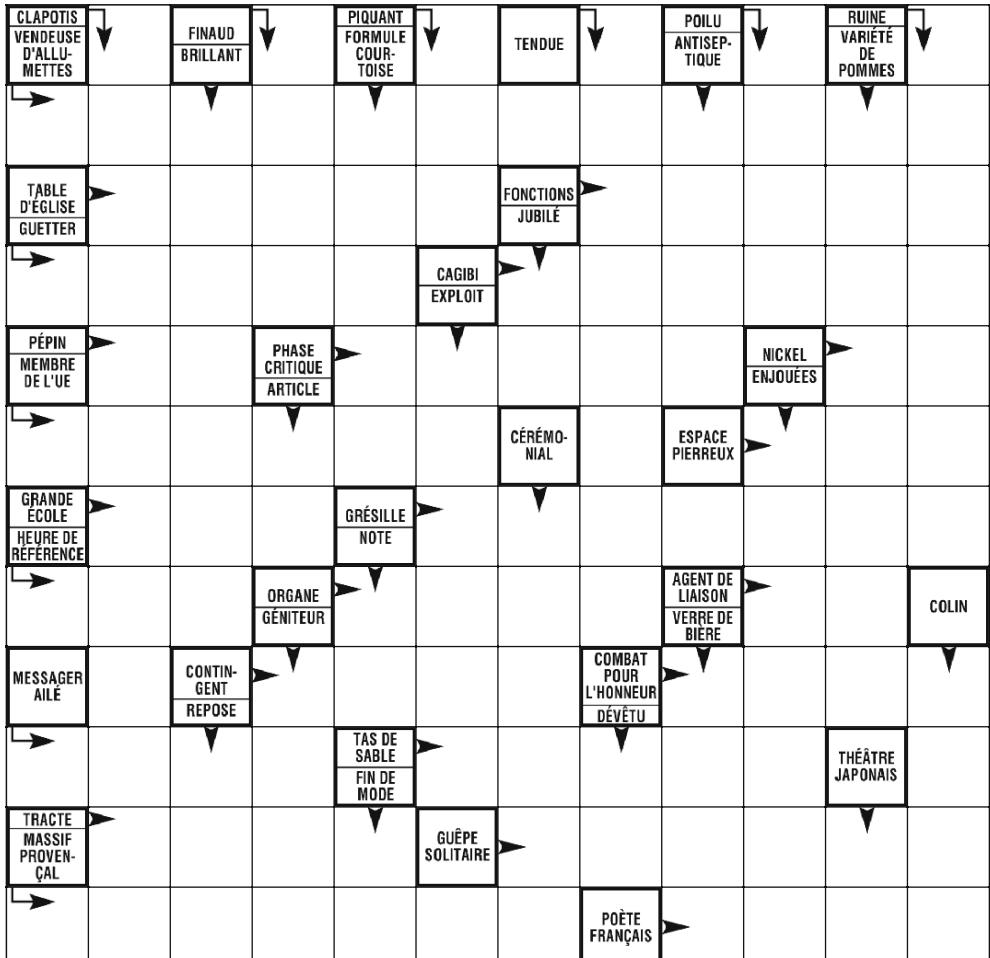
+32 (0)2 647 30 00 / info@preference.be



Retrouvez le programme complet sur www.lesvoyagesdelalibre.be ou scannez-moi

Les Voyages de La Libre partenaire de Greentripper vous proposent de calculer et compenser votre empreinte CO2 / www.greentripper.org

MOTS FLÉCHÉS



SUDOKU

			8	6	3			
3	6		1		7	8		
	1		4		2			
6			7	9		1		
8	9		2		6	7		
1			4	6		3		
	4		8	6				
2			7			9		
	2	9	4		1			

MOYEN

2	4	8			5	7	1	
2	1		8				4	
6		4	2			5	8	
4	1				8			
9			2			7		
	3					2	5	
8	3			9			7	
9			7	5			1	
	2	7	3		9	8		

DIFFICILE

MOTS CROISÉS PAR PHÉNIX

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORizontalement

- I. Inéluctable. II. Douleurs vives. III. Règle. Bourgade bourguignonne. Crochet. IV. Ils font corps avec les estivants. V. Monnaie brésilienne. Raya. VI. Coupent le souffle. Première femme. VII. Qualité sonore d'une voix. Il traverse Béziers. Fin d'infinitif. VIII. Pronom personnel. Mémoire affective. IX. Point essentiel. Vaste étendue de dunes. X. Fabuliste. Enlevée.

Verticalement

- A. Point du jour. B. Arrivée parmi nous. Sources d'expériences. C. Unité d'énergie. Base de sustentation. Drame lyrique. D. Enroulé. Instances du tennis. E. Ville de Moldavie. Couleur sombre. F. Thallium. Roman d'Honoré d'Urfé (l'). G. Facteur. Pris part à la tournée. H. D'un brun jaunâtre. Filet de tennis. I. Produit à base de savon. Note. J. Aire de vent. Ventilation.

MOTS CROISÉS PAR ORACLE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORizontalement

- I. Présentant un défaut de pragmatisme. II. Petit enfant. III. Intentions. Fiscalité des entreprises. Bécane. IV. Fleuve d'Allemagne. Dieu égyptien. Commission de censure. V. Mot d'enfant. Saisi par les sens. VI. Principal satellite de Saturne. Couches. VII. Hostilités. VIII. Pronom personnel. Mercure. Note. IX. Remet sur pied. X. Ville de Sicile. Formule de regret.

Verticalement

- A. Liste des objets trouvés. B. Langue romane. Pronom. C. Domaines publics. Pièce d'attelage. D. Lentilles. Sera paralysé par l'émotion (Se). E. Accusé de réception. Ville du Nevada. F. Chorégraphe français. Titre de souverain. G. Baie du Japon. Ferme à demi. H. Sécurité sociale. Fichu. Troisième personne. I. Signaux sonores. Laboura une troisième fois. J. Aux bords abrupts.

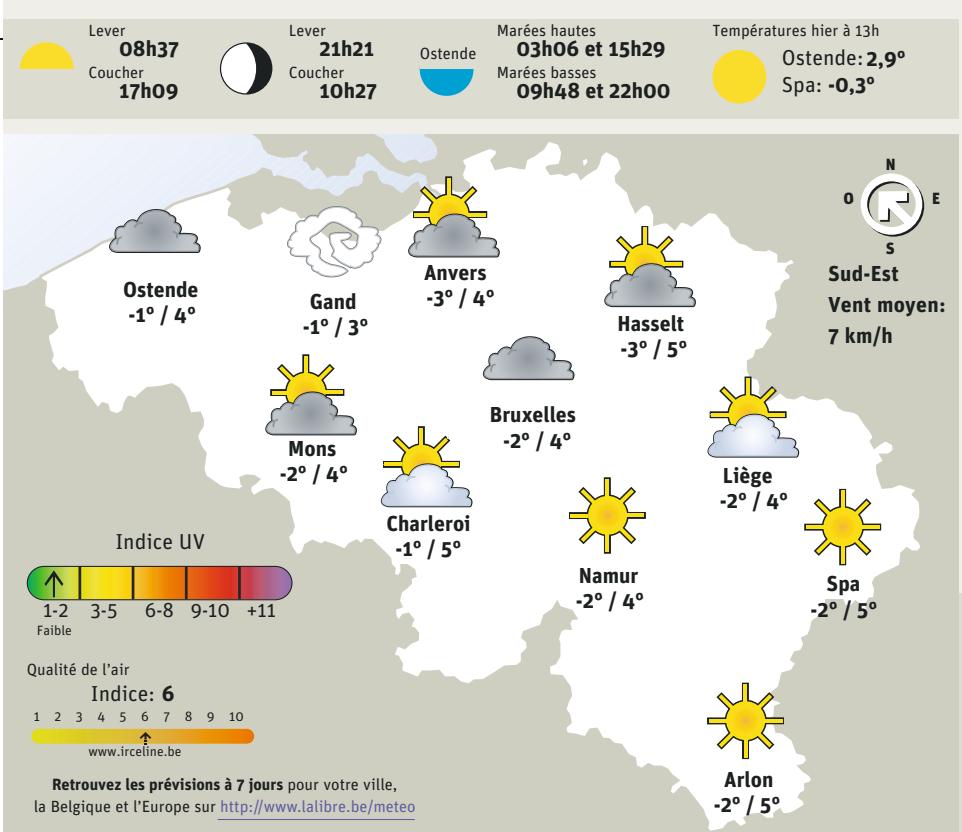
U E C T E N I E I R E N E V
A M A T E U R B A G O U T P
E R N A E E B R E G A S U O
S A B C L L R U E N E G O A
S L O I P C I O V N E R D P
A A M V A B A C U L E U E I
T E B E C S O L E I L N R F
E V E T H E R B I E R H I B
N I R S Y M E C R U O S A O
R N E A D I L A T E R I S R
A T P S E P T U M U E N R G
C A M P R O V O C A T I O N
P H A R M A C O P E E F C E
C H O M E U R E K A S S E S

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le mot mystère : «RÈGLE DE COURTOISIE»

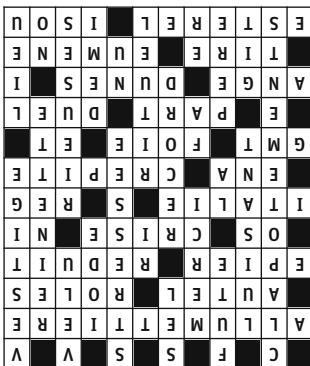
ABACULE CURSIF REDOUTÉ
ADULER DILATÉ RENVOI
ALARME ECTÉNIE SANTÉ
ALCALI EURÈKA SEPTUM
AMATEUR FINISH SOLEIL
AMPÈRE GÉNEUR SOURCE
ASSEAU GERBÉE TURNEP
BAGOUT HERBIER USAGER
BOMBER NIVÉAL VÉNERIE
BORGNES OPIMES
CARNET PACHYDERME
CHÔMEUR PAPAYE
CIVETS PHARMACOPÉE
CORSAIRE PROVOCATION

Météo

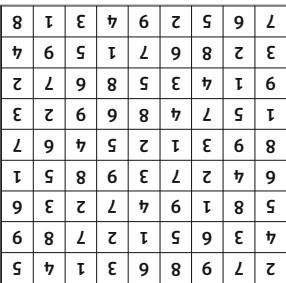


SOLUTIONS DU JOUR

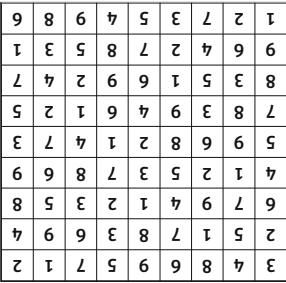
MOTS FLÉCHÉS



MOYEN



DIFFICILE



MOT MYSTÈRE : POLTSESSÉ

MOTS CROISÉS PHÉNIX

RAGÉ. BISTRÉ. LET. I. LESSIVE. RÉ. J. ESE. AÉ. BISSE. LET. I. LESSIVE. RÉ. J. ESE. AÉ. NOSRE. F. T. ASTRE. G. AGENT. BUL. H. PAIN. NO. D. VILLE. ATP. E. IAS. A. INTÉRISTICE. B. NÉE. ECOLS. C. EV. VIT. CIENT. ÈVE. VII. TON. ORB. ER. VII. IL. AEU. IX. CENTRE. ERG. X. VI. ESE. IV. PLANTS. V. REAL. STRIA. I. INEVITABLE. II. NÉVRALGIES. III. TE. HORZONTALLEMENT

MOTS CROISÉS ORACLE

CASSÉES. HÉLAS. ENNA. PERGU. VI. ITIAN. LITS. VII. ANIMOSI. TES. VII. ME. HG. RE. XI. ERORGANISE. VUES. F. PC. IV. EMS. R. CSA. V. NA. I. IRREALISTE. II. NOURRISSON. III. UNIVERSAL JEUX

Aujourd'hui



Les formations brumeuses en plaine devraient se dissiper sauf en Flandre. Dans le sud et le sud-est, l'astre du jour s'impose. Les maxima oscillent entre 1 et 6 °C.

La nuit prochaine



La grisaille (nuages bas et/ou brouillards) s'étendra à l'ensemble des régions sauf au sud du sillon Sambre et Meuse. Les températures s'abaisseront entre -5 et -10 °C.

Samedi



Si l'on excepte la persistance de la grisaille vers la zone littorale, sur les autres régions, le temps sera ou deviendra ensoleillé. Maxima de 0 à 6°C.

Dimanche



Alors que nous devrions conserver une belle luminosité sur l'est du pays, à l'ouest, en revanche, le gris risque d'être de nouveau d'actualité dans le ciel.

Lundi



Après une matinée, le plus souvent brumeuse, le soleil devrait revenir s'imposer sur le sud puis le nord du pays au fil des heures.

Mardi



Le ciel devrait être plus ou moins nuageux, selon les régions. Ce qui est certain c'est que les conditions demeureront calmes et sèches. Températures en hausse.

Europe

Amsterdam.....	-1°/5°
Athènes.....	8°/12°
Berlin.....	-2°/4°
Berne.....	-5°/2°
Bucarest.....	-1°/6°
Budapest.....	-3°/0°
Copenhague.....	4°/6°
Genève.....	-2°/2°
Helsinki.....	0°/4°
Lisbonne.....	7°/14°
Londres.....	2°/8°
Luxembourg.....	-2°/4°
Madrid.....	-1°/11°
Moscou.....	0°/3°
Oslo.....	1°/5°
Paris.....	-2°/4°
Rome.....	5°/14°
Varsovie.....	2°/4°
Vienne.....	0°/9°

L'Almanach

Record

Le 17 janvier 1982, la température maximale sous abri se hissait jusqu'à 12,8 degrés au Mont-Rigi.

Dicton

Poussière de janvier, abondance au grenier.

Aujourd'hui

Saint-Antoine

Demain

Sainte-Marguerite

WetterKontor
www.WetterKontor.be

LOTERIE NATIONALE

Euromillions | 14/01

18-20-29-41-48/5-9

5exactset

Ogagnant 0,00 €

5exactset

6gagnants 95604,50 €

5exact

5gagnants 26813,20 €

4exactset

19gagnants 2197,80 €

4exactset

491gagnants 156,60 €

3exactset

1512gagnants 53,70 €

4exact

1095gagnants 52,10 €

2exactset

23134gagnants 12,30 €

3exactset

25394gagnants 12,50 €

3exact

52451gagnants 11,30 €

1exactset

131241gagnants 5,40 €

2exactset

391066gagnants 5,70 €

2exact

811530gagnants 4,40 €

Lotto | 15/01

6 exacts

5 exacts + Bonus

5 exacts

4 exacts + Bonus

4 exacts

3 exacts + Bonus

3 exacts

2 exacts + Bonus

1 exact + Bonus

491gagnants

1512gagnants

1095gagnants

23134gagnants

25394gagnants

52451gagnants

131241gagnants

391066gagnants

811530gagnants

06 - 18 - 27 - 28 - 33 - 44 / 5

0 0,00 €

1 95259,20 €

82 1102,60 €

150 301,30 €

3317 25,20 €

4306 10,30 €

54095 6,25 €

41359 3,75 €

151912 1,25 €

Joker+ | 16/01

5 - 1 - 6 - 8 - 9 - 6

6 exacts et signe

6 exacts

5 exacts

4 exacts

3 exacts

2 exacts

1 exact

Poissons

0 0,00 €

0 20 000,00 €

1 2 000,00 €

2 200,00 €

59 5,00 €

544 2,00 €

5474 1,50 €

2 508 1,50 €

Kenophone : 0900/223.80

Keno | 16/01

03 - 05 - 06 - 08

11 - 12 - 13 - 14

16 - 18 - 23 - 24

25 - 36 - 43 - 51

58 - 62 - 64 - 70

0 0,00 €

20 000,00 €

2 000,00 €

200,00 €

5,00 €

2,00 €

1,50 €

0900/223.80

Pick3 | 16/01

1 - 9 - 1

6 exacts et Dn.	0	0,00 €
6 exacts	0	2000,00 €
5 exacts	11	87,70 €
4 exacts	364	38,30 €
3 exacts	4967	5,20 €
2 exacts	27351	2,50 €

EuroDreams | 16/01

02 - 05 - 11 - 14 - 22 - 38 / 4

52451gagnants 11,30 €

131241gagnants 5,40 €

391066gagnants 5,70 €

811530gagnants 4,40 €

52451gagnants 11,30 €

131241gagnants 5,40 €

391066gagnants 5,70 €

811530gagnants 4,40 €

52451gagnants 11,30 €

131241gagnants 5,40 €

391066gagnants 5,70 €

811530gagnants 4,40 €

Pick3 | 16/01

1 - 9 - 1

La Libre

02/744.44.44

DU lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Le samedi de 8 h à 13 h.

Rue des Francs, 79 - 1040 Bruxelles

T.V.A.: BE0403.508.716

R.C.B.: 185.436

Vice-président du CA: Patrice le Hodey

Administrateur délégué-éditeur responsable: François le Hodey

Directeur général: Denis Pierrard

Rédacteur en chef: Dorian de Meeùs

Rédacteurs en chef adjoints: Xavier Ducarme, Jonas Legge et François Mathieu

Rédaction: 02/21.28.11

Courriel: LLB.redaction@lalibre.be

Internet: www.lalibre.be

Publicité IPM Advertising: 02/21.31.88

Courriel: adv@ipmadvertising.be

Nécrologie, Carnet familial, Annonces classées (jusqu'à 18H00): 02/21.31.88

Internet: www.carnetfamilial.be

Abonnements: 02/744.44.44

Abonnement intégral (papier + numérique et Sélection La Libre.be) à partir de 42 €/mois

Abonnement Digital+ à partir de 14,50 €/mois

Courriel: contact@ipmgroup.be

Internet: https://aboshop.lalibre.be

Librairies: 02/744.44.77

Imprimerie:

Rossel Printing Company

Av. Robert Schuman 101

1401 Nivelles

Ce journal est protégé par le droit d'auteur. Si vous souhaitez copier, scanner, stocker et/ou diffuser sous quelque forme que ce soit un article, une photo, une infographie, veuillez contacter la société

COPIEPRESSE au 02/558.97.80 ou via info@copiepresse.be. Pour plus d'infos consultez le site www.copiepresse.be



PEFC/07-32-375

Belgique

Flandre | L'hommage controversé à un négationiste du Vlaams Belang suscite l'émoi au Parlement flamand. →p.14

Droit de grève | La Cour européenne des droits de l'homme a estimé que le droit de grève ne peut justifier un blocage d'autoroute. Elle a débouté la FGTB. →p.16



BELGA/BELPRESS

Trafic d'êtres humains | Le tribunal correctionnel de Bruxelles a lourdement condamné une filière vietnamienne de passage de migrants vers le Royaume-Uni. →p.16

International

États-Unis | Le président Joe Biden, qui cédera son siège à Donald Trump le 20 janvier, a pris congé des Américains avec un discours aux accents crépusculaires. →pp.19-20

Europe | L'association Human Rights Watch accuse l'Union européenne de mener une

duBus



le tir. →p.26



JEAN-LUC FÉLÉAL

Sports

Football | Dans l'affaire qui oppose le RFC Seraing à la Fifa, l'avis de l'avocate générale auprès de la Cour de Justice remet en cause la légitimité des décisions prises plus tôt dans le litige. →p.34

Tennis | La NextGen ne cesse de surprendre lors de l'Open d'Australie. Learner Tien a sorti le top 5 Daniil Medvedev. →p.35

Rallye-raid | Au terme de la onzième étape, Al Rajhi a repris la tête et file vers la victoire finale. →p.35

Culture

Décès | Le géant du cinéma américain David Lynch, réalisateur de "Twin Peaks" et "Mulholland Drive", est mort à 78 ans, a annoncé jeudi sa famille dans un communiqué publié sur sa page Facebook. →p.40



AP

politique migratoire "de plus en plus axée sur la dissuasion mortelle". Dans son rapport annuel, elle revient sur les dérives observées en 2024 et appelle les gouvernements à prendre leurs responsabilités. →pp.20-21



France | Le gouvernement de François Bayrou a survécu au dépôt d'une motion de censure, ce

jeudi. Celle-ci n'a été appuyée ni par les députés socialistes ni par le Rassemblement national. →p.22

Économie

Énergie | Dans un rapport publié ce jeudi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que l'année 2025 devrait être marquée par un record de production d'électricité d'origine nucléaire. →pp.24-25

Concurrence | L'Autorité belge de la concurrence (ABC) annonce avoir

ouvert une instruction concernant une série de pratiques d'AB InBev sur le marché belge. Il existe des "indices sérieux" d'une possible infraction du groupe brassicole aux règles de concurrence relatives à l'abus de position dominante. →p.25

Automobiles | Les ventes de voitures électriques sont en berne en Europe, en baisse de 5,9% après une hausse de plus de 30% en 2023. Les constructeurs demandent à l'Europe de ne pas rester sur la touche pour corriger



MÉTÉO

INDICES



Aujourd'hui
Min -3°C - Max 5°C
Météo complète P. 47



BEL 20
4244,48
+ 0,23



Dow Jones
43198,16
- 0,05



CAC 40
7634,74
+ 2,14



EuroStoxx50
5047,18
+ 1,34



Euro/Dollar
1,03
- 0,27

LES LARMES DE METTE-MARIT LA PRINCESSE CRAQUE EN DIRECT SON FILS BIENTÔT JUGÉ POUR VIOLS

En couverture : Des larmes qui disent beaucoup : la princesse Mette-Marit dans la tourmente • **Photos panoramiques** : Une boule de feu sur Los Angeles, nos reporters au cœur du brasier • **La photo du bonheur** : Après de nombreuses épreuves, Tatiana Silva attend un heureux événement • **L'enquête exclusive** : Meurtre du policier Thomas Monjoie : nos révélations sur le tueur • **Extraits autobiographiques** : Le livre du Pape • **Reportage intime** : Faustine Bollaert, la préférée des Français • **Rencontre** : Dimitri Rassam, l'ex de Charlotte Casiraghi

PARIS MATCH, LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DES PHOTOS



Et tous vos programmes télé en un coup d'œil

Paris Match, en vente chez votre libraire

